

École nationale des chartes
Rapport annuel 2011



SOMMAIRE

Introduction par le directeur de l'École nationale des chartes		
I.	L'École nationale des chartes dans le système universitaire	11
	A. Les Pres héSam et Sorbonne-Université	13
	B. Le programme « Investissements d'avenir »	14
II.	Les formations délivrées à l'École nationale des chartes	17
	A. Les moyens humains	19
	B. Le diplôme d'archiviste paléographe	20
	C. Les masters	24
	D. Le doctorat	30
	E. La mobilité étudiante (France)	31
	F. La formation continue et les autres publics	32
III.	La recherche et la diffusion scientifiques	35
	A. Les programmes de recherche contractuels et collaboratifs	37
	B. Les manifestations scientifiques	40
	C. Les publications	43
IV.	Les relations internationales	47
	A. Coopération avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche	49
	B. Coopération avec les institutions patrimoniales étrangères (archives, bibliothèques, musées)	51
	C. Missions des personnels de l'École nationale des chartes	52
	D. Professeurs invités en 2011	52
V.	La bibliothèque et les ressources documentaires	53
	A. Les locaux et la matérialité des collections	56
	B. Collections et politique documentaire	58
	C. Les services	65
	D. Formations	75
	E. Les personnels	75
VI.	L'administration et les moyens de l'établissement	79
	A. Le personnel (effectifs, gestion, formation, action sociale)	81
	B. Le budget	86
	C. Informatique et logistique	88
	D. Les locaux	89
VII.	Le comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS)	95
	A. La vie du Comité et le secrétariat administratif	98
	B. Direction des Éditions du CTHS	100
	C. Les congrès	103
	D. Programmes scientifiques du CTHS	108
	E. Relations avec les Sociétés savantes	110
	F. Conclusion	111
VIII.	URFIST de Paris	113
	A. Contexte : les évolutions en cours	115
	B. Les objectifs	117
	C. Activités de formation	119
	D. Production pédagogique	123
	E. Activités de recherche et de veille	123
	F. Activité au sein du réseau des URFIST	125
	G. Autres activités	126
	H. Bilan et objectifs	129
	Annexes	131

INTRODUCTION

L'École nationale des chartes a été dirigée jusqu'au 31 août 2011 par M. Jacques Berlioz, directeur de recherche au CNRS en position de détachement. Lui a succédé M. Jean-Michel Leniaud, directeur d'études à l'École pratique des hautes études (sciences historiques et philologiques) et professeur cumulant d'histoire de l'époque contemporaine à l'École nationale des chartes. Ce changement à la tête de l'École s'est traduit par une continuité dans les actions entreprises depuis les années précédentes mais par des évolutions dont les effets se feront sentir à partir de l'année 2012.

Une continuité dans les actions entreprises

Le rôle de l'École au sein du Pres Hésam s'est confirmé par sa participation à deux laboratoires d'excellence, HASTEC et CAP de même qu'il s'est caractérisé au sein de la Fondation Campus Condorcet par sa présence dans l'EQUIPEX Biblissima. Dans le même temps, elle a également pris sa part au projet d'IDEX *Paris novi mundi université* (PNMU) dont l'échec intervenu en 2012 ne doit pas faire négliger l'accompagnement décidé par l'État d'une dynamique qui pourrait aboutir d'ici trois ans à l'obtention du label IDEX et des moyens correspondants.

Pour ce qui concerne le déménagement de l'École, l'année 2011 se caractérise par le début des travaux de la phase 1 (quadrilatère Richelieu, au 58 rue de Richelieu, pour ce qui concerne la bibliothèque de l'École) ainsi que par l'obtention du permis de construire pour les travaux du 65, rue de Richelieu. Néanmoins, les perspectives immobilières ont été assombries par la décision de la Ville de Paris de reprendre les locaux de la rue Jean-Calvin dans lesquels l'École dispose de près de 300 m² à un coût très modique. Le Recteur de l'Académie de Paris, préoccupé par ce fait nouveau, a promis de proposer une solution convenable.

Pour ce qui concerne l'implantation immobilière au sein de la Fondation Campus Condorcet, appelée à se transformer en établissement public en 2012, elle est restée déterminée par le financement et le lancement de la phase 1, ce qui intervient en 2012 et par la définition des surfaces dont l'École souhaite disposer à ce stade — elles ont été évaluée à 600 m² environ.

Un outil budgétaire amélioré

Jusqu'au budget primitif 2012, l'École a constamment présenté trois budgets distincts, pour l'École et pour chacune des deux composantes, le CTHS et l'URFIST. Cette situation contredisait le principe d'unité budgétaire qui doit s'appliquer pour toute personne morale de droit public. Elle a été régularisée en novembre 2011 en rassemblant sous un budget unifié les ressources de chacune des trois composantes de l'établissement, l'École et ses deux instituts

Dans le même temps, le principe a été admis que l'URFIST et le CTHS participent aux charges communes dont l'École assure la responsabilité. Une provision à cette fin a été inscrite au budget primitif 2012 au titre de la participation du CTHS.

Personnel

L'arrivée en septembre 2011 d'une nouvelle directrice des ressources humaines a permis de mettre en place des dispositions plus précises en matière de gestion du personnel, s'agissant en particulier des congés, des autorisations de cumul mais aussi du dialogue social au sein de l'établissement grâce à l'organisation d'une séance du comité technique paritaire dans le dernier trimestre 2011.

Un reprofilage des emplois budgétaires

Dans le projet d'assurer une meilleure adéquation entre les ressources et les objectifs, certains emplois ont fait l'objet d'une demande de transformation. La demande a été actée à compter de janvier 2012. Il s'agit d'une part de l'emploi sur lequel était assis le directeur et désormais vacant en raison du fait qu'à la différence de son prédécesseur, M. Jean-Michel Leniaud a conservé ses activités dans l'établissement auquel il est budgétairement affecté. Cet emploi est converti en masse salariale et doit permettre en 2012 le recrutement de divers agents, en particulier un directeur de la communication.

Il s'agit d'autre part d'un emploi de maître de conférences laissé vacant par la réintégration dans son corps d'origine de la responsable des affaires internationales. Le ministère de l'Enseignement supérieur a admis la transformation de cet emploi en poste d'ingénieur de recherche. Il sera désormais possible de recruter un agent administratif de haut niveau qui travaillera au rythme de l'emploi du temps de l'administration.

Enfin, les travaux du BP 2012 ont permis de financer la cédésation d'un certain nombre d'agents qui remplissaient les conditions à cette fin et de les sortir d'une situation précaire.

Affaires internationales

Les activités antérieurement conduites ont été poursuivies et confirmées. Le départ en retraite du professeur Bruno Delmas a conduit à repenser l'organisation du master commun à l'École nationale des chartes et à l'université des Sciences humaines de la Fédération de Russie (RGGU) en liaison avec les Archives nationales. La responsabilité en a désormais été confiée à Mme Séverine Blenner, maître de conférences à l'École.

Bibliothèque

Le départ de Mme Isabelle Diu pour la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet a conduit à la nomination de Mme Gaëlle Becquet, jusqu'alors conservateur en chef en position de détachement à l'École sur un emploi de maître de conférences pour les affaires internationales. À cette occasion, mission a été donnée à un groupe de travail placé sous la direction des professeurs Annie Charon et Elisabeth Parinet pour réfléchir aux évolutions à introduire. Les conclusions en seront mises en œuvre en 2012.

En attendant, il faut signaler particulièrement le début des travaux dans le quadrilatère Richelieu dont la Bibliothèque sera bénéficiaire ; la poursuite de la concertation avec les bibliothèques partenaires de la Bibliothèque nationale de France et de l'Institut national d'histoire de l'art ; l'amélioration du signalement des collections de la Bibliothèque dans le catalogue ; la réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des usagers ; le lancement d'une opération de longue haleine pour la numérisation des tirés-à-part et des thèses de l'École.

Formation continue

Au cours de l'année 2011, la formation continue s'est sensiblement développée à l'École tant pour le nombre d'heures dispensées que pour les bénéfices dégagés par les droits d'inscription. Plus d'une centaine de stagiaires, pour la plupart agents publics de l'État et des collectivités territoriales et provenant des services de conservation patrimoniale, ou encore enseignants-chercheurs des universités et chercheurs du CNRS mais aussi doctorants ou retraités ont été accueillis par l'École pour se perfectionner dans les domaines d'expertise qui constituent sa spécialité. D'ores et déjà, le bénéfice dégagé par ces spécialités a dépassé 30 000 euros en 2011.

Recherche

L'École s'est inscrite en 2011 dans le cadre du LABEX HASTEC (laboratoire européen d'histoire et d'anthropologie des savoirs, des techniques et des croyances) implanté au sein du Pres héSam. Elle y a lancé trois projets : la création d'une plate-forme et d'un atelier méthodologique sur l'édition numérique (projet Partage) ; l'étude des glossateurs juridiques médiévaux ; celle des méthodes de l'érudition historique au XVIIe siècle. Pour ce dernier projet un contrat post-doctoral a été obtenu.

Dans le cadre du LABEX CAP, un projet a été proposé tournant sur l'histoire des méthodes dans l'enseignement de l'histoire de l'art au XIXe siècle à partir de l'étude des fonds de la Bibliothèque ainsi que des archives et carnets de dessins légués par Jules Quicherat à l'École, lui-même titulaire de la première chaire d'archéologie monumentale en France. La responsabilité de ce projet a été confiée aux professeurs Elisabeth Parinet et Philippe Plagnieux.

Le projet d'Excellence Biblissima, porté par la Fondation Campus Condorcet voit l'implication de l'École nationale des chartes dans le développement d'un environnement permettant la réalisation plus aisée d'éditions électroniques et d'outils d'analyse de corpus édités électroniquement. Deux corpus seront constitués, pour faciliter l'étude de la circulation des biens manuscrits : l'un sera consacré aux traductions des textes de l'Antiquité classique, élargissant les réalisations du *Miroir des classiques* déjà publié en version électronique ; l'autre s'intéressera aux manuscrits dans les catalogues de vente à l'époque moderne.

Enseignement

Un groupe de travail placé sous la présidence du professeur Olivier Poncet, en collaboration avec le professeur Christine Nougaret, a été chargé de réfléchir aux modalités par lesquelles on parviendrait à diminuer le nombre d'heures d'enseignement dans la scolarité des élèves, s'agissant notamment de la première année, de façon à leur permettre d'élargir leur expérience en fréquentant d'autres types d'établissements d'enseignement supérieur et de commencer leur thèse plus tôt dans la scolarité pour que celle-ci s'achève dans les délais prescrits. Cette réflexion devrait trouver une concrétisation à compter de la rentrée académique 2012-2013.

De même, un meilleur suivi des résultats des stages en France et à l'étranger est attendu suite au recrutement qui sera effectué en 2012 d'un agent chargé à la fois des affaires internationales et des stages en France et à l'étranger.

L'URFIST

L'année 2011 a vu la stabilisation de cet organisme et a vu de ce fait son action consolidée. Des chiffres de formation en hausse (1 940 personnes formées, 59 actions et 902 heures) témoignent de l'augmentation des trois composantes (stages, catalogues, formations doctorales et ateliers) au profit de tous les domaines thématiques. L'accent mis sur les partenariats et les conventions permet notamment d'affermir la part de doctorants et d'enseignants-chercheurs (45 % et 10 %). L'augmentation de l'offre en matière de formation continue a eu des conséquences sur l'augmentation des recettes (soit 4 000 euros supplémentaires sur un budget de 102 000 euros). Si le recours à des formateurs extérieurs s'est développé, l'implication accrue de tous les formateurs URFIST dans les formations a limité le développement des autres tâches. Ce phénomène souligne la modicité relative des moyens alloués à l'URFIST en termes de locaux et de personnel.

Le CTHS

Le comité des travaux historiques et scientifiques a poursuivi quatre missions essentielles conformes aux lignes directrices du contrat quadriennal 2010-2013.

1. L'édition d'ouvrages scientifiques. Avec 43 titres publiés en 2011 dont 28 sur support papier (7 418 volumes vendus), l'année a été bonne malgré un tassement qui n'apparaît pas de manière marquée sur le chiffre des ventes. Un gros effort de rattrapage a été engagé pour les éditions des actes de congrès sous format numérique.
2. L'organisation du congrès annuel. Le thème *Faire la guerre, faire la paix* a rassemblé 543 participants du 2 au 7 mai 2011 à l'université de Perpignan. Le forum des sociétés savantes, organisé le mercredi 4 mai, a permis de présenter quelques résultats significatifs de l'activité régionale et de communiquer autour des actions de numérisation des publications, du CTHS et des sociétés savantes, en partenariat avec la BnF.
3. La poursuite des programmes de recherches interdisciplinaires. La numérisation des dictionnaires topographiques et la mise en ligne de ces documents de travail indispensables pour la topographie ancienne ont commencé. Les quatre départements bourguignons sont achevés, le programme va se poursuivre pour les départements de la France de l'Est. Outre le CTHS et l'École nationale des chartes, ce programme mobilise l'UMR 55 94 ARTeHIS de Dijon et le centre d'onomastique des Archives nationales. Le programme « France savante » travaille à la constitution d'une base de données prosopographique de tous les savants du XVIIe au XXe siècle. Ce programme associe des sociétés d'études régionales (rhône-alpines), mais aussi thématiques (botanique, médecine, anatomie...). Plus de 10 000 fiches sont actuellement disponibles sur le site du Comité.
4. Les relations avec les sociétés savantes. Il s'agit particulièrement des partenariats (journées d'études en relation avec l'académie des sciences d'outremer), de la valorisation des publications des sociétés savantes et du soutien à une politique active de numérisation

I. L'ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES DANS LE SYSTÈME UNIVERSITAIRE

L'École nationale des chartes prend une part active depuis 2010 à la réorganisation du paysage universitaire d'Île-de-France, en participant à deux pôles de recherche et d'enseignement supérieur (Pres). Elle est membre fondateur du Pres héSam depuis 2010 et associé au Pres Sorbonne-Université depuis 2011. Elle a contribué à l'élaboration de plusieurs projets collectifs en réponse à l'appel d'offres du programme « Investissements d'avenir pour l'enseignement supérieur et la recherche », dont le plus ambitieux est le projet d'Initiative d'excellence (IDEX) « Paris Novi Mundi Université » déposé par le Pres héSam.

A. L'École nationale des chartes et les Pres héSam et Sorbonne-Université

1. Pres héSam (Hautes études-Sorbonne-Arts et métiers)

L'École nationale des chartes est membre fondateur de l'établissement public de coopération scientifique héSam (Hautes études-Sorbonne-Arts et métiers). Outre l'École nationale des chartes, ce Pres réunissait à sa création le 30 décembre 2010 :

- ✦ huit autres membres fondateurs : le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), l'École française d'Extrême-Orient (EFEO), l'École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI), Arts et Métiers ParisTech (anciennement École nationale supérieure d'arts et métiers ou ENSAM), l'École pratique des hautes études (EPHE), l'École supérieure de commerce de Paris (ESCP Europe), l'Université Paris I-Panthéon-Sorbonne ;
- ✦ trois membres associés : l'École nationale d'administration, l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) et l'Institut national du patrimoine (INP).

En 2011, l'Institut national d'études démographiques (INED) a rejoint le Pres.

L'établissement public de coopération scientifique a adopté son règlement intérieur lors de la séance de son conseil d'administration, tenue le 8 mars 2011. Il est présidé par M. Jean-Claude Colliard, président de l'Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, et son délégué général est M. Hugues Brunet. Une réunion hebdomadaire rassemble l'ensemble des chefs d'établissements et plusieurs groupes de travail fédèrent directeurs généraux des services et secrétaires généraux, responsables des services de relations internationales et de formation continue.

L'essentiel de l'activité du Pres héSam en 2011 a été consacré à l'élaboration des différentes réponses à trois appels d'offres du programme « Investissements d'avenir » : « Laboratoires d'excellence », « Initiatives d'excellence en formations innovantes », « Initiatives d'excellence ».

2. Pres Sorbonne-Université

Par ailleurs, dans un souci de développer les relations étroites qui lient depuis toujours l'École nationale des chartes à l'Université de Paris IV-Sorbonne, le Conseil d'administration de l'établissement avait demandé, dans sa séance du 9 juin 2010, à M. Jacques Berlioz d'explorer les modalités d'une association de l'École

au Pres Sorbonne-Université. La Fondation de coopération scientifique Sorbonne-Université regroupait à l'origine trois membres fondateurs initiaux (les universités Paris II, Paris IV et Paris VI) et s'est élargie en 2011 à trois autres membres fondateurs : le Muséum national d'histoire naturelle, l'Institut européen d'administration des affaires (INSEAD) et l'Université de technologie de Compiègne.

La convention d'association de l'École nationale des chartes au Pres Sorbonne-Université a été validée par les différentes instances de l'établissement et du Pres au second semestre 2011 ; elle a été signée en novembre 2011. L'École nationale des chartes rejoint ainsi, parmi les membres associés, des établissements avec lesquels elle entretient des liens étroits comme les Archives nationales ou l'Institut national d'histoire de l'art (INHA). Deux représentants de l'École nationale des chartes (MM. Jean-Michel Leniaud et Jérôme Belmon) siègent au sein du Conseil des membres associés du Pres ; la participation de l'École au sein du Sénat académique revient à M. Olivier Poncet.

B. L'École nationale des chartes et le programme « Investissements d'avenir »

Au printemps 2010, le gouvernement français a lancé le programme « Investissements d'avenir », dont plusieurs appels à projets visent à renforcer l'attractivité et le développement de centres d'excellence de rang mondial en matière de recherche publique, d'innovation et d'enseignement supérieur.

L'École nationale des chartes a activement participé à trois appels d'offres dans le cadre de partenariats avec d'autres établissements :

- ✦ appel d'offres « Équipements d'excellence » (Equipex), par le biais du projet « Bibliissima » de la Fondation Campus Condorcet, et du projet « Chartes médiévales », porté par l'Université de Strasbourg ;
- ✦ appel d'offres « Laboratoires d'excellence » (Labex), dans le cadre de deux projets portés par le Pres héSam, « Création, arts et patrimoines » et « Histoire et anthropologie des sciences des techniques et des croyances », et d'un projet déposé par l'Université de Paris IV-Sorbonne « Écrire une histoire nouvelle de l'Europe » ;
- ✦ appel d'offres « Initiatives d'excellence » (Idex), pour lequel le Pres héSam a déposé le projet « Paris Novi Mundi Université ».

L'élaboration de ces projets a fortement mobilisé l'équipe de direction (appel d'offre « Initiative d'excellence ») et une bonne part des membres de l'équipe de recherche de l'École (appels d'offres « Equipex » et « Labex ») au cours des six derniers mois de l'année 2010 et de l'année 2011.

Les résultats ont été les suivants :

- ✦ Equipex : le programme « Bibliissima » de la Fondation Campus Condorcet a été retenu lors de la deuxième vague, en décembre 2011. Le projet de l'Université de Strasbourg consacré aux chartes médiévales n'a pas été sélectionné.
- ✦ Labex : les projets « Création, arts et patrimoines » et « Histoire et anthropologie des sciences des techniques et des croyances » du Pres héSam ont été sélectionnés lors de la première vague, en

mars 2011. Le programme « Écrire une histoire nouvelle de l'Europe », porté par l'Université Paris IV-Sorbonne, l'a été lors de la deuxième vague en février 2012.

Le projet d'« Initiatives d'excellence » du Pres héSam « Paris Novi Mundi Université » n'a pas été retenu au terme des deux vagues de sélection (juillet 2011 et février 2012). Toutefois, « compte tenu de la grande qualité du projet », le gouvernement a souhaité en février 2012 étudier avec le Pres héSam les conditions de son soutien à ce projet.

II. LES FORMATIONS DÉLIVRÉES À L'ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

L'année 2011 a constitué une année de transition entre les innovations importantes enregistrées en 2010 (habilitation à délivrer le doctorat, mise en œuvre du nouveau concours d'entrée, participation à la classe préparatoire intégrée de l'Institut national du patrimoine au concours de conservateur du patrimoine) et la préparation en 2012 du futur contrat quinquennal de l'établissement.

Pour autant, la rentrée 2011 n'a pas été exempte de nouveautés avec l'ouverture de deux nouvelles spécialités de master auxquelles l'établissement participe : les masters « Concepteur audiovisuel : représentations plurimédia de l'histoire, de la société et de la science » et « Études médiévales ». Par ailleurs, les concours des deux écoles d'application (INP et ENSSIB) ont connu en 2011 des évolutions réglementaires importantes, qui se traduiront lors des sessions 2012.

L'année 2011 a marqué aussi le franchissement d'une étape importante dans la mise en œuvre d'une offre de formation continue propre à l'École nationale des chartes. Grâce à la mise en place d'un service de la formation continue autonome, sous la responsabilité de Mme Séverine Blenner-Michel, et à l'investissement de neuf enseignants et d'une doctorante de l'École, huit stages ont pu être organisés, auxquels il faut ajouter un séminaire annuel de paléographie et deux parcours individualisés pour des personnes en reconversion professionnelle.

A. Les moyens humains

L'effectif des enseignants chercheurs assurant une charge d'enseignement est resté stable en 2011. À la rentrée universitaire (octobre 2011), il est composé de :

- ✦ dix directeurs d'études et deux directeurs d'études cumulants. Il faut adjoindre un poste servant à accueillir des professeurs invités étrangers et à financer un contrat d'ATER (attaché temporaire d'enseignement et de recherche) à mi-temps. Enfin, un poste de directeur d'études a servi de support aux fonctions de directeur de l'École jusqu'à la fin du mois d'août 2011.
- ✦ deux maîtres de conférences, dont un est affecté à l'URFIST (Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique) de Paris. Un troisième maître de conférences assume la responsabilité de la conception et de la mise en œuvre pédagogique de l'offre de formation continue et contribue, à titre accessoire, à l'enseignement de l'archivistique contemporaine. Il faut ajouter enfin trois autres emplois de maîtres de conférences servant de support aux fonctions respectives de directeur des études, de directeur de la recherche et de l'informatique et de chargé de mission aux relations internationales.

L'année 2011 a vu le recrutement de deux nouveaux directeurs d'études, tous deux élus lors du Conseil scientifique du 17 mai 2011. M. Frédéric Duval, professeur à l'Université de Metz, a été élu à la chaire de philologie romane où il succède à Mme Françoise Viellard, admise à faire valoir ses droits à la retraite. Par ailleurs, a été élu un directeur d'études associé en archivistique contemporaine, Mme Françoise Banat-Berger, conservateur général du patrimoine, sous-directrice de la politique interministérielle et territoriale pour les archives traditionnelles et numériques au Service interministériel des archives de France, qui est chargé de mettre en place un cycle de formation continue sur la pérennisation des données numériques et un cycle de conférences consacré au document numérique.

Par ailleurs, la transformation d'un poste de maître de conférences en poste d'ingénieur de recherche a été demandée à compter du 1^{er} janvier 2012. Il s'agit du support de maître de conférences utilisé pour les

fonctions de chargée de mission aux relations internationales.

B. Le diplôme d'archiviste paléographe

1. Le concours d'entrée 2011

Après une augmentation à 30 postes en 2010, le concours d'entrée est revenu en 2011 à l'étiage des années précédentes. En effet, 25 postes ont été ouverts au concours d'entrée en 2011 pour recruter les élèves fonctionnaires stagiaires de l'École nationale des chartes (arrêté interministériel du 15 avril 2011), contre 30 postes en 2010 et 25 en 2009. Ils se répartissaient comme suit :

- ♣ concours d'entrée en première année : 24 postes, à savoir 14 postes en section A (17 postes en 2010 et 16 en 2009) et 12 postes en section B (12 postes en 2010 et 8 postes en 2009) ;
- ♣ concours d'entrée en deuxième année : un poste, comme les années précédentes.

Le nombre de candidats a continué à augmenter : 222 candidats se sont inscrits en 2011 ; ils étaient 201 en 2010 et 178 en 2009. La répartition est la suivante : 207 inscrits au concours d'entrée en première année (contre 189 en 2010 et 266 en 2009) et 15 au concours d'entrée en deuxième année.

Il faut voir dans cette évolution une conséquence heureuse de l'association de l'École nationale des chartes à la banque d'épreuves littéraires (BEL) des Écoles normales supérieures (ENS). En effet, cette progression tient exclusivement à la section B (142 candidats en 2011, contre 119 en 2010 et 92 en 2009), alors que les candidats de la section A ont reculé légèrement (65 candidats en 2011, contre 70 en 2010 et 74 en 2009). Cette progression est toutefois à nuancer en prenant en compte le nombre de candidats qui ont participé aux épreuves : ils étaient 189 en 2011, contre 196 en 2010 et 171 en 2009.

a) Concours d'entrée en première année

Les épreuves écrites d'admissibilité spécifiques au concours d'entrée de l'École nationale des chartes se sont déroulées les mercredi 4, jeudi 5, vendredi 6, lundi 9 et mardi 10 mai 2011, dans neuf centres en France (Paris, Basse-Terre, Dijon, Lille, Nîmes, Poitiers Rennes, Strasbourg, Toulouse). Les candidats de la section B ont par ailleurs passé les deux épreuves communes de la BEL, le vendredi 22 avril 2011 (pour la composition d'histoire) et le mardi 26 avril (pour la version et le commentaire en première langue vivante étrangère). Les épreuves d'admission ont eu lieu à Paris du mercredi 22 juin au vendredi 1^{er} juillet 2011. Les résultats ont été publiés le 4 juillet 2011.

b) Admissibilité et admission

En section A, 29 candidats ont été déclarés admissibles, pour 14 postes ouverts. Le dernier admissible a obtenu une moyenne de 10,41 à l'issue des six épreuves écrites. En section B, le jury a retenu

24 admissibles, pour 10 postes ouverts. Le dernier admissible avait une moyenne de 11,75. Les sous-admissibles ont été respectivement au nombre de 3, en section A, (dont les moyennes s'échelonnaient entre 10,25 et 9,91) et de 15, en section B (pour des moyennes allant de 11,50 à 10,58).

En section A, sans surprise, le lycée Henri IV a confirmé sa prépondérance, avec 20 candidats admissibles sur 29 et 10 admis sur 14. Les lycées Pierre de Fermat (Toulouse) et Fustel de Coulanges (Strasbourg) ont su tirer leur épingle du jeu, en plaçant respectivement 6 et 3 admissibles et en conduisant chacun au succès deux de leurs lycéens.

Les résultats ont confirmé, en section B, la très bonne tenue des lycées qui assurent une préparation complète à ce concours, tout en confirmant que cette voie est accessible à des khâgneux A/L ou Lyon qui disposent d'une bonne culture historique. En effet :

- ⤴ les huit lycées disposant d'une classe Chartes B ont eu au moins un de leurs élèves au nombre des 24 admissibles ; 7 des 10 lauréats sont issus d'une préparation Chartes B, selon la répartition suivante : trois lauréats pour le lycée Chateaubriand (Rennes), un lauréat pour les lycées Faidherbe (Lille), Alphonse Daudet (Nîmes), Fustel de Coulanges (Strasbourg) et Pierre de Fermat (Toulouse)
- ⤴ par ailleurs, 8 des 24 admissibles de cette section B ont passé aussi les épreuves de la BEL (trois issus d'une khâgne A/L, quatre d'une khâgne Lyon et un issu d'une Chartes B) ; deux d'entre eux ont été bi- admissibles (un à la rue d'Ulm et l'autre à l'ENS de Lyon - ce dernier, lyonnais, a renoncé à venir passer les épreuves orales de l'École nationale des chartes pour se concentrer sur le concours de Lyon).

Au final, sur les 10 lauréats admis en voie B, deux sont issus de khâgnes A/L et le troisième d'une khâgne Lyon ; les trois étaient franciliens (lycées Henri IV, Fénelon et Condorcet, à Paris) et deux d'entre eux avaient suivi la préparation aux deux épreuves spécifiques du concours de l'École nationale des chartes (histoire médiévale et histoire moderne) qu'organise le lycée Henri IV au bénéfice des lycéens franciliens qui le souhaitent.

Répartition des classes d'origine des candidats à la section B en 2011 :

Classes	Inscrits		Présents		Admissibles		Admis	
Chartes B	84	59,15%	84	75,68%	15	62,50%	7	70,00%
Ulm A/L	18	12,68%	10	9,01%	3	12,50%	2	20,00%
ENS Lyon	32	22,54%	12	10,81%	4	16,67%	1	10,00%
Autres	8	5,63%	5	4,50%	2	8,33%	0	0,00%
Total	142	100,00%	111	100,00%	24	100,00%	10	100,00%

c) Candidats boursiers

Les statistiques sur les candidats boursiers confirment que le concours de l'École nationale des chartes permet un recrutement social plus large que de nombreuses autres grandes écoles, sans quota, ni dispositif particulier. En effet, sur les 222 candidats au concours d'entrée en première année, les boursiers étaient au nombre de 73, soit une proportion de 32,88% (contre 34,92% en 2010). Ce ratio s'est maintenu au niveau de l'admissibilité (32,07%) et de l'admission (33,33%, contre 31,03% en 2010). En fin de compte, si l'on considère aussi les résultats du concours d'entrée en 2^e année, qui a vu le succès d'un candidat boursier, en 2011, 9 lauréats sur 25 étaient boursiers, soit 36%.

d) Évolutions pour le concours 2012

Dans la dynamique créée par la mise en place de la BEL, l'École nationale des chartes entend continuer à œuvrer, avec ses partenaires, à la diversification des débouchés proposés aux lycéens inscrits en classes préparatoires littéraires. Deux évolutions préparées en 2011 trouveront leur traduction lors du concours d'entrée 2012.

Les Instituts d'études politiques d'Aix-en-Provence, de Lille, de Lyon, de Rennes et de Toulouse élargiront aux candidats au concours d'entrée en première année (sections A et B) de l'École nationale des chartes la voie d'accès en master qu'ils ont créée en 2010 au bénéfice des candidats de la BEL.

Par ailleurs, deux nouveaux centres d'écrits (Bordeaux et Lyon) seront proposés aux candidats pour passer les épreuves propres au concours d'entrée de l'École nationale des chartes.

e) Concours d'entrée en deuxième année

L'épreuve d'admissibilité du concours d'entrée en deuxième année, en l'occurrence l'examen des dossiers des candidats, a eu lieu le mercredi 13 mai 2011, et l'épreuve d'admission le jeudi 16 juin 2011.

Quinze candidats étaient inscrits en 2011 (ils étaient 12 en 2010 et 2009 et 14 en 2008), six ont été déclarés admissibles et un a été reçu. Cette stabilité relative de l'effectif a été très largement compensée par la qualité générale des candidats, particulièrement sensible lors des oraux, et par la diversité de leurs parcours antérieurs. La session 2011 peut donc être considérée comme une réussite pour le concours d'entrée en deuxième année.

Le rapport du jury du concours d'entrée est consultable sur le site Internet de l'École (http://concours.enc.sorbonne.fr/sites/default/files/rapport_complet_2011%20v4.pdf) et la liste détaillée des lauréats figure dans la partie « chronique » de la deuxième livraison 2010 de la revue *Bibliothèque de l'École des chartes*.

2) La sélection internationale 2011

Aucun élève à titre étranger n'a été retenu au titre de la sélection internationale en 2011.

3) La scolarité du diplôme d'archiviste paléographe

Quatre-vingt-trois élèves (quatre-vingt-un élèves fonctionnaires stagiaires et deux élèves à titre étranger) suivent la scolarité du diplôme d'archiviste paléographe lors de l'année universitaire 2011-2012. Ils étaient 82 (80 élèves fonctionnaires stagiaires et 2 élèves à titre étranger) pour l'année universitaire 2010-2011.

Depuis de nombreuses années, l'établissement fait évoluer l'organisation de la scolarité du diplôme d'archiviste paléographe pour tenir compte notamment de deux facteurs :

- ✧ l'insertion de cette scolarité dans une continuité intégrant en amont les connaissances acquises en CPGE, sanctionnées par le concours d'entrée, et en aval les concours et les enseignements des écoles d'application, en lien avec les attentes et les pratiques professionnelles ;
- ✧ une auto-évaluation interne, qui a été formalisée depuis 2009 sous la forme d'une synthèse écrite des observations des élèves réalisée par les délégués de promotion, qui est ensuite discutée, avec les propositions de la direction, en réunion plénière avec les enseignants et les élèves (réunion tenue le 20 mai 2011).

Figure en annexe la liste des trois séries de stages obligatoires en services d'archives, bibliothèques, musées ou services patrimoniaux qui scandent la scolarité de l'École nationale des chartes :

- ✧ une semaine de découverte d'institutions culturelles en région en fin de 1^{re} année (commune avec les étudiants de première année de master) ;
- ✧ un stage d'un mois dans une institution française dans l'été suivant la première année ;
- ✧ un stage d'un mois dans une institution à l'étranger dans l'été suivant la deuxième année.

Les élèves ont subi avec succès les examens et ont obtenu les résultats nécessaires à leur passage dans l'année supérieure, à l'exception d'un cas. En effet, un élève a été admis à redoubler la troisième année, après que des problèmes de santé l'ont éloigné de l'École durant de nombreuses semaines ; le Conseil scientifique a décidé son redoublement, avec maintien de son traitement, dans sa séance du 4 juillet 2011.

Les thèses d'École nationale des chartes ont été soutenues en mars 2011 devant un jury présidé par Mme Claude Gauvard, professeur émérite à l'Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne. Leur liste figure en annexe 2 ; leurs résumés peuvent être consultés sur le site Internet de l'École, à l'adresse suivante : <http://theses.enc.sorbonne.fr/2011>.

Lors de sa séance du 11 mars 2011, le Conseil scientifique a décerné le prix Auguste-Molinier, qui récompense la meilleure thèse de la promotion, à Mlle Elsa Gabaude et M. Rémi Gaillard, pour leurs travaux respectifs : « Le gouvernement économique de l'Église au temps des papes d'Avignon (milieu du XIV^e siècle -début du XV^e siècle). L'usure en procès » et « "Après qu'il s'est assemblé marchands fripiers, tapissiers, revendeurs et autres citoyens". Étude institutionnelle des ventes révolutionnaires du mobilier royal. Versailles, Marly, Saint-Cloud, Bellevue (1793-1795) ». Mlle Hélène Gasnault a obtenu le prix Lasalle-Serbat, qui récompense la meilleure thèse en histoire de l'art, pour la monographie consacrée à « Léonard Thiry (ca. 1500-ca. 1550), dans l'ombre de Rosso ». Ces trois thèses ont été signalées à l'attention de la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, ainsi que les thèses de MM. Andrea Costa, Franz Dolveck, de Mme Maria Gurrado, de MM. Antoine Meissonnier et Antoine Torrens.

Les 24 lauréats ont été nommés archivistes paléographes par arrêté du 14 novembre 2011.

4) Les débouchés

Les élèves de la promotion sortante ou des diplômés des années antérieures ont obtenu les résultats suivants aux différents concours de la fonction publique. Au 1^{er} janvier 2012, dix chartistes ont intégré l'École nationale des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB), dans le cadre du concours externe qui leur est particulier (un onzième lauréat, lauréate par ailleurs du concours de conservateur du patrimoine,

a renoncé au bénéfice du concours de conservateurs des bibliothèques). Sept de leurs camarades ont intégré l'Institut national du patrimoine dans la spécialité « archives » (en prenant les sept postes ouverts par l'État) et deux autres ont obtenu un succès dans la spécialité « musées ». Un diplômé a réussi le concours de l'agrégation de grammaire en juillet 2011 et obtenu un contrat doctoral à l'École pratique des hautes études. Enfin, le contrat doctoral vacant à l'École nationale des chartes a été attribué à une élève, titulaire par ailleurs d'un master 2, qui soutiendra sa thèse d'École en mars 2012.

Les épreuves du concours d'accès au corps des conservateurs du patrimoine ont été modifiées au cours de l'année 2011 par deux textes parallèles :

- ✦ pour la fonction publique d'État, par l'arrêté du 6 juillet 2011 modifiant l'arrêté du 8 novembre 2007 fixant les modalités des concours d'accès au corps des conservateurs du patrimoine ;
- ✦ pour la fonction publique territoriale, par le décret n° 2011-1100 du 9 septembre 2011 modifiant le décret n° 2008-288 du 27 mars 2008 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des conservateurs territoriaux du patrimoine.

Les modifications qui touchent la spécialité Archives à compter du concours 2012, sont les suivantes : l'épreuve écrite de spécialité, à savoir l'indication et le commentaire de documents d'archives, portera sur des documents du Moyen Âge à nos jours, et non plus sur des documents des seules périodes médiévale et moderne. Comme pour les autres spécialités, l'oral de spécialité sera désormais complétée par un entretien avec le jury permettant d'apprécier les motivations et les aptitudes du candidat au service public, par rapport aux fonctions de conservateur.

Parallèlement, les épreuves du concours réservé aux chartistes pour l'accès au corps des conservateurs des bibliothèques devrait connaître une modification au début de l'année 2012. En effet, à la suite du décret n° 2010-966 du 26 août 2010 modifiant le décret n° 92-26 du 9 janvier 1992 portant statut particulier du corps des conservateurs des bibliothèques et du corps des conservateurs généraux des bibliothèques, cette voie d'accès n'est plus réservée aux seuls élèves de l'École ayant satisfait aux obligations de scolarité de 3^e année et est ouverte à des candidats disposant d'une formation jugée équivalente. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a réuni, à l'automne 2012, un groupe de travail associant l'École nationale des chartes pour instaurer une seconde épreuve orale chargée de vérifier la culture générale des candidats. Ce chantier a débouché sur un arrêté pris le 16 janvier 2012, qui entrera en vigueur pour le concours 2012 (J.O. du 1^{er} février 2012).

C. Les masters

Trois spécialités de master impliquant l'École nationale des chartes ont fonctionné en 2011 :

- ✦ la spécialité « Technologies numériques appliquées à l'histoire » (master recherche et professionnel, en deux années), qui est propre à l'École et fonctionne depuis 2008 ;
- ✦ la spécialité « Concepteur audiovisuel : représentations plurimédia de l'histoire, de la société et de la science » (master professionnel, en une année) cohabilitée avec l'École normale supérieure de Cachan et l'Institut national de l'audiovisuel, qui a débuté à la rentrée universitaire 2011 ;

- ✦ La spécialité « Études médiévales » (master recherche, en deux années), cohabilitée avec les universités de Paris-Sorbonne, Paris III-Sorbonne Nouvelle et l'École normale supérieure, dont le M1 a ouvert lui aussi à la rentrée 2011.

1) La spécialité « Technologies numériques appliquées à l'histoire »

La spécialité de master « Technologies numériques appliquées à l'histoire » poursuit, sur deux années, un double objectif qui justifie sa qualité de master « recherche et professionnel » :

- ✦ avant tout, former des diplômés qui seront recrutés sur contrat par des institutions patrimoniales dans des services dédiés à la diffusion Internet de contenus patrimoniaux ou par des sociétés de service qui développent des produits ou des prestations informatiques pour ces organismes ;
- ✦ proposer à ceux qui veulent poursuivre leur parcours en doctorat une formation méthodologique qui fait une part très large aux technologies numériques dans l'élaboration de leur recherche, avec pour objectif professionnel à terme un recrutement comme ingénieur dans des équipes de recherche développant des projets d'informatisation de corpus et de connaissances.

L'année 2011 a permis de renforcer la coopération internationale autour de ce master, déjà concrétisée en 2010 par la création d'un master commun avec l'Université d'État des sciences humaines de la Fédération de Russie (RGGU). Le 29 septembre 2011, un accord-cadre entre l'École nationale des chartes et l'Université de Montréal (École des bibliothèques et des sciences de l'information, EBSI) a sanctionné un partenariat effectif depuis l'année 2009-2010, qui vise à proposer une double « diplomation » en trois ans, au lieu de quatre, aux étudiants diplômés, soit du master de l'École nationale des chartes, soit de la maîtrise en sciences de l'information (MSI) de l'EBSI. On trouvera le détail des flux de ces deux échanges dans le chapitre consacré aux relations internationales.

Les excellents résultats en termes d'insertion professionnelle des diplômés (voir infra dernier paragraphe de cette section) prouvent la pertinence et la qualité de cette formation, dont Mme Florence Clavaud, déléguée à la formation informatique, est la responsable pédagogique de la 2^e année. Mme Clavaud est aidée dans cette tâche depuis la rentrée 2011 par une assistante à mi-temps, Mme Laura Gili, diplômée du master 2 et par ailleurs titulaire d'un doctorat d'histoire.

a) La première année (M1)

La première année (M1) est organisée en trois parcours (archives ; livres et médias ; histoire de l'art) et reprend pour l'essentiel des cours semestriels existant dans la formation d'archiviste paléographe. La principale modification pédagogique tient à l'introduction à la rentrée 2011, à la demande des étudiants lors de l'auto-évaluation 2011, d'un module d'« informatique appliquée », confié à Mme Annick Brault.

Quinze étudiants ont suivi le M1 en 2010-2011, dont les deux élèves de la classe préparatoire intégrée au concours de conservateur de l'INP dans la spécialité « archives ». Ils étaient 11 en 2006-2007, 10 en 2007-2008, 18 en 2008-2009 et 13 étudiants en 2009-2010. L'ensemble des étudiants inscrits en 2010-2011 continue son parcours en M2.

À la rentrée 2011, 19 étudiants étaient inscrits en M1, dont une élève de la classe préparatoire intégrée au concours de conservateur de l'INP dans la spécialité « archives » et 5 étudiants étrangers (2 étudiants russes, 1 sénégalais, 1 japonais et 1 chilien).

b) La seconde année (M2)

Sur le plan conceptuel et théorique, les cours magistraux du premier semestre ont porté sur :

- ✦ les caractéristiques, la typologie et la production des documents numériques ;
- ✦ un état de l'art en matière de la reconnaissance automatique des textes manuscrits ;
- ✦ les normes et les principes de la description bibliographique, archivistique et muséographique ;
- ✦ les enjeux de la mise en ligne des sources primaires pour la culture et pour la recherche, les politiques publiques en France et les projets européens ;
- ✦ le droit des nouvelles technologies ;
- ✦ le logiciel libre ;
- ✦ un panorama des ressources en ligne ;
- ✦ les enjeux, les normes et l'état de l'art dans le domaine de la pérennisation de l'information numérique ;
- ✦ les principes, enjeux et méthodes de la conduite de projet d'informatisation de sources primaires, incluant une présentation du langage UML et illustrés par des études de cas (le projet de système d'information archivistique des Archives nationales, le projet de Centre Pompidou Virtuel, le projet de recherche relatif aux dossiers documentaires de Bouvard et Pécuchet).

Sur le plan concret et technique, des enseignements et des travaux dirigés sur ordinateur ont été donnés, principalement sur la base de logiciels libres, sur les points suivants :

- ✦ fondamentaux de l'informatique (réseaux, serveurs) ;
- ✦ notions d'algorithmique et introduction à la programmation ;
- ✦ les métadonnées en général et leur usage en particulier sur Internet ;
- ✦ la production de notices bibliographiques conformes aux normes ISBD, MARC et RDA ; XML et la modélisation XML (principes, syntaxe des DTD, schémas W3C et schémas Relax NG) ;
- ✦ l'encodage en XML/EAD et XML/EAC d'instruments de recherche et de notices d'autorité archivistiques ;
- ✦ l'édition critique en XML/TEI de textes anciens ;
- ✦ les principes des bases de données relationnelles, la conception et réalisation d'une base de données relationnelle avec MySQL, l'interrogation et mise à jour d'une base de donnée avec le langage SQL ;
- ✦ l'écriture de pages XHTML et de feuilles de style CSS ; le langage de script PHP ;
- ✦ le langage de transformation de documents XML XSLT ;
- ✦ les moteurs d'indexation et de recherche ;

- ✦ les bases de documents XML ;
- ✦ le protocole OAI-PMH ;
- ✦ le Web de données ;
- ✦ une introduction à la conception et à la réalisation d'applications de type Web dynamique avec PHP/MySQL ;
- ✦ une introduction au langage de programmation JavaScript.

Pour tenir compte des évolutions technologiques et des besoins, les enseignements techniques consacrés à certaines technologies (JavaScript, XSLT1 et 2, Web de données, moteurs de recherche...) ont continué d'évoluer.

Les enseignements théoriques ont été essentiellement donnés par des intervenants extérieurs, praticiens spécialistes des sujets. Les enseignements techniques ont été essentiellement assurés par les spécialistes des sujets traités à l'École nationale des chartes : Mmes Florence Clavaud et Laura Gili, MM. Samuel Desseaux, Frédéric Glorieux, Vincent Jolivet et Guillaume Hatt.

Le second semestre est consacré, selon le parcours choisi par les étudiants, soit à la rédaction d'un mémoire de recherche mettant en œuvre sur un corpus de documents primaires des traitements statistiques et/ou informatiques (parcours recherche), soit à la réalisation d'un travail informatique dans le cadre d'un projet réel, au sein d'une structure d'accueil française ou étrangère, qu'il s'agisse d'institution de conservation, de laboratoire de recherche ou de société privée (parcours professionnel). Pendant le second semestre, les étudiants bénéficient d'un suivi personnalisé par des « référents » à l'École nationale des chartes choisis en fonction de leur domaine de compétence, qu'il s'agisse des chercheurs dans les disciplines scientifiques ou des personnes compétentes en informatique.

Le M2 accueille des étudiants issus du M1 de l'École et des étudiants venant d'autres parcours universitaires, le plus souvent en histoire, admis après un entretien destiné à vérifier leur motivation professionnelle, leur intérêt pour l'informatique et leurs connaissances dans les disciplines enseignées en M1.

À la rentrée 2010, le M2 accueillait 17 étudiants, dont 10 issus du M1 en 2009-2010. Ont été admis directement en M2 sept autres étudiants, dont cinq étrangers : 1 post-doctorante italienne, 1 doctorante de l'Université de Sienne qui était auditrice libre l'année précédente, 1 doctorante de l'Université de Barcelone, 2 étudiantes russes inscrites dans le cadre du programme de master international conjoint avec l'Université d'État des sciences humaines de la Fédération de Russie. Par ailleurs, un étudiant de l'université de Göttingen (Allemagne) a suivi les enseignements comme auditeur libre.

Quatre de ces étudiants ont choisi au deuxième semestre le parcours recherche, en réalisant un mémoire qui s'inscrit dans un programme plus large incluant un doctorat (édition électronique de chartes italiennes du XII^e siècle ; recherche sur les expositions universelles et les arts médiévaux). Les deux étudiantes russes inscrites dans le cadre du master international franco-russe ont fait leur mémoire de recherche à Moscou, et consacré une petite partie de leur temps à un travail de réflexion et de test préalable à l'informatisation du *Guide des sources de l'histoire de France en Russie*.

Onze autres étudiants ont choisi le parcours professionnel, qui implique un stage. Deux de ces stages ont

été effectués à l'étranger (l'un à la Nouvelle-Orléans, pour travailler à la mise en ligne du Surrey Calendar, dans le cadre du partenariat entre l'École des chartes et The Historic New Orleans Collection ; le deuxième à la Humboldt Universität à Berlin, pour contribuer au projet d'édition électronique de correspondances d'intellectuels berlinois du début du XIX^e siècle). Parmi les stages, on a pu noter une répartition comparable à celles des années précédentes : un bon nombre de travaux d'informatique appliquée aux archives, 2 stages relatifs à des expositions virtuelles (conception et réalisation, ou gestion de projet de grande envergure), 2 stages relatifs à des projets de recherche en SHS (travaux d'édition critique structurée), 1 stage concernant la migration et la mise en ligne d'une base de données.

Enfin, deux étudiants ont interrompu leur scolarité de M2 en cours d'année (l'un, doctorant étranger, pour assurer des enseignements dans son université d'origine, l'autre pour raisons de santé) et un troisième étudiant n'a pu rendre son travail informatique dans les délais : tous ont été admis à redoubler en 2011-2012. Quatorze soutenances ont été organisées, dont deux par l'Université d'État des sciences humaines de la Fédération de Russie. On trouvera en annexe la liste des 12 mémoires ou travaux soutenus à l'École nationale des chartes. Au terme de l'année 2010-2011, 13 étudiants ont été diplômés, dont une étudiante russe inscrite par ailleurs à l'Université d'État des sciences humaines de la Fédération de Russie. La seconde étudiante russe soutiendra, elle, son mémoire de recherche au printemps 2012

À la rentrée 2011, le M2 accueillait 20 étudiants inscrits, dont 13 issus du M1 en 2010-2011 et 3 redoublants du M2. Un étudiant yéménite inscrit en doctorat à l'École des chartes suit par ailleurs les cours en auditeur libre. Ont été admis directement en M2 quatre autres étudiants : 3 étrangers (un portoricain titulaire d'un master 2 en histoire et archéologie comparées des sociétés médiévales de l'université Lyon II, deux étudiantes russes inscrites dans le cadre du programme de master international conjoint avec l'Université d'État des sciences humaines de la Fédération de Russie) et un doctorant en histoire de l'art de l'université de Paris IV.

c) Débouchés

À ce jour, le bilan du master en termes d'insertion professionnelle est particulièrement positif. Sur 31 lauréats en 2010 et 2011, seulement deux (des lauréats 2011) sont en recherche d'emploi à ce jour.

Sur les 18 étudiants diplômés en 2010 (dont 3 bénéficiaient d'un report de soutenance d'une année), aucun n'est en recherche d'emploi. En effet, 15 ont signé un contrat de travail (soit un CDD de longue durée, soit un CDI) et exercent une activité professionnelle à la date de rédaction du rapport d'activités. Cinq, dont deux occupent par ailleurs un CDD, sont en poursuite d'étude : l'une est inscrite à une préparation au concours de l'ENSSIB et quatre sont en doctorat (à l'École nationale des chartes, à l'École des hautes études en sciences sociales, à l'Université de Moscou et à Oxford). Cette dernière lauréate a du reste obtenu une bourse Marie Curie de l'Union Européenne, bourse d'excellence qui lui permettra de réaliser sa thèse de doctorat à Oxford dans de très bonnes conditions financières.

À l'heure actuelle, la répartition des 13 lauréats 2011 est la suivante : 2 personnes sont en recherche d'emploi, 3 sont en poursuite d'étude et 8 exercent une activité en CDD de longue durée. Les poursuites d'études se répartissent comme suit : deux sont inscrits en maîtrise de sciences de l'information à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de Montréal, dans le cadre d'un accord de partenariat avec l'École nationale des chartes, et la dernière est inscrite à l'École du Louvre pour préparer le concours de conservateur du patrimoine.

2) La spécialité « Concepteur audiovisuel »

La spécialité de M2 professionnel « Concepteur audiovisuel : représentations plurimédia de l'histoire, de la société et de la science », cohabilitée avec l'École normale supérieure de Cachan et l'Institut national de l'audiovisuel, a débuté à la rentrée universitaire 2011. L'objectif vise principalement à former des concepteurs et des réalisateurs de documentaires dans l'audiovisuel (cinéma, télévision, radio, web) ainsi que des responsables éditoriaux de sites multimédia intervenant dans les médias et dans l'édition.

L'École nationale des chartes assume plus particulièrement les cours liés à la recherche documentaire et à l'architecture des sites WEB. Elle accueille par ailleurs une partie des cours sur son site de la rue Jean Calvin.

Onze étudiants ont été recrutés pour l'année 2011-2012, au terme d'une procédure de sélection qui a associé l'École nationale des chartes.

3) La spécialité « Études médiévales »

La spécialité de master recherche « Études médiévales », cohabilitée avec les universités de Paris-Sorbonne, Paris III-Sorbonne Nouvelle et l'École normale supérieure, a également ouvert à la rentrée 2011 par le biais de son M1. Cette spécialité de master réunit les principaux établissements universitaires parisiens œuvrant dans le champ des textes littéraires français du Moyen Âge.

L'École nationale des chartes y contribue par des enseignements existant dans le diplôme d'archiviste paléographe en ancien français, latin médiéval et paléographie médiévale

Neuf étudiants se sont inscrits en M1 dans cette spécialité à la rentrée 2011.

4) La classe préparatoire intégrée au concours de conservateur du patrimoine

Depuis la rentrée 2010, l'École nationale des chartes participe à la classe préparatoire intégrée (CPI) au concours de conservateur du patrimoine, créée par l'Institut national du patrimoine. Elle accueille les élèves de la CPI, qui préparent les épreuves de la spécialité « Archives », alors que dans le même temps l'École du Louvre accueille les élèves qui préparent les spécialités visuelles (Musée et Inventaire-Monuments historiques). La « Fondation Culture et Diversité » apporte un soutien financier aux élèves inscrits à l'École du Louvre, alors que les élèves qui préparent la spécialité Archives sont inscrits en M1 à l'École pour continuer à bénéficier d'une bourse étudiante. Mme Christine Nougaret coordonne l'action de l'École nationale des chartes au sein de la CPI.

Deux élèves ont suivi en 2010-2011 les enseignements de l'École qui préparent aux épreuves écrites et orales de la spécialité Archives. Malheureusement aucune de ces élèves n'ont été admissibles à l'issue des épreuves écrites du concours 2011, même si l'une d'entre elles a obtenu des notes de peu inférieures à la barre d'admissibilité.

À la rentrée 2011, l'élève qui avait raté de peu l'admissibilité a été à nouveau intégrée dans les enseignements de l'École, à titre d'auditrice libre, et une deuxième élève a intégré la CPI pour préparer la spécialité « Archives », au terme d'une procédure de sélection qui associe l'ensemble des partenaires.

D. Le doctorat

La négociation du contrat quadriennal de développement 2010-2013 s'est conclue, à la fin du printemps 2010, par la reconnaissance accordée à l'École nationale des chartes de délivrer le doctorat, dans le cadre de deux écoles doctorales conjointes, et par l'octroi de deux contrats doctoraux en 2010-2011 et d'un troisième en 2011-2012.

L'École nationale des chartes participe donc depuis la rentrée 2010 à l'ED 113 d'histoire avec l'Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne et à l'ED 188 d'histoire moderne et contemporaine avec l'Université de Paris IV-Sorbonne. L'équipe d'accueil « Histoire, mémoire et patrimoine » se partage entre les deux écoles doctorales, ainsi que les directeurs d'études en poste à l'École.

Treize étudiants se sont inscrits en doctorat au titre de l'année 2011-2012 : six sont rattachés à l'ED 113 et les sept autres à l'ED 188. Huit d'entre eux sont lauréats du master de l'École nationale des chartes ou du diplôme d'archiviste paléographe. Trois d'entre eux disposent d'un contrat doctoral (Mlles Désenclos, Gaumy et Puren) et sept autres exercent par ailleurs une activité salariée. Trois enfin sont étrangers.

	An.	ED	Titre du doctorat	Directeur
BORGEAUD Emily	2 ^e	113	Traduction, paratexte et mobilité textuelle. Une histoire de la réception du Moine de M.G. Lewis en France (1797-2010)	Elisabeth Parinet
BRES Elsa	2 ^e	113	Octave Uzanne, un bibliophile fin-de-siècle.	Elisabeth Parinet
CERISIER Alban	1 ^e	113	Des écrivains éditeurs. La place des auteurs dans l'activité éditoriale de Gallimard (1911-2011). Thèse sur travaux.	Elisabeth Parinet
DEL CASTELLO Antonio	1 ^e	113	Édition critique du <i>Liber de virtutibus et vitis</i> du franciscain Servansanto da Faenza	Pascale Bourgain
DESENCLOS Camille	2 ^e	188	La communication politique de la France dans le Saint-Empire au début de la guerre de Trente Ans (1618-1625)	Olivier Poncet
FOUGEROL Clara	2 ^e	188	Représentation du livre et de la lecture dans l'art au siècle des Lumières.	Annie Charon
GAUMY Tiphaine	1 ^e	188	Le chapeau à Paris (1550-1660). Économie et anthropologie historique.	Olivier Poncet
NAUD-BETTERIDGE Mariette	1 ^e	188	Diffusion et lecture des Lumières françaises : étude sur le contenu des collections privées écossaises, 1720-1820.	Annie Charon
PHILIPPE Julie	1 ^e	113	L'œuvre de Louis Delaporte, fondateur du musée indochinois et organisateur des missions scientifiques aux ruines khmères (1866-1924).	Elisabeth Parinet
PUREN Marie	2 ^e	113	Jean de La Hire. Biographie intellectuelle et politique (1878-1956).	Elisabeth Parinet
RANQUET Marie	1 ^e	188	La communication des archives en France depuis la loi de 1979	Christine Nougaret
TAWAF Mohammed Ali	2 ^e	188	Une politique d'innovation pour le Centre national des documents d'archive au Yémen.	Christine Nougaret
WANG Hui Jing	2 ^e	188	Étude comparée sur les archives françaises et chinoises.	Bruno Delmas

À la suite de la mise en place en 2010-2011 de quatre séminaires doctoraux, trois nouveaux séminaires ont été créés en 2011-2012, portant donc à sept le nombre de séminaires organisés par les professeurs de l'École :

- ✦ *Le corpus des actes de Jean de Berry*, séminaire commun avec l'université Paris I Panthéon-Sorbonne (Olivier Mattéoni et Olivier Guyotjeannin) ;
- ✦ *L'auteur à l'époque contemporaine*, séminaire commun avec l'université Paris I Panthéon-Sorbonne (Pascal Ory et Élisabeth Parinet) ;
- ✦ *Les archives de l'Empire*, séminaire commun avec l'université Paris-Sorbonne (Paris IV) (Jacques-Olivier Boudon et Christine Nougaret) ;
- ✦ *Écrit, pouvoirs et religion dans l'Europe catholique moderne (XVIe-XVIIIe siècle)*, séminaire commun avec l'université Paris-Sorbonne (Paris IV) (Alain Tallon et Olivier Poncet) ;
- ✦ *Histoire des juristes et de l'enseignement du droit*, séminaire commun avec l'École normale supérieure (Jean-Louis Halpérin et Patrick Arabeyre) ;
- ✦ *L'annonce faite au lecteur (XVe-XVIIIe s.) : l'homme de lettres et la publicité du livre*, séminaire commun avec l'École normale supérieure (Isabelle Pantin, Sabine Juratic et Annie Charon) ;
- ✦ *Archéologie et épistémologie des typologies d'actes notariés (XVIe-XIXe s.)*, séminaire organisé en association avec le Minutier central des Archives nationales (Olivier Poncet, Christine Nougaret et Marie-Françoise Limon-Bonnet).

Dans le cadre de l'ED 133 avec l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, l'École nationale des chartes a également participé à la création d'un cycle d'ateliers de formation des doctorants aux ressources documentaires numériques en histoire. Ce cycle, intitulé « Les boudoirs de l'historien », bénéficie du soutien de l'Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique (URFIST) de Paris et de la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne.

E. La mobilité étudiante avec d'autres établissements d'enseignement supérieur français

1) Le suivi d'un double parcours universitaire par les élèves de l'École nationale des chartes

Les élèves de l'École sont encouragés à doubler leur scolarité d'archiviste paléographe d'une inscription universitaire dans un autre établissement, l'inscription au master de l'École leur étant interdite.

La très grande majorité d'entre eux rédigent donc un mémoire de master, qui constitue une première étape pour leur thèse d'École nationale des chartes, et sont invités à poursuivre leur recherche en doctorat. Ce système qui peut être assimilé *de facto* à une co-tutelle fonctionne très bien et constitue donc, avec les cohabilitations de diplômes, un domaine où la collaboration scientifique entre l'École nationale des chartes et

les autres établissements d'enseignement supérieur est la plus fructueuse.

Comme le montre le tableau suivant, 23 élèves de l'École ont soutenu un mémoire de master 2 dans un établissement extérieur au cours de l'année universitaire 2010-2011, parallèlement à leur scolarité de 2^e année (pour 10 d'entre eux) ou de 3^e année (pour 13 d'entre eux).

Établissements d'inscription	Élèves de 2 ^e année	Élèves de 3 ^e année	Total
Université de Paris-Sorbonne	2	5	7
École pratique des hautes études	3	3	6
Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne	1	2	3
Université de Paris VII-Denis-Diderot	1	1	2
École des hautes études en sciences sociales	1		1
Université de Paris X-Nanterre		1	1
Université de Paris VIII-Saint-Denis		1	1
Université de Poitiers	1		1
Université de Tours	1		1
TOTAL	10	13	23

2) L'accueil d'étudiants inscrits dans d'autres établissements universitaires

L'École nationale des chartes ouvre un grand nombre de ses enseignements à des étudiants inscrits dans d'autres établissements universitaires, le plus souvent en master, qui viennent compléter leur formation, en suivant une ou deux unités d'enseignement semestrielles validées ensuite par leur établissement d'origine.

Le suivi de ces cours est gratuit pour les étudiants inscrits dans des établissements ayant un master cohabilité avec l'École nationale des chartes (Universités de Paris IV-Sorbonne et Paris I-Panthéon-Sorbonne) et dans des établissements ayant signé une convention avec l'École nationale des chartes : universités de Caen, Lyon 2-Lumière, Paris VII-Denis Diderot, Paris X-Nanterre, Paris-Est-Créteil, Rouen, Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, École normale supérieure (Ulm), École pratique des hautes études et École des hautes études en sciences sociales.

Vingt-neuf étudiants étaient inscrits en 2010-2011, contre 32 en 2009-2010.

F. La formation continue et les autres publics

1) La formation continue

a) L'offre de formation continue

Parmi les stages organisés en 2011, trois concernaient plus spécifiquement les métiers du livre (*Connaître le livre illustré pour mieux le valoriser*, *Le livre scientifique comme objet patrimonial*, *Initiation aux techniques*

iconographiques : les estampes), deux se rapportaient au domaine des archives (*Les archives notariales, Diplomatique contemporaine de la Révolution française à nos jours*) et trois autres s'adressaient aux professionnels de la conservation patrimoniale et de la recherche qui éditent des documents anciens (*Éditer des documents d'archives du Moyen-Âge à nos jours, Utiliser TEI pour l'édition électronique de corpus de manuscrits, L'édition électronique de documents manuscrits*).

Deux stages procédaient de commandes spécifiques, l'une émanant du Centre d'études médiévales de l'Université de Montpellier 3 (*L'édition électronique de documents manuscrits*), l'autre du Conseil général de Seine-et-Marne (*Initiation aux techniques iconographiques : les estampes*). Pour ces deux opérations, l'École nationale des chartes a répondu à des appels d'offres et a été sélectionnée parmi d'autres prestataires de formation continue.

Le cycle de paléographie de l'époque moderne ouvert depuis 2006 sous la forme d'un séminaire hebdomadaire (1h30) a continué de se tenir et d'être suivi avec assiduité.

b) Les stagiaires

Cent neuf stagiaires ont été accueillis en 2011 dans le cadre des actions de formation continue de l'École nationale des chartes. Ces stagiaires sont issus très majoritairement de la fonction publique d'État (54 %) et territoriale (33%). Leur niveau de qualification est significatif (fonctionnaires de catégories A+, A et B), ce qui s'explique par le choix des responsables de stages de proposer des formations spécialisées de haut niveau scientifique. L'École nationale des chartes investit ainsi un secteur de la formation professionnelle peu développé et répond aux besoins de formation des personnels qualifiés de la fonction publique, notamment dans les métiers de la recherche, pour lesquels l'offre existante demeure insuffisante.

Les personnels des métiers de la conservation patrimoniale sont les plus nombreux parmi les stagiaires avec une prédominance nette pour les archives et les bibliothèques. La recherche et l'enseignement supérieur sont également représentés, puisqu'on a comptabilisé 16 chercheurs du CNRS et 13 enseignants-chercheurs ou personnels des universités.

Deux stagiaires ont suivi des cours de l'École à titre individuel dans le cadre de la formation professionnelle continue. Les coûts de leurs formations ont été pris en charge par leurs employeurs respectifs (Bibliothèque des Arts Décoratifs et Mairie d'Évry).

Le séminaire de paléographie attire un public de retraités et de généalogistes amateurs. 9 personnes y étaient inscrites pour l'année 2011.

Pour quatre des stages proposés par l'École (*Utiliser TEI pour l'édition électronique de corpus de manuscrits, Les Archives notariales, Diplomatique contemporaine de la Révolution française à nos jours* et *Le livre scientifique comme objet patrimonial*), le nombre maximal d'inscrits a été atteint (respectivement 15, 15, 15 et 12 inscrits) et il a fallu refuser une douzaine d'inscriptions, ce qui prouve à la fois la bonne diffusion de l'offre et l'intérêt que les professionnels portent aux formations de l'ENC. L'origine géographique des stagiaires indique qu'elles attirent bien au-delà des frontières de l'Île-de-France.

La grande satisfaction exprimée dans les fiches d'évaluation des stages est une invitation forte à poursuivre dans la voie de la formation continue. Plusieurs stagiaires ont souhaité, après une première expérience de stage, s'inscrire dans une autre formation proposée par l'École. Un stagiaire (chargé de recherche CNRS) a

même suivi trois stages différents.

c) Bilan financier

Le bilan financier de la formation continue est très largement positif, avec plus de 33 000 € de bénéfices réalisés sur l'ensemble des opérations de l'année 2011, correspondant à 51 000 € de recettes et 18 000 € de dépenses.

d) Partenariats

Ces actions de formation continue ont pu être développées grâce aux partenariats que l'École nationale des chartes a su développer avec des institutions patrimoniales et des établissements d'enseignement supérieur. Les stagiaires ont ainsi été accueillis à la Bibliothèque de l'Arsenal (*Connaître le livre illustré pour mieux le valoriser*), à la section du Minutier central des Archives nationales (*Les archives notariales*), à l'École Supérieure des Arts et Industries Graphiques Estienne, à la bibliothèque des Arts décoratifs (*Initiation aux techniques iconographiques : les estampes*) et à la Bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle (*Le livre scientifique comme objet patrimonial*).

Huit conservateurs du patrimoine et six conservateurs des bibliothèques, pour la plupart anciens élèves de l'École nationale des chartes, un professeur des universités, un professeur de gravure, une bibliothécaire, un consultant en édition électronique sont intervenus dans ces opérations de formation.

Pour la diffusion de son offre, l'École nationale des chartes est partenaire de Bibdoc Formations, le portail de la formation continue pour les métiers des bibliothèques et de la documentation mis à la disposition des professionnels de ces métiers par l'ENSSIB. Elle bénéficie aussi de l'aide du département de la formation scientifique et technique de la direction générale des Patrimoines, qui diffuse ses annonces de stages sur le réseau Archives de France. Un effort devra néanmoins être fait en 2012 pour améliorer la diffusion de l'offre par le biais du site internet de l'École.

2) Les autres publics

Les auditeurs libres aux différents enseignements semestriels offerts par l'École nationale des chartes constituent un public qui s'est élevé à 36 personnes au cours de l'année universitaire 2010-2011 et 13 au cours du premier semestre 2011-2012. Il s'agit pour une part importante de retraités.

III. LA RECHERCHE ET LA DIFFUSION SCIENTIFIQUES

L'année 2011 a été marquée, pour l'École nationale des chartes et son équipe d'accueil « Histoire, mémoire et patrimoine », par le renforcement de nombreuses collaborations dans le domaine de la recherche et par le développement de nouveaux partenariats dans le contexte du programme Investissements d'avenir. L'École nationale des chartes, à travers son équipe, s'était en effet très activement impliquée dans le dépôt de plusieurs projets de laboratoires d'excellence (Labex) et d'équipements d'excellence (Équipex) au cours de l'année 2010 ; elle a poursuivi ses efforts en 2011, en participant à de nouveaux projets dans le cadre des appels à projets émis durant cette année. Au sein du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur héSam, elle a également contribué au projet d'Initiative d'excellence Paris Novi Mundi Université. Ce travail a été couronné de succès à plusieurs reprises et l'équipe de recherche de l'École nationale des chartes a participé dès cette année au lancement de deux Labex.

Parallèlement à ces projets de coopération ambitieux, l'année 2011 a été l'occasion de donner un nouvel élan à huit programmes de recherche. À cette fin, trois projets ont notamment été soumis à l'Agence nationale de la recherche ; de nouvelles réalisations ont également vu le jour, qu'elles marquent le lancement d'un nouveau programme de recherche ou qu'elles en constituent un point d'étape. Toutes témoignent de la vocation fondamentale de l'École nationale des chartes d'analyser les sources historiques de toute nature par une approche interdisciplinaire ; elles attestent également la volonté affirmée de l'École nationale des chartes et de son équipe de continuer à contribuer à la création d'« humanités numériques », qui prennent appui tout à la fois sur le développement d'éditions électroniques et sur la mise au point d'outils informatiques d'exploration et d'analyse des documents historiques, en particulier grâce aux méthodes du traitement automatisé de la langue.

A. Les programmes de recherche contractuels et collaboratifs

1) L'École nationale des chartes dans le dispositif du programme Investissements d'avenir

Comme l'année précédente, l'année 2011 a été tout particulièrement marquée par la participation de l'École nationale des chartes et de son équipe de recherche à l'élaboration de plusieurs projets scientifiques ambitieux dans le cadre des différents appels à projets du programme Investissements d'avenir. Cette action a été avant tout menée avec les principaux partenaires scientifiques de l'établissement : le Pres héSam et ses différents membres ; le Pres Paris Sorbonne-Université ; et la Fondation Condorcet, dont l'École nationale des chartes est membre fondateur.

Parmi les 5 projets, 2 d'Équipex et 3 de Labex, déposés en 2010 avec la participation de l'équipe de recherche de l'École nationale des chartes, 2 laboratoires d'excellence ont été retenus au début de l'année 2011 : HASTEC (laboratoire européen d'histoire et d'anthropologie des savoirs, des techniques et des croyances) et CAP (Création, arts, patrimoines), tous deux mis en œuvre dans le cadre du Pres héSam. Le Labex HASTEC, porté par l'École pratique des hautes études, réunit 24 partenaires et plus de 300 chercheurs en sciences humaines autour de 7 axes collaboratifs. C'est notamment à l'axe « Atelier numérique » que l'équipe de recherche de l'École nationale des chartes apporte une contribution ; elle prend également part aux travaux des axes « Compétences et savoirs », « Techniques intellectuelles et

spirituelles » et « Commentaire ». Dans ce contexte, l'équipe a participé dès l'été 2011 au lancement du Labex et à l'élaboration de son projet scientifique. Grâce aux contrats proposés par le Labex à des doctorants et post-doctorants, elle accueillera également un post-doctorant durant toute l'année 2012 ; celui-ci mènera, dans le cadre de l'axe consacré aux techniques intellectuelles et spirituelles, un projet de recherche dédié au travail de G.W. Leibniz en tant qu'historien.

Le laboratoire d'excellence CAP, porté par l'université Paris I Panthéon Sorbonne, associe quant à lui vingt-cinq institutions patrimoniales et équipes de recherche. En son sein, l'équipe de recherche de l'École nationale des chartes s'attache en particulier à l'axe consacré aux patrimoines et à la patrimonialisation ; il y porte un projet relatif à la naissance de l'enseignement d'histoire de l'art au XIX^e siècle.

L'équipe de recherche de l'École nationale des chartes s'était également impliquée en 2010 dans deux projets d'Équipements d'excellence. Aucun d'entre eux n'a été retenu au début de l'année 2011, mais tous deux ont été révisés et présentés de nouveau lors d'un nouvel appel d'offres Équipements d'excellence en septembre 2011.

Le premier, intitulé « Cabinum : numérisation des chartes du Cabinet des chartes de la Bibliothèque nationale de France », réunissait autour de l'université de Strasbourg sept équipes de recherche françaises œuvrant dans le domaine de la diplomatique médiévale, ainsi que la Bibliothèque nationale de France, avec l'objectif de numériser et d'éditer électroniquement la documentation diplomatique médiévale rassemblée au XVIII^e siècle par la monarchie française dans le cadre du projet de Cabinet des chartes de Moreau. Ce projet n'a pas été retenu par le jury international des Investissements d'avenir.

Second projet d'Équipex auquel a contribué l'équipe de recherche de l'École nationale des chartes, le projet « Biblissima » réunit, outre celle-ci, l'Institut de recherche et d'histoire des textes (CNRS), la Bibliothèque nationale de France, le Centre d'études supérieures de la Renaissance (CNRS — université de Tours), le CIHAM (CNRS — université Lyon II) et l'équipe « Savoirs et pratiques du Moyen Âge au XIX^e s. » (École pratique des hautes études), sous l'égide de la Fondation Campus Condorcet et avec le soutien de la direction du Livre et de la Lecture du ministère de la Culture et de la Communication et de la mission de l'information scientifique et technique et du réseau documentaire du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Biblissima entend permettre la constitution d'un corpus de données numériques d'une ampleur inégalée sur les bibliothèques médiévales et modernes en Occident, ainsi que d'outils numériques pour élaborer et analyser ce corpus. Par l'étude des inventaires anciens de bibliothèques, par la reconstitution de collections prestigieuses ou modestes, par l'observation de la circulation d'œuvres intellectuelles emblématiques du Moyen Âge, il permettra ainsi l'étude de la circulation des textes, des usages du livre et des collections livresques, et plus largement des pratiques culturelles liées à l'écrit du Moyen Âge à la Révolution. Ce projet a été retenu en décembre 2011.

Enfin, le projet de Labex « Écrire une nouvelle histoire de l'Europe » (EHNE), présenté par le Pres Paris-Sorbonne-Universités avec la participation de l'équipe de recherche de l'École nationale des chartes, qui n'avait pas été retenu en 2010, a été représenté devant le jury international des Investissements d'avenir à l'automne 2011. Il a été retenu en février 2012.

2) L'actualité des programmes de recherche

Durant l'année 2011, l'École nationale des chartes et son équipe de recherche ont également poursuivi leurs

programmes de recherche, en particulier grâce au soutien de l'Agence nationale de la recherche, tandis que de nouveaux programmes voyaient le jour.

C'est ainsi que la Fondation Singer-Polignac a accordé à l'École nationale des chartes un financement pour mener un projet de recherche intitulé « L'enseignement de l'écriture du XVI^e au XVIII^e siècle : traités et modèles ». Celui-ci s'appuiera sur un recensement, une numérisation et une étude des nombreux manuels d'écriture de l'époque moderne, analysés tant dans une perspective paléographique que sous l'angle de l'histoire du livre ; des partenariats avec plusieurs bibliothèques possédant des fonds riches de cette production (Bibliothèque nationale de France, Newberry Library à Chicago, Bibliothèque historique de la ville de Paris...) seront conclus à cette fin. Au final, la constitution d'une bibliothèque virtuelle de ces manuels permettra de mieux cerner cette production et les modalités d'enseignement de l'écriture à l'époque moderne.

Autre programme consacré à la paléographie, le projet ANR GRAPHEM, dédié à l'étude des écritures manuscrites médiévales par les techniques informatiques, s'est clos en juin 2011. Un colloque international est venu conclure les travaux menés au cours des trois années précédentes et a présenté à la communauté scientifique les outils mis au point pour opérer une classification des écritures, ainsi que les perspectives ouvertes par ces résultats.

Afin de poursuivre ces travaux, les équipes partenaires du projet GRAPHEM ont, dès l'automne 2011, soumis à l'Agence nationale de la recherche un nouveau projet intitulé ORIFLAMMS (Ontology Research, Image Features, Letterform Analysis on Multilingual Medieval Scripts). Sous l'égide de l'Institut de recherche et d'histoire des textes, sont ainsi réunies trois équipes de recherche en histoire des textes, une en linguistique et trois en informatique et analyse de l'image, avec l'objectif de constituer un important corpus annoté d'images et de textes et des outils d'analyse de ce corpus, afin de mieux comprendre les systèmes graphiques latins et vernaculaires au Moyen Âge.

Le second projet ANR en cours à l'École nationale des chartes, le programme OMNIA (Outils et méthodes numériques pour l'interrogation et l'analyse des textes médiolatins), a connu sa troisième année de réalisation en 2011. Mené en partenariat avec l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT - UPR 841 du CNRS) et avec le laboratoire « Archéologie, terre, histoire, sociétés » (ARTEHIS - UMR 5594 du CNRS et de l'université de Bourgogne), ce projet entend œuvrer d'une part à la mise en ligne d'outils lexicographiques de référence pour le latin médiéval, d'autre part au développement d'outils logiciels permettant l'interrogation et l'analyse des textes médiolatins. L'année 2011 a vu ce projet avancer de façon très substantielle, puisque l'un de ses objectifs fondamentaux, l'élaboration d'un lemmatiseur du latin médiéval, a d'ores et déjà pu être atteint. Afin d'exploiter ce nouvel outil, une collaboration a également été nouée avec le projet Textométrie, porté par le laboratoire « Interactions, corpus, apprentissages, représentations » (ICAR, École normale supérieure de Lyon — CNRS) ; c'est ainsi que la plate-forme d'analyse statistique textuelle TXM a pu être testée de façon approfondie et a été retenue pour constituer l'espace de travail dans lequel sera mis en œuvre le lemmatiseur du projet OMNIA. Grâce à ces outils, de premières recherches de sémantique historique pourront être menées au cours de l'année 2012.

Par ailleurs, d'autres collaborations ont été développées en 2011 dans le cadre de ce projet. C'est ainsi que les liens anciens de l'École nationale des chartes avec le projet ARTFL de l'université de Chicago ont pu être encore renforcés par la venue, en tant que professeur invité, de Mark Olsen, qui dirige les développements du logiciel PhiloLogic. Outre des séances de travail sur les méthodes de la statistique textuelle avec les participants au projet OMNIA, M. Olsen a également animé durant son séjour un atelier de sensibilisation aux problématiques de la statistique textuelle appliquée à des documents historiques, atelier

à destination des élèves et étudiants de l'établissement. Enfin, des contacts ont été noués avec le projet Meditext, développé au sein du programme Signs and States porté par l'université Paris I Panthéon-Sorbonne avec le financement de l'European Research Council (ERC).

L'investissement de l'École nationale des chartes et de son équipe de recherche dans le domaine du traitement automatisé de la langue et de la statistique textuelle les a également conduits à élaborer un projet de traitement de l'hétérographie du français moderne. Il s'agit, grâce à l'élaboration de règles de substitution graphique ou à des algorithmes de phonétisation des graphies implémentés au sein d'un moteur de recherche, de permettre des recherches lexicales efficaces dans des corpus textuels français de la fin du Moyen Âge au XXI^e siècle. Ce vaste projet, baptisé « Rescrire », a d'ores et déjà donné à des plusieurs collaborations, afin de permettre sa mise en œuvre progressive au cours des années à venir.

C'est ainsi qu'afin de mener à bien le traitement de la langue de la Renaissance, a été noué un partenariat avec le Centre d'études supérieures de la Renaissance (université de Tours — CNRS), qui a abouti au dépôt auprès de l'Agence nationale de la recherche du projet « Montaigne à l'œuvre » (MONLOE), consacré à l'étude de la langue de Montaigne.

Dans le même temps, le projet fera l'objet d'un partenariat plus vaste avec l'université d'Ottawa dans le cadre du Grand Travail de recherche concerté (GTRC) « Le français à la mesure d'un continent », consacré aux français d'Amérique du Nord et financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Cette collaboration ne se limite cependant pas au seul traitement automatisé de corpus textuels en français non standard. Les élèves et étudiants de l'École nationale des chartes, dans le cadre des actions de formation à la recherche et par la recherche, contribuent en effet au repérage et à l'édition de sources intéressant le projet, en particulier en Louisiane. C'est ainsi qu'une étudiante de master 2 et un élève de 3^e année ont été envoyés en stage dès 2011 à La Nouvelle-Orléans, afin d'œuvrer au projet dans le cadre d'un accord tripartite entre l'École nationale des chartes, l'université d'Ottawa et la Historic New Orleans Collection. Ce partenariat sera amené à s'intensifier au cours de l'année 2012, avec l'objectif de réaliser en 2014 une exposition virtuelle consacrée au français de Louisiane.

Signalons enfin que le projet « La mémoire des lois patrimoniales » (Memoloi), mené depuis 2009 en partenariat avec le Centre d'études sur la coopération juridique internationale (CECOJI, CNRS — université Paris-Sud Paris 11 — université de Poitiers), a pris une nouvelle dimension au cours de l'année 2011. Des partenariats avec plusieurs équipes de recherche et une société privée œuvrant dans le domaine de l'informatique, de l'ingénierie documentaire et du traitement de la langue, ont en effet été noués, afin de soumettre un dossier à l'Agence nationale de la recherche dans le cadre de l'appel à projets « Contenus numériques et interactions » à l'automne 2011. Ce projet n'a malheureusement pas été retenu et sera présenté de nouveau en 2012. Le repérage de fonds d'archives relatifs aux lois fondatrices du droit du patrimoine a cependant été poursuivi et les premières numérisations de fonds ont été effectuées ; c'est ainsi que plus de 10 000 images ont été réalisées dans les collections de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, tandis que 12 000 images provenant d'une campagne de numérisation du *Journal officiel* par les soins de l'université de Poitiers ont pu être contrôlées.

B. Les manifestations scientifiques

Colloques, journées d'études et conférences permettent de conférer une visibilité forte aux activités de

recherche menées à l'École nationale des chartes, que ces manifestations viennent clore un programme de recherche largement avancé, en posant les prémices ou constituant un cycle cohérent de plus longue haleine. En 2011, six colloques et quatre journées d'études ont ainsi été organisés par l'École nationale des chartes ou avec son soutien, avec le partenariat d'institutions variées : équipes de recherche universitaires et centres de conservation patrimoniaux, tant français qu'internationaux. Sept de ces manifestations possédaient d'ailleurs une envergure internationale, réunissant, aux côtés des membres de l'équipe d'accueil de l'École nationale des chartes et de chercheurs français, leurs homologues européens — en particulier allemands — ou nord-américains.

L'année s'est ouverte par une journée d'étude, le 28 janvier 2011, consacrée à la diplomatie des traités à l'époque moderne, du milieu du XVe siècle au début du XIXe siècle. Cette journée, coorganisée avec le Centre Roland-Mousnier (université Paris-Sorbonne — CNRS), a permis aux historiens de la diplomatie et aux diplomatistes de confronter leurs approches des traités conclus en Europe, et en particulier en France, au cours de l'époque moderne ; elle s'inscrit dans le fil des travaux de l'équipe de recherche de l'École nationale des chartes consacrés aux pratiques écrites de la monarchie française.

Le 14 mars 2011, dans le cadre de recherches consacrées aux collectionneurs bibliophiles du XIXe siècle, une journée d'étude consacrée à « Charles Nodier et la passion du livre » a été organisée par l'équipe de l'École nationale des chartes et l'équipe « Littérature française, XIXe-XXIe s. » (université Paris-Sorbonne), avec le soutien de l'école doctorale III de l'université Paris-Sorbonne et de la Bibliothèque nationale de France. Cette journée était accueillie par la Bibliothèque de l'Arsenal, lieu marqué par la figure de Nodier, et s'est conclue par une lecture de textes de Charles Nodier, dans le cadre des soirées-lecture régulièrement organisées par la Bibliothèque de l'Arsenal.

Autre journée d'étude, celle consacrée à « l'art du registre » qui s'est déroulée en mai 2011 aux Archives nationales. Après un premier volet consacré en mai 2009 aux registres royaux du XIIIe au XVIe siècle, qui avait déjà bénéficié du soutien des Archives nationales, cette journée s'est penchée, avec l'aide de spécialistes des principautés médiévales, des espaces français, italien ou encore impérial, sur les registres des principautés et des seigneuries laïques. Les deux actes de ces deux journées feront l'objet d'une publication conjointe dans la collection des *Études et rencontres de l'École des chartes*.

Durant le même mois, s'est déroulée la VIIIe table ronde de la *Gallia pontificia*. Tous les deux ans, cette table ronde éclaire un des aspects des relations entre la France et la papauté jusqu'en 1198, dans le cadre de l'établissement d'une *Gallia pontificia*, dont l'élaboration a été confiée depuis 1990 à l'Institut historique allemand de Paris et à l'École nationale des chartes. À l'occasion d'un projet d'élaboration d'une édition électronique des travaux de la *Gallia pontificia*, cette huitième édition de la table ronde est sortie de son champ scientifique habituel pour s'intéresser à l'apport des technologies numériques à la diplomatie. Les fructueux échanges entre équipes françaises et allemandes autour de ces questions feront l'objet d'une publication imprimée dans la collection des *Études et documents pour une Gallia pontificia*, coéditée par l'Institut historique allemand et l'École nationale des chartes, et d'une publication électronique simultanée sur la plate-forme *Perspectivia* de l'Institut historique allemand.

Le mois de juin a également été riche en manifestations scientifiques. Il s'est ouvert par un colloque international consacré aux « Arrêts notables, arrêts mémorables à la Renaissance », organisé par le Centre d'études supérieures de la Renaissance, avec le soutien de l'équipe de l'École nationale des chartes et du projet ANR Juslittera.

Dans le même temps, un second partenariat entre l'École nationale des chartes et le Centre d'études supérieures de la Renaissance, consacré au livre imprimé à la Renaissance, s'est traduit par l'organisation à Tours du colloque « Passeurs de textes II : voyageurs, philologues, traducteurs, imprimeurs, colporteurs à la Renaissance ». Cette manifestation prolongeait la réflexion entamée deux ans auparavant dans le cadre du premier colloque « Passeurs de textes », qui s'était déroulé à l'École nationale des chartes en mars 2009.

Le mois de juin 2011 a également été marqué par un colloque international de grande envergure consacré aux « usages de l'écrit du for privé (Afrique, Amériques, Asies, Occidents, Orient) ». Cette manifestation, organisée par le Centre Roland-Mousnier, l'École nationale des chartes et le Secrétariat interministériel des archives de France, avec le soutien de l'Agence nationale de la recherche, constituait un point d'étape d'importance dans le cadre des travaux menés depuis plusieurs années par les équipes partenaires sur les écrits du for privé.

L'année 2011 a vu un troisième diptyque cycle de colloques se conclure. Après une première manifestation parisienne en novembre 2010, s'est en effet déroulé un second colloque consacré aux ecclésiologies à l'époque moderne. Organisé par l'équipe « Droits et sociétés religieuses » de la faculté Jean-Monnet de l'université Paris-Sud 11, l'équipe de recherche de l'École nationale des chartes, le Centre d'études d'histoire de la justice (CNRS – université Panthéon-Assas Paris 2), le Centre d'histoire des droits communs (université Paris I-Panthéon-Sorbonne), l'Institut supérieur de théologie de Nice Sophia-Antipolis et le Centre Roland-Mousnier, il a réuni en septembre 2011 historiens, historiens du droit et théologiens dans une perspective interdisciplinaire. Les actes de ces deux colloques seront publiés en 2012 dans la collection des *Études et rencontres de l'École nationale des chartes*.

Le début du mois d'octobre a quant à lui été le temps d'un colloque intitulé « Des Filles de la Charité aux sœurs de Saint-Vincent-de-Paul : quatre siècles de "cornettes" (XVII^e-XX^e siècle) ». Organisée par l'université Paris-Sorbonne et l'université catholique de l'Ouest, avec le soutien de l'équipe de l'École nationale des chartes, de l'école doctorale d'Histoire moderne et contemporaine de l'université Paris-Sorbonne et de l'École nationale des chartes, du Centre d'histoire du XIX^e siècle (université Paris-Sorbonne – université Paris I Panthéon-Sorbonne), de Paul University (Chicago), des Archives nationales, et de la compagnie des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, cette manifestation s'est penchée sur l'histoire et le rayonnement international de la congrégation des Filles de la Charité, au croisement de l'histoire religieuse, de l'histoire des femmes et de l'histoire du genre.

Enfin, une seconde manifestation consacrée à la thématique de l'histoire religieuse a été organisée par l'École nationale des chartes. Co-organisé avec l'Institut de recherches historiques du Septentrion (IRHIS, université Lille III – CNRS), un colloque international s'est ainsi penché du 8 au 10 novembre 2011 sur les rapports entre « guerre et clergés à l'époque contemporaine ».

Par ailleurs, l'École nationale des chartes a lancé plusieurs séminaires de recherche au cours de l'année 2011, en liaison avec son programme de formation doctorale (voir ci-dessus partie II, formation). Elle a également poursuivi l'organisation de conférences régulières, en lien avec son programme d'invitations de professeurs étrangers (voir ci-dessous partie IV, coopération internationale).

C. Les publications

Les publications éditées par l'École nationale des chartes, largement reconnues dans la communauté scientifique, constituent un des atouts de la politique de recherche de l'École, puisqu'elles lui permettent de diffuser largement les travaux menés en son sein. Depuis 2002, ces publications se déclinent sous deux formes largement complémentaires, imprimée et électronique. Sous ces deux formes, elles reflètent les domaines de spécialité de l'École, ainsi que sa politique de recherche, dont elles constituent l'un des prolongements matériels les plus manifestes.

Les publications produites au cours de l'année 2011 constituent à ce titre un témoignage équilibré des différents axes de cette politique, en se déclinant sous la forme d'actes de colloque, d'éditions de sources, de monographies issues des travaux des élèves de l'École et de réalisations logicielles.

1) Les publications imprimées

Au cours de l'année 2011, sept volumes imprimés ont été publiés dans les différentes collections de l'École nationale des chartes.

Deux ouvrages sont venus enrichir la collection des *Mémoires et documents de l'École des chartes*.

Le premier, consacré par David Feutry à *Guillaume-François Joly de Fleury (1675-1756), un magistrat entre service du roi et stratégies familiales*, est issu d'une thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe soutenue en 2008. Ce travail a été couronné par le prix Madeleine-Lenoir de la Société de l'École des chartes.

Le second, intitulé *Tabellions et tabellionages de la France moderne et médiévale*, réunit, sous la direction d'Olivier Guyotjeannin et de Mathieu Arnoux, les actes de deux journées d'étude sur les tabellions organisées en partenariat avec l'université Paris VII Denis-Diderot en 2005 et 2007.

Trois autres volumes issus de colloques et de journées d'étude ont également été publiés dans la collection des *Études et rencontres de l'École des chartes*.

Le livre entre le commerce et l'histoire des idées : les catalogues de libraires, publiés sous la direction d'Annie Charon, de Claire Lesage et d'Ève Netchine, réunit les actes d'une journée d'étude de même nom coorganisée avec la Bibliothèque nationale de France en mars 2008.

La France et les Français en Russie (1789-1815) est issu du colloque international organisé en janvier 2010 autour de cette thématique par l'École nationale des chartes, les Archives nationales, en partenariat avec le Centre Roland-Mousnier, l'école doctorale d'histoire moderne et contemporaine de l'université Paris-Sorbonne et l'université d'État des sciences humaines de Russie (RGGU). Ce volume réunit, sous la direction d'Annie Charon, de Bruno Delmas et d'Armelle Le Goff, 26 contributions relatives à la présence française en Russie ; coédité avec les Archives nationales, il a bénéficié du soutien de la Fondation Khôra de l'Institut de France et de la Société générale. Il constitue le point d'orgue des réalisations de l'École dans le cadre de son programme de coopération internationale avec les institutions de conservation de la Fédération de Russie.

Enfin, les actes d'une journée d'étude consacrée en juin 2009 au jugement du faux ont été publiés sous la direction d'Olivier Poncet, sous le titre *Juger le faux (Moyen Âge - temps modernes)*. Bénéficiant du soutien du Groupe de recherche « Diplomatique » du CNRS (GDR 3177) auquel appartient l'équipe de recherche de l'École nationale des chartes, il témoigne de la vigueur et du renouvellement des études de diplomatique au sein de l'établissement.

À ces volumes s'ajoutent deux publications liées aux activités de formation à et par la recherche de l'établissement.

Les *Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion 2011* ont ainsi été publiées comme chaque année sous leur forme imprimée traditionnelle, mais elles ont bénéficié pour la première fois d'une publication électronique simultanée, propre à améliorer la diffusion des recherches des élèves (voir ci-dessous, partie 2).

Seconde publication résultant des activités de formation de l'École nationale des chartes, la revue *Hypothèses* réunit les travaux réalisés dans le cadre des journées d'étude organisées par l'école doctorale d'histoire de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne et de l'École nationale des chartes. En vertu de la cohabilitation doctorale de l'École avec l'université Paris I qui unit les deux établissements depuis 2010, la revue *Hypothèses* sera ainsi coéditée chaque année par les Publications de la Sorbonne et l'École nationale des chartes.

2) Les publications électroniques

Créées à compter de 2002, les éditions électroniques de l'École nationale des chartes n'ont cessé de se développer au fil des années, par la création de nouvelles réalisations ainsi que par l'enrichissement et la mise à jour de travaux antérieurs. Ces éditions sont désormais devenues un outil fondamental de l'École nationale des chartes, tant pour la diffusion de la recherche que pour la recherche elle-même, l'électronique offrant aux projets scientifiques des solutions éditoriales innovantes que ne permet pas une édition papier.

Dans ce domaine, l'année 2011 a été l'occasion d'achever en quasi-totalité une importante mue des publications électroniques commencée en 2009. Depuis cette date, une nouvelle plate-forme de publications XML, baptisée Diple, a été développée, afin de remplacer la plate-forme TELMA, devenue peu à peu obsolète. Cette plate-forme, disponible depuis la fin de l'année 2010 de façon libre et gratuite sur le site developpements.enc.sorbonne.fr, ainsi que sur la forge logicielle de l'Enseignement supérieur (<https://sourcesup.cru.fr/projects/diple/>), a progressivement été déployée pour publier les éditions électroniques de l'établissement. C'est ainsi que la publication de nombreuses ressources a été entièrement revue au cours de l'année 2011. Tel est notamment le cas des bibliographies et des cours disponibles au sein de la collection pédagogique Theleme, ou encore du site mettant à disposition les positions des thèses des élèves de l'École nationale des chartes (<http://theses.enc.sorbonne.fr>).

À l'occasion de cette dernière refonte, a été en outre réalisé un travail permettant d'assurer la convergence et l'intégration des chaînes éditoriales imprimée et électronique : depuis 2004, les positions des thèses avaient déjà été publiées sous forme électronique, mais au prix d'un travail éditorial parallèle à celui effectué pour la version imprimée. Désormais, la version imprimée, telle qu'elle est produite lors de la composition, est exportée et traitée de façon automatique pour aboutir à une publication électronique sans déperdition d'information. Un partenariat avec les Presses universitaires de Caen et le Pôle du document numérique de la Maison des sciences de l'homme de Basse-Normandie, noué au cours de l'année 2011 et renforcé par la participation de l'équipe de l'École nationale des chartes dédiée aux humanités numériques au séminaire du Pôle du document numérique, permettra au cours de l'année 2012 de poursuivre ce travail d'intégration des chaînes éditoriales, afin d'autoriser l'édition simultanée sous forme imprimée et électronique d'ouvrages complexes, au premier rang desquels des éditions de textes.

Par ailleurs, le déploiement de la plate-forme Diple a été l'occasion de poursuivre la réflexion menée depuis 2010 sur les méthodes de l'édition électronique appliquée aux sources historiques. Des propositions de préconisations d'encodage XML/TEI pour les sources anciennes ont ainsi été mises en ligne sur le site Développements, avec l'objectif de prolonger les conseils pour l'édition des textes médiévaux et modernes proposés par les professeurs de l'École en 1995 et 2001. Les premiers résultats de ce travail ont notamment fait l'objet d'une présentation au congrès « Digital diplomatics » en septembre 2011.

Dans le même temps, de nouvelles publications ont vu le jour et des publications antérieures ont été complétées.

La collection des Éditions en ligne de l'École nationale des chartes (ELEC, <http://elec.enc.sorbonne.fr>) s'est ainsi enrichie de deux nouvelles publications : d'une part, les actes de la journée d'étude « Robert d'Arbrissel, entre philologie et histoire », organisée par l'École nationale des chartes et l'Institut de recherche et d'histoire des textes, avec le soutien des Éditions Brepols ; d'autre part, le premier volet d'une édition de la correspondance du chancelier de François I^{er}, Antoine du Bourg. Ce travail, appelé à s'accroître régulièrement, inaugure la constitution d'un ensemble d'éditions de correspondances administratives de l'époque moderne.

Parallèlement, plusieurs réalisations antérieures ont continué à s'enrichir. Trois nouvelles conférences proposées par des professeurs invités à l'École nationale des chartes ont par exemple été mises en ligne. De même, l'édition du Cartulaire blanc de l'abbaye de Saint-Denis s'est accrue du chapitre de Dugny, en sorte que 340 actes de ce cartulaire sont aujourd'hui édités et disponibles ; les fonctionnalités de l'application ont également continué d'évoluer. Une présentation de l'ensemble du projet a par ailleurs été soumise à publication auprès de la revue internationale *Digital Medievalist*.

Enfin, un nouvel espace de publications, sous le nom de Corpus (<http://corpus.enc.sorbonne.fr>) a vu le jour en 2011. Celui-ci est destiné à accueillir des éditions de travail, réalisées soit à des fins de tests techniques, soit à des fins de comparaison avec d'autres publications. Le plus souvent produites à partir de numérisations d'éditions anciennes, ces publications peuvent avoir vocation à gagner la collection ELEC, une fois révisées par les soins de l'équipe de recherche de l'École nationale des chartes. Dès son ouverture, l'espace Corpus a accueilli deux ensembles textuels d'importance. Le premier est constitué de l'édition des testaments enregistrés au parlement de Paris au XV^e siècle, telle qu'elle fut réalisée à la fin du XIX^e par Alexandre Tuetey ; cette édition sera progressivement corrigée et complétée par des testaments omis par A. Tuetey. Ont également été publiés trois tomes de l'édition par Paul Guérin des actes royaux relatifs au Poitou ; cet ensemble de 500 actes a reçu un encodage diplomatique spécifique, pour effectuer des tests d'analyse statistique présentés lors de la VIII^e table ronde de la *Gallia pontificia* (voir ci-dessus, partie B). Plus largement, cette dernière publication constitue le premier volet du vaste projet consacré par l'équipe de recherche de l'École nationale des chartes aux actes royaux français du XI^e au XVII^e siècle.

IV. LES RELATIONS INTERNATIONALES

En 2011, la responsable du service des relations internationales a obtenu un congé pour recherche et conversion thématique. Elle a été remplacée à temps partiel par un agent contractuel jusqu'à la fin du mois d'août.

A. Coopération avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et les institutions patrimoniales étrangers

1) Programme Erasmus

La charte Erasmus de l'École nationale des chartes a été renouvelée en 2007 pour une durée de cinq ans. L'établissement dispose d'une charte étendue permettant de financer également des stages pour les étudiants ainsi que des formations pour le personnel administratif.

En 2011, l'École nationale des chartes a conclu un nouvel accord Erasmus avec l'Université de Vienne (Autriche) en histoire pour des échanges d'étudiants et d'enseignants.

L'École nationale des chartes a accueilli en 2011 un étudiant de l'Université nationale et capodistrienne d'Athènes (Grèce), deux étudiants de l'Université degli studi di Pavia (Italie), une étudiante de l'Université d'Edinburgh (Royaume-Uni) et une étudiante de l'École normale supérieure de Pise (Italie).

Un élève archiviste paléographe a effectué un séjour d'études Erasmus d'un semestre à l'Université La Sapienza de Rome.

2) Autres échanges

Neuf étudiants étrangers ont été accueillis à l'École nationale des chartes en 2011 :

- ▲ deux étudiantes russes de l'Université d'État des sciences humaines de Moscou (RGGU) pour une durée d'un semestre en master 2, dans le cadre de l'accord signé avec l'Institut d'histoire et des archives ;
- ▲ une étudiante russe boursière de la région Ile-de-France, inscrite en master 1 ;
- ▲ une étudiante chinoise, inscrite en deuxième année de doctorat à l'École nationale des chartes ;
- ▲ un étudiant yéménite, inscrit en deuxième année de doctorat à l'École nationale des chartes ;
- ▲ un étudiant italien en cotutelle de thèse avec l'Université degli studi di Napoli ;
- ▲ un étudiant boursier du gouvernement sénégalais, inscrit en master 1 ;
- ▲ une étudiante chilienne, inscrite en master 1 ;
- ▲ un étudiant américain dans le cadre du partenariat avec la Newberry Library de Chicago pour un semestre de cours à la carte.

3) Coopération avec la Russie

Le programme de coopération scientifique avec les archives et bibliothèques russes s'est poursuivi en 2011 avec des échanges de stagiaires et d'enseignants.

Dans le cadre de la coopération avec l'Institut d'histoire et des archives de l'Université d'État des sciences humaines de Moscou (RGGU), Mme Armelle Le Goff, conservateur en chef aux Archives nationales est allée à Moscou du 10 au 20 octobre 2011 pour dispenser des cours aux étudiants de la faculté des archives. M. Bruno Delmas, professeur d'archivistique contemporaine, a participé à la soutenance de mémoire de master d'une étudiante russe à Moscou du 21 au 29 septembre 2011 dans le cadre de l'accord de master commun signé en juillet 2009 par l'École nationale des chartes et l'Université des sciences humaines de la Fédération de Russie (RGGU). Cet accord prévoit la délivrance de deux diplômes de master aux étudiants français et russes ayant effectué un séjour d'études d'au moins 6 mois dans l'établissement partenaire et ayant satisfait aux obligations de la scolarité.

Par ailleurs, trois stagiaires français, deux élèves archivistes paléographes et une étudiante de master 2, ont travaillé pendant un mois au signalement des sources relatives à la France, conservées par l'Académie des sciences de Russie et ont dépouillé des instruments de recherche rédigés en cyrillique. De la même manière, quatre étudiants de l'Institut d'histoire et des archives ont effectué un stage d'un mois en France. Armelle Le Goff a organisé le programme de travail de trois étudiants russes aux Archives nationales tandis qu'une quatrième étudiante était accueillie au service des archives de l'entreprise Sanofi-Aventis.

Le programme de coopération avec les bibliothèques russes, piloté par l'École nationale des chartes et la Bibliothèque historique publique d'État de Russie, a abouti à l'organisation d'un séminaire international de formation sur les fonds anciens occidentaux des bibliothèques de la Fédération de Russie. Ce séminaire, auquel ont participé 16 participants venus de 14 villes, s'est déroulé à la bibliothèque scientifique régionale de Vologda du 11 au 14 octobre 2011. Il était animé par Annie Charon, professeur d'histoire du livre à l'École nationale des chartes et Vincent Boulet, conservateur à la Bibliothèque nationale de France chargé de la coordination des caractères non latins dans les catalogues de la BnF.

Enfin, l'École nationale des chartes a publié en 2011, dans la collection Études et rencontres, l'ouvrage *La France et les Français en Russie : nouvelles sources et approches (1815-1917)*, qui rassemble les actes du colloque organisé en 2010 à l'occasion de l'année croisée France-Russie.

4) Coopération avec l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal

En septembre 2010, trois étudiantes diplômées du master de l'École nationale des chartes ont été acceptées en maîtrise à l'EBSI et sont sorties diplômées de maîtrise en 2011. Ce diplôme de bibliothéconomie est accrédité par l'American Library Association. Deux autres étudiantes diplômées de M2 en 2011 poursuivent actuellement leurs études à l'EBSI. Une accord de coopération a été signé en septembre 2011 par les deux établissements pour formaliser cet échange et y ajouter un volet de coopération en matière de recherche.

5) Coopération avec l'Université d'Ottawa (Canada)

Mme France Martineau, professeur de linguistique au département de français de l'Université d'Ottawa, a obtenu un financement auprès du gouvernement canadien pour un projet autour de l'évolution de la langue française en Amérique du Nord. Le projet s'intitule « *Le français à la mesure d'un continent : un patrimoine en partage* ». L'École nationale des chartes est associée à ce projet dans trois domaines : l'organisation d'instituts d'été, dont le premier se déroulera en juin 2012 à La Nouvelle Orléans, des échanges de professeurs et d'étudiants entre l'École nationale des chartes, l'Université d'Ottawa et la Historic New Orleans Collection ; la réalisation commune d'une exposition virtuelle réelle et en ligne . Les élèves archivistes paléographes apporteront leur contribution particulière en repérant, dans les collections de la Historic New Orleans collection, les documents susceptibles de contribuer au projet. France Martineau, professeur invité à l'École nationale des chartes en décembre 2011, a proposé de signer une convention de coopération en 2012.

B. Coopération avec les institutions patrimoniales étrangères (archives, bibliothèques, musées)

1) Stages professionnels

Vingt-cinq élèves archivistes paléographes de deuxième année ont effectué en 2011 un stage d'un mois obligatoire à l'étranger dans des institutions patrimoniales (bibliothèques, archives, musées) européennes, américaines et russes. Ces stages, qui font suite à ceux effectués en France à la fin de la première année du cursus d'archiviste paléographe, doivent permettre aux futurs conservateurs de compléter leur expérience professionnelle en menant un projet à bien et de se familiariser avec la culture et la langue d'un autre pays. La liste des établissements concernés est en annexe du rapport. Deux étudiantes de master 2 ont effectué un stage à l'étranger, l'une à la Historic New Orleans Collection, l'autre à l'Académie des sciences de Russie.

2) Coopération avec la Historic New Orleans Collection (HNOC)

L'accord de coopération entre l'École nationale des chartes et la HNOC a été renouvelé en mars 2011 pour une durée de trois ans. Il prévoit à nouveau des échanges de chercheurs et d'étudiants entre les deux institutions.

Dans le cadre de ce partenariat, deux élèves archivistes paléographes de deuxième année, ont effectué un stage d'un mois à la Nouvelle Orléans. Un premier stage consistait à élaborer un inventaire détaillé d'une correspondance en français datant de la première moitié du XIXe siècle ; le deuxième portait sur la traduction en anglais d'archives françaises conservées au Louisiana State Museum.

En outre, une étudiante de master 2 a effectué un stage du 15 mars au 15 juin 2011 pour améliorer l'interface de consultation d'un inventaire des archives manuscrites concernant la Louisiane et conservées

en France, le Surrey Calendar qui comporte plus de 22 589 entrées. Les informations ont été mises à jour, notamment pour les fonds ayant appartenu à des institutions aujourd'hui disparues (ministère de la Guerre, archives de la Marine, archives du service hydrographique de la Marine, etc.). L'inventaire est à présent disponible à l'adresse http://www.hnoc.org/surrey/index.php?page=project_presentation.

3) Coopération avec la Newberry Library (Chicago, Etats-Unis)

La coopération entre les deux établissements, qui a démarré en 1984, se poursuit et a permis, en 2010, l'organisation d'échanges d'étudiants américains et d'archivistes paléographes travaillant dans les domaines de la cartographie, de la musique et de l'histoire du livre, domaines d'excellence de la Newberry Library. L'École nationale des chartes a reçu un étudiant américain boursier à la fin de l'année 2011.

C. Missions des personnels de l'École nationale des chartes

Les personnels de l'École nationale des chartes ont effectué une dizaine de missions à l'étranger en 2011. Ces déplacements sont liés à des participations à des colloques ou rencontres scientifiques, à des cours dispensés à l'étranger, notamment pour la Fédération internationale des instituts d'études médiévales (FIDEM), à des rencontres avec les correspondants étrangers de l'établissement ou des recherches dans des institutions étrangères.

D. Professeurs invités en 2011

Six professeurs et conservateurs étrangers ont séjourné à l'École nationale des chartes. Trois ont animé une conférence publique en Sorbonne :

- ▲ Mme Cristina Carbonetti Venditelli, professeur de diplomatique à l'Université Tor Vergata de Rome, sur *Les pratiques de conservation et conditionnements matériels dans la transmission des textes documentaires médiévaux* ;
- ▲ Mme Georgette Medleg Rodrigues, professeur d'archivistique à l'Université de Brasilia, sur *L'accès aux archives au Brésil et en France : convergences et divergences* ;
- ▲ M. Paul Saenger, conservateur à la Newberry Library de Chicago, sur *Les origines britanniques des divisions modernes en chapitres dans les Bibles latines du Moyen Âge* ;

Ont également été invités pour dispenser des cours à l'École nationale des chartes, Mme France Martineau, professeur de français à l'Université d'Ottawa, M. Paul Servais, professeur d'archivistique à l'Université catholique de Louvain (Belgique) et M. Mark Olsen, chef du projet American and French Research on the Treasury of the French Language de l'Université de Chicago.

V. LA BIBLIOTHÈQUE ET LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Le chantier d'aménagement de la nouvelle bibliothèque de l'École nationale des chartes dans le quadrilatère Richelieu a continué de mobiliser le personnel. Une première définition des besoins a servi pour le dossier de consultation des entreprises. Des précisions pourront être apportées pendant le déroulement du chantier, qui a débuté à l'automne 2011, en concertation avec l'opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC).

La coopération documentaire avec la bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art a abouti à l'identification de près de 10 000 titres de monographies et de 225 titres de périodiques en commun. Les chartes documentaires des deux établissements doivent donc être adaptées. La question de la circulation des lecteurs et des ouvrages a aussi été abordée à plusieurs reprises mais les conditions d'accès des lecteurs sur le site Richelieu sont à examiner également, en lien avec la Bibliothèque nationale de France.

L'équipe de la bibliothèque a mené plusieurs chantiers de localisation et de récolement des collections afin de mieux évaluer leur métrage linéaire. Le catalogue des périodiques a aussi été mis à jour et une vérification des états de collection doit être faite en 2012.

Les résultats de l'enquête de satisfaction menée auprès des usagers à la fin de l'année 2010 ont été exploités en 2011 et continueront de l'être en 2012. Ils montrent que nos lecteurs privilégient l'imprimé au numérique, apprécient le libre accès aux collections et la localisation géographique. Ils soulignent aussi quelques difficultés, comme l'accès distant aux ressources numériques ou encore les horaires d'ouverture peu étendus dans la soirée. Ces éléments serviront à faire évoluer le service en Sorbonne puis sur le site Richelieu. La lettre d'information bimensuelle fera connaître ces évolutions aux lecteurs.

En 2011, la chaîne de numérisation a fonctionné pour la dématérialisation des tirés-à-part, conservés sur le site des Bernardins, afin de mettre en place un accès plus aisé sur intranet et internet. Un partenariat a été conclu avec la BIU de la Sorbonne et Persée, site de numérisation rétrospective de revues françaises en sciences humaines et sociales, qui abrite déjà une partie de la collection de la revue *Bibliothèque de l'École des chartes* : il s'agit de numériser les thèses des archivistes paléographes, conservées aux Archives nationales et régulièrement demandées pour consultation à la bibliothèque. Une étudiante vacataire a été recrutée pour obtenir l'autorisation de numérisation auprès des auteurs qu'elle doit contacter et relancer. Ce travail de longue haleine, qui a commencé en 2011, se poursuivra en 2012.

Enfin, un groupe de travail sur la politique d'acquisition de la bibliothèque de l'École nationale des chartes, composé de quatre enseignants de l'établissement, a remis son rapport à l'automne 2011. Ce groupe préconise la mise en place en 2012 d'un conseil documentaire, organe consultatif devant se prononcer sur la charte documentaire de la bibliothèque. Cette recommandation rejoint celle que l'Inspection générale des bibliothèques avait émise en 2009.

A. Les locaux et la matérialité des collections

1) Le projet de rénovation du quadrilatère Richelieu

Le projet a connu une nouvelle phase d'évolution en novembre 2010 et l'élaboration des dossiers de consultation des entreprises. Suite à ces nouvelles études, certains éléments ont été débattus, notamment l'aménagement de la rotonde au niveau 5, à l'entrée de la bibliothèque sur la rue des Petits Champs. Une modification de cet espace a été demandée et le cabinet d'architecture Bruno Gaudin a fait deux nouvelles propositions. La direction de l'établissement a validé l'option permettant d'isoler l'espace détente des lecteurs des espaces professionnels.

Les travaux préliminaires (installation du chantier, protection des espaces patrimoniaux, démolition, curage) ont débuté à la fin du 1^{er} semestre 2011. En septembre 2011, une visite des locaux a été organisée pour M. Jean-Michel Leniaud, nouveau directeur de l'École nationale des chartes.

Les premières réunions du comité restreint du suivi de chantier ont débuté en octobre 2011. Elles se déroulent chaque mois et rassemblent les équipes de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre, ainsi que celles des trois bibliothèques du quadrilatère.

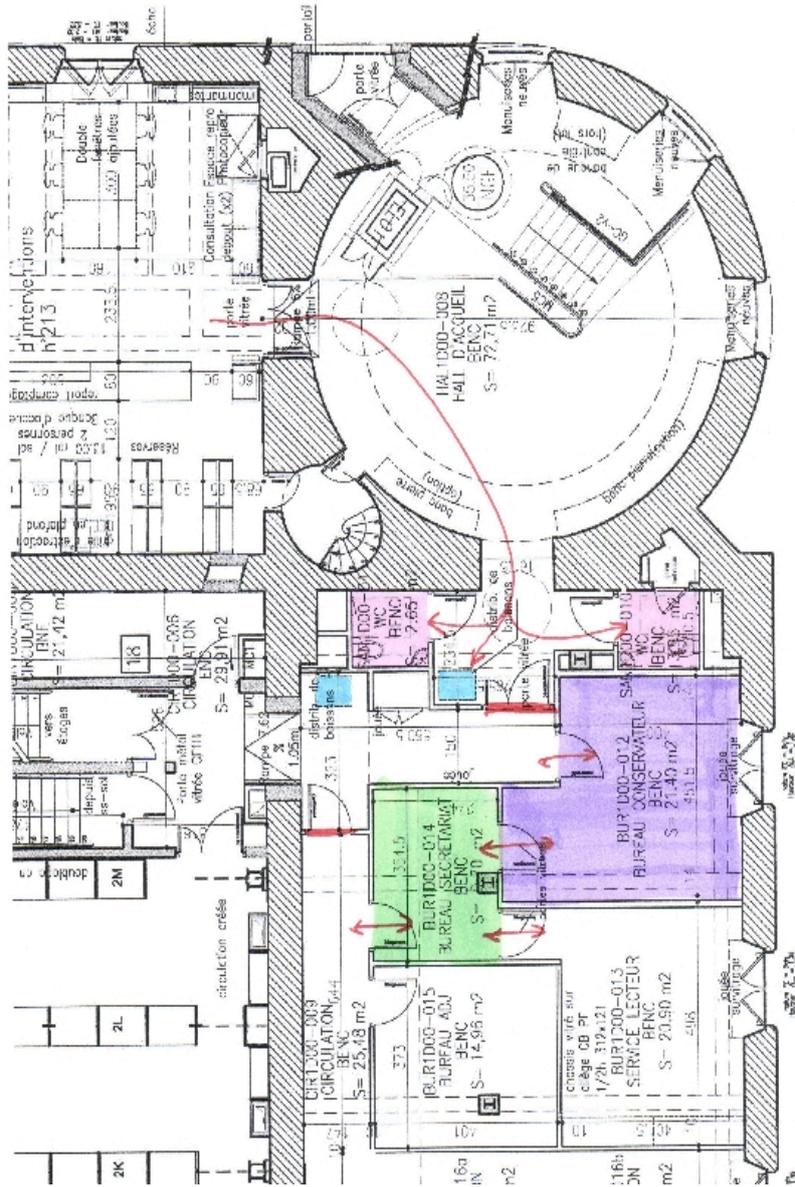
La concertation avec l'INHA et la BnF s'est poursuivie en 2011. Deux réunions avec les équipes de la bibliothèque de l'INHA ont eu lieu sur les thèmes de la coopération documentaire (janvier 2011) et sur les questions relatives au déménagement des collections (avril 2011).

Le bilan a montré que 225 titres de périodiques sont communs aux deux bibliothèques : il faut donc envisager une répartition des abonnements et une conservation partagée. Les collections de monographies de l'INHA et de la BEC contiennent environ 10 000 volumes en double. Là aussi, une coopération s'avère nécessaire. Des accords de principe ont été pris entre les bibliothèques. A terme, les établissements souhaitent arriver à la signature d'une convention.

Une réunion avec la mission de la BnF chargée du projet Richelieu a eu lieu en janvier 2012. Elle a permis d'évoquer la question de la carte de lecteur commune.

L'année 2011 a également permis l'installation et les premiers tests du logiciel OLIMP, outil de prévision de l'implantation des collections, qui sera utilisé pour définir la localisation des collections dans la nouvelle bibliothèque rue de Richelieu. Développé pour la BULAC, cet outil offrira toutes ses capacités de modélisation lorsque l'équipement mobilier des nouvelles salles de lecture sera défini.

BENC - Proposition de plan modifié pour le Niveau 5 – OPTION N°2
 Echelle : sans



2) Organisation des collections et des services en Sorbonne

a) Le métrage linéaire des collections

Le chiffre d'accroissement global sur l'année 2011 pour le site Sorbonne est de 31 ml.

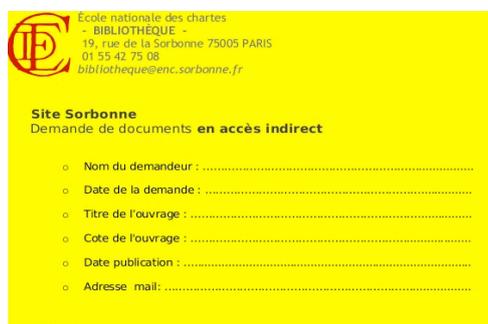
Métrage linéaire des collections: 3381 ml.

Bibliothèque de la Sorbonne	2630 ml
Cave	45 ml
Bernardins	100 ml
Calvin	120 ml
CTLes	486 ml

Aucun versement de collections au CTLES n'a été effectué en 2011.

b) La sécurité des personnes en Sorbonne

Certaines collections étant d'accès difficile, elles ont été placées en accès indirect. Ce sont des collections situées au-dessus des portes d'entrée des couloirs des premier et deuxième étages. Les lecteurs doivent remplir un bulletin de communication afin que l'équipe de la bibliothèque atteigne pour eux les documents. Les informations relatives à la localisation dans le catalogue ont été mises à jour.



École nationale des chartes
- BIBLIOTHÈQUE -
19, rue de la Sorbonne 75005 PARIS
01 55 42 75 08
bibliotheque@enc.sorbonne.fr

Site Sorbonne
Demande de documents **en accès indirect**

- o Nom du demandeur :
- o Date de la demande :
- o Titre de l'ouvrage :
- o Cote de l'ouvrage :
- o Date publication :
- o Adresse mail :

(Bulletin de communication pour les collections en accès indirect)

Une échelle sécurisée a été installée en salle du fer à cheval de la bibliothèque (3e étage). Celle-ci permet un accès aux collections de la cote 8P, stockées très en hauteur.

Pour rappel, trois personnes de la bibliothèque ont reçu une formation de secouriste. Un défibrillateur a été installé derrière la banque de prêt.

B. Collections et politique documentaire

1) Monographies et grandes collections

En 2011, la bibliothèque a effectué 1172 acquisitions onéreuses, se répartissant entre 705 monographies et

467 ouvrages appartenant à des collections. Ont été acquis 754 ouvrages en langue française (539 monographies + 215 collections) et 377 ouvrages en langues étrangères (166 monographies + 211 collections). A cela s'ajoutent 42 volumes en latin.

a) Monographies isolées

Les collections se sont accrues de 881 unités, soit 62 volumes de plus qu'en 2010. La bibliothèque a réalisé 705 acquisitions onéreuses (539 achats français et 166 étrangers) et elle a reçu 176 dons (130 ouvrages français et 46 en langues étrangères).

Depuis 2007, les acquisitions de monographies ne cessent d'augmenter (voir tableau ci-dessous).

Cette évolution s'explique par l'augmentation des suggestions d'acquisitions émanant des enseignants chercheurs et des étudiants, notamment dans les domaines comme la philologie, l'histoire du droit et des institutions, l'histoire du livre, l'histoire de France et ses sources, l'histoire religieuse et l'histoire littéraire. Le budget de 30 000 euros consacré aux acquisitions de monographies a été maintenu en 2011. Depuis 2010, le système de gestion de bibliothèque Koha permet aux lecteurs de saisir leurs suggestions d'acquisition à partir de leur compte. Cette fonctionnalité est de plus en plus utilisée.

Statistiques acquisitions Monographies 2011		Achats			Dons			Total	
		Fr.	Et.	Total	Fr.	Et.	Total	A/D	%
A	<i>Bibliographie, histoire du livre et de l'imprimé</i>	47	13	60	3	8	11	71	8,06
AN	<i>Archives nationales</i>			0		5			
B	<i>Catalogues, inventaires, archivistique</i>	22	5	27	5	5	10	37	4,20
C	<i>Paléographie, codicologie, diplomatique</i>	2		2	3	2	5	7	0,79
D	<i>Géographie historique, cartographie</i>	2		2	9	1	10	12	1,36
DOC	<i>Documentation professionnelle</i>	42	2	44	10		10	54	6,13
DOCM	<i>Documentation professionnelle Master</i>	12	3	15	3		3	18	2,04
E	<i>Histoire universelle, biographies, héraldique, historiographie</i>	40		40	8	1	9	49	5,56
F	<i>Histoire religieuse</i>	23	19	42	10	7	17	59	6,70
G	<i>Histoire France - Source</i>	12	2	14	3		3	17	1,93
H	<i>Histoire de France</i>	44	10	54	12	1	13	67	7,60
I	<i>Histoire de l'Allemagne</i>	1		1	1	1	2	3	0,34
IA	<i>Histoire du Benelux</i>			0			0	0	0,00
IB	<i>Histoire de l'Angleterre</i>	2	12	14			0	14	1,59
IC	<i>Histoire Byzantine</i>	3		3	2	1	3	6	0,68
ID	<i>Histoire de la Péninsule Ibérique</i>		6	6	3		1	7	0,79
IE	<i>Histoire de l'Italie</i>	5	15	20	3	5	8	28	3,18
IF	<i>Histoire générale de l'Europe</i>	35	15	50	1		1	51	5,79
IG	<i>Histoire de l'Antiquité</i>	1		1	2		1	2	0,23
IH	<i>Histoire Pays slaves</i>			0			0	0	0,00
IJ	<i>Histoire de la Suisse</i>			0			0	0	0,00
IL	<i>Histoire de l'Amérique</i>	1		1	1		1	2	0,23
J	<i>Philologie et linguistique</i>	22	15	37	6		6	43	4,88
K	<i>Histoire du droit et économie</i>	47	8	55	6	1	7	62	7,04
L	<i>Littérature latine</i>	18	3	21	3		3	24	2,72
M	<i>Langues vernaculaires</i>	29	10	39	1		1	40	4,54
O	<i>Histoire littéraire, histoire de la culture et des idées</i>	64	19	83	18		18	101	11,46
P	<i>Histoire de l'art, archéologie, architecture, numismatique</i>	58	9	67	15	8	23	90	10,22
S	<i>Sciences, histoire des sciences, astrologie</i>	2		2			0	2	0,23
U	<i>Dictionnaires, encyclopédies, Usuels</i>	5		5	2		2		0,00
CD	<i>Cédéroms</i>			0			0	0	0,00

Total acquisitions Monographies 2011

539	166	705	130	46	176	881	100,00
-----	-----	-----	-----	----	-----	-----	--------

Total acquisitions Monographies 2010

498	146	644	122	53	175	819	
-----	-----	-----	-----	----	-----	-----	--

Total acquisitions Monographies 2009

371	112	482	148	46	194	676	
-----	-----	-----	-----	----	-----	-----	--

On peut distinguer quatre grands domaines d'acquisition, du plus important au plus modeste :

- ✦ le premier domaine rassemble l'histoire littéraire (101 ouvrages acquis – 11,46 %) et l'histoire de l'art (90 ouvrages acquis – 10,22 %), soit 20 % des acquisitions en 2011 ;
- ✦ l'histoire du livre (8,06 %), l'histoire de France (7,60 %), l'histoire du droit et des institutions (7,04 %), l'histoire universelle (6,70 %), la documentation en bibliothéconomie (6,13 %), l'histoire de l'Europe (5,79 %) et l'histoire religieuse (5,56 %) forment le deuxième groupe et représentent 46 % des achats ;
- ✦ la philologie (4,88 %), les langues vernaculaires (4,54 %) et les catalogues (4,20 %) constituent 13 % des acquisitions ;
- ✦ enfin, l'histoire de l'Italie (3,89 %), la littérature latine (2,72), la documentation destinée aux masters (2,04 %), l'histoire et ses sources (1,93 %) et la géographie historique (1,93 %) forment 12.5 % des acquisitions.

Ces chiffres fournissent une cartographie des acquisitions qui correspondent aux domaines d'excellence de l'établissement.

En 2011, les acquisitions ont été particulièrement riches dans les domaines suivants :

- ✦ Histoire littéraire et des idées, cote O (11,46 %) : 16 ouvrages de plus qu'en 2010
- ✦ Histoire de l'art, cote P (10,22 %) : 20 ouvrages de plus qu'en 2010
- ✦ Histoire du livre, cote A (8,06 %) : 12 ouvrages de plus qu'en 2010
- ✦ Histoire de l'Europe, cote IF (5,79 %) : 26 ouvrages de plus qu'en 2010
- ✦ Philologie et linguistique, cote J (4,88 %) : 26 ouvrages de plus qu'en 2010
- ✦ Langues vernaculaires, cote M (4,54 %) : 34 ouvrages de plus qu'en 2010

L'interdisciplinarité des ouvrages continue de s'accroître et rend leur cotation plus délicate. La diversité des thèmes regroupés sous la cote O (histoire littéraire et histoire de la culture et des idées) en est un exemple. Cela explique en partie l'augmentation constante des acquisitions dans ce domaine (8,29 % en 2008, 9,21 % en 2009, 10,38 % en 2010, 11,46 % en 2011).

Le rapprochement avec l'INHA et la BnF au sein du quadrilatère Richelieu, pôle spécialisé en histoire de l'art dont l'ouverture est programmée en 2014, entraînera sans doute ces prochaines années une révision de la politique d'acquisition dans ce secteur, domaine bien couvert par la bibliothèque.

D'autres domaines de recherche voient cette année une baisse dans leurs acquisitions :

- ✦ Histoire du droit et des institutions, cote K (7,04 %) : 66 ouvrages de moins qu'en 2010
- ✦ Histoire religieuse, cote F (6,70 %) : 28 ouvrages de moins qu'en 2010
- ✦ Documentation professionnelle, cote DOC (6,13 %) : 22 ouvrages de moins qu'en 2010
- ✦ Histoire de France et ses sources, cote G (9,3 %) : 31 ouvrages de moins qu'en 2010.

En 2010, l'histoire du droit et des institutions occupait de très loin la première place dans les acquisitions avec un pourcentage très élevé (14,7 %). Cette hausse importante était due à la modification des épreuves du concours de l'Institut national du patrimoine en 2008. En effet, la bibliothèque avait vu tripler les acquisitions dans ce domaine de recherche : 38 ouvrages acquis en 2007, 121 en 2010. Cette année, les acquisitions ont été moins nombreuses, néanmoins l'histoire du droit et des institutions conserve une place importante (7,04 %) au sein de la politique documentaire.

Enfin, certains domaines sont stables par rapport à 2010 :

- ⤴ Archivistique et catalogues, cote B (6,96 %) : 37 ouvrages acquis en 2010 – 30 ouvrages acquis en 2010
- ⤴ Histoire universelle, cote E (5,56 %) : 49 ouvrages acquis en 2010 – 48 ouvrages acquis en 2010
- ⤴ Histoire de France, cote H (7,60 %) - 67 ouvrages acquis en 2011 – 61 ouvrages en 2010
- ⤴ Littérature latine (2,72 %) : 13 ouvrages acquis en 2011 – 10 ouvrages en 2010
- ⤴ Géographie historique (1,36 %) : 11 ouvrages acquis en 2011 – 13 ouvrages acquis en 2010.

Même si, depuis 2010, la littérature latine ne cesse de progresser (0,26 % en 2008 ; 0,86 % en 2009 ; 1,22 % en 2010 ; 2,72 % en 2011), elle reste, par rapport aux autres disciplines, trop faiblement représentée.

b) Monographies en langues étrangères

Les acquisitions de monographies en langues étrangères continuent d'augmenter : en 2011, 212 ouvrages en langues étrangères (166 acquisitions et 46 dons) viennent étoffer le fonds de la bibliothèque, soit 12 ouvrages de plus qu'en 2010 et 100 ouvrages de plus qu'en 2007. Les acquisitions de publications étrangères doivent continuer d'augmenter au sein des collections de la bibliothèque.

Comme en 2010, ce sont les domaines de recherche tels que l'histoire religieuse et l'histoire du livre qui sont les mieux couverts. L'histoire de l'Italie (20 ouvrages acquis), la philologie et la linguistique (19 ouvrages acquis), l'histoire générale (15 ouvrages acquis), l'histoire de l'Angleterre (12 acquisitions) viennent ensuite. L'anglais reste prédominant, suivi à égalité par l'allemand et l'italien.

Ces deux dernières langues sont de plus en plus représentées dans les domaines de recherche comme la philologie et l'histoire de l'Italie. L'espagnol vient loin derrière, même si des usuels ont été récemment achetés en langue catalane pour enrichir le fonds en philologie et linguistique. Des ouvrages en langue russe ont également été donnés à la bibliothèque. Ils viendront, après avoir été catalogués et indexés, renforcer le fonds en histoire du livre. La présence de cette langue au sein de nos collections tend à augmenter, favorisée par les échanges qu'entretient l'École nationale des chartes avec des bibliothèques et des archives russes.

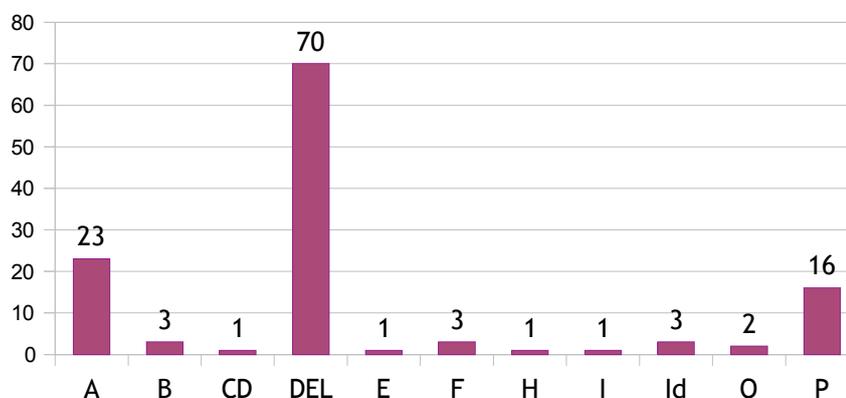
c) Dons de monographies

La bibliothèque reçoit toujours autant de publications, bien souvent offertes par des archivistes paléographes ou des professeurs invités. Ce mode d'acquisition est loin d'être négligeable pour la bibliothèque puisqu'il représente 176 ouvrages en 2011 (130 ouvrages en langue française et 46 en langues étrangères), soit 20 % du nombre total des acquisitions. Ce résultat est pratiquement identique à celui de 2010.

Les 125 volumes du don François Avril ont été répartis dans le fonds général de la bibliothèque de l'École nationale des chartes. Ils sont venus enrichir les fonds consacrés à l'histoire du livre, l'histoire de l'art et la collection de tirés-à-part.

Répartition du don François Avril dans le fonds de la bibliothèque

Nombre de volumes



Disciplines

La bibliothèque a également reçu 393 volumes donnés par la famille de M. Charles de Lasteyrie, archiviste paléographe, député et ministre des finances de 1922 à 1924. Ces tirés-à-part vont être rapidement numérisés.

Enfin, la bibliothèque a reçu à la fin de l'année un don d'ouvrages en langues étrangères (allemand, anglais, néerlandais) provenant de la bibliothèque personnelle de M. Albert Labarre, spécialiste d'histoire du livre. Ce fonds est en cours de traitement.

d) Grandes collections (Order standing)

En 2011, les acquisitions de monographies publiées au sein de collections ont porté sur 172 titres. L'ensemble des ouvrages achetés pour cette année s'élève à 467 volumes, soit 62 de moins qu'en 2010. Le fournisseur principal pour ces commandes permanentes est toujours la librairie *Aux Amateurs du livre*, avec plus de 400 titres suivis par leur service de gestion des séries. Le fournisseur *Casalini libri* vient en second, avec une dizaine de titres issus de publications italiennes. Par ailleurs, *Les Belles Lettres* et la *Librairie Vrin*

ont permis de mettre en place des acquisitions permanentes pour quelques titres de suites à des tarifs concurrentiels. Citons enfin la *Selden Society* et la *Pipe Roll Society* auxquelles la bibliothèque est abonnée et dont elle reçoit les publications.

Acquisitions par domaines :

La répartition disciplinaire a été la suivante :

Cote	Disciplines	Nbr. de titres	Nbr. de vols.
A	Bibliographie-Histoire du livre	7	15
B	Archivistiques-Inventaires	3	5
C	Paléographie-Codicologie-Diplomatique	5	12
D	Géographie	2	2
E	Histoire universelle-Biographie-Historiographie	6	10
F	Histoire religieuse	17	55
FS	Fac-similés	1	3
G	Histoire de France sources	3	4
H	Histoire de France	6	10
I	Histoire d'Allemagne	2	5
Ic	Histoire de l'Orient latin et byzantin	1	5
IF	Histoire générale	16	51
J	Philologie-Linguistique	6	11
K	Histoire du droit	1	13
L	Littérature latine et grecque	6	17
M	Langues vulgaires	15	63
O	Histoire littéraire-Histoire de la culture	35	91
P	Histoire de l'Art-Archéologie-Numismatique	7	13
Q	Périodiques	18	54
S	Sciences	1	2
U	Ouvrages de références	15	26
			467

Globalement, ces chiffres sont très similaires à ceux de l'année dernière ; ils ont légèrement fluctué du fait des variations de la production éditoriale.

Acquisitions par langues :

Ces acquisitions se répartissent comme suit :

- ▲ 215 ouvrages en langue française,
- ▲ 211 ouvrages en langues étrangères (79 en anglais, 103 en allemand et 28 en italien)
- ▲ 42 ouvrages en latin

Acquisitions de nouvelles suites :

Quatre nouveaux titres en abonnement viennent compléter les collections existantes. Des achats rétrospectifs ont accompagné ces commandes à hauteur de 48 volumes.

- ⤴ Moyen Âge européen (éditions littéraires et linguistiques de l'Université de Grenoble) : 6 vol.
- ⤴ De Gruyter Texte : 19 vol.
- ⤴ Residenzenforschung (Thorbecke) : 22 vol.
- ⤴ Studien zur Germania sacra : neue Folge : 1 vol.
- ⤴ Textes littéraires de la renaissance (Champion) : 4 vol.
- ⤴ Texts and transitions (Brepols) : 4 vol.
- ⤴ Officina neolatina (Brepols) : volumes sous presse.

Antiquariat :

Une collection existante a également pu être complétée par des achats en antiquariat. Il s'agit de Études d'histoire du droit et des idées politiques (Université Toulouse I) : 22 vol.

e) Bilan

La contribution des professeurs aux suggestions d'achat est toujours importante. Leurs demandes d'acquisitions en langues étrangères ne cessent de croître et la bibliothèque tente, dans la mesure du possible, d'y répondre efficacement grâce à la mise en place d'un réseau de libraires efficaces et spécialisés, implantés pour la majorité d'entre eux dans le Quartier latin.

Cette proximité entre la bibliothèque et ses fournisseurs est un atout car elle permet un meilleur suivi des commandes et garantit l'obtention rapide des ouvrages. La bibliothèque contribue à maintenir l'existence de librairies plurielles dans le Quartier latin dont l'avenir est incertain.

L'acquisition d'ouvrages à tirage limité, d'ouvrages à compte d'auteur ou édités par des laboratoires de recherche ou des sociétés savantes ne bénéficiant pas d'un réseau de distribution oblige la bibliothèque à s'adresser directement aux auteurs ou aux éditeurs.

Pour l'acquisition d'ouvrages en antiquariat sur des sites marchands, le paiement par carte bleue, nouvellement introduit par le service financier de l'établissement, a permis d'accélérer la procédure. Cet outil de paiement va faciliter les acquisitions pour les ouvrages épuisés, difficiles à obtenir.

2) Périodiques

Les titres de périodiques vivants sont au nombre de 502 (279 étrangers, 223 français). Trois cent soixante-dix-sept titres sont acquis de manière onéreuse, 125 proviennent de dons ou d'échanges, notamment grâce à la politique généreuse menée depuis de nombreuses années déjà par le comité éditorial de la revue la *Bibliothèque de l'École des chartes*.

Plus de 1000 fascicules ont été bulletinés cette année. Trois trains de reliure ont permis de traiter 373 volumes.

Les nouveaux abonnements sont : La revue de la Bibliothèque nationale et universitaire, Medioevo, West 86th.

Une opération d'antiquariat auprès des éditeurs a permis la réception de 35 fascicules pour un montant de 631,01€.

Fascicules acquis par antiquariat en 2011 :

Nb fasc.	Titre
2 fasc	Hypothèse
1 fasc	Bulletin bibliographique Rencesvals
1 fasc	Annuaire de la Société du Val de Villé
2 fasc	Revue française d'héraldique et de sigillographie
2 fasc	Études grégoriennes
4 fasc	Bulletin bibliographique de la Société arthurienne
1 fasc	Études franciscaines
4 fasc	Bulletin archéologique du CTHS
8 fasc	Cahiers de la Méditerranée
4 fasc	Temporalités
4 fasc	Annales valaisannes
1 fasc	Revue du Tarn

3) La maintenance des collections

En 2011, l'entretien des collections s'est poursuivi à un rythme soutenu. Quatre cent vingt-six volumes de périodiques et de collections en fascicules ont été reliés. Afin d'améliorer l'état du fonds, cent vingt-quatre monographies anciennes du fonds général et trente reliures de la revue *Bibliothèque de l'École des chartes* ont été de nouveau reliées. Des travaux spécifiques ont été réalisés sur deux recueils de fac-similés de grand format.

Soixante-deux mètres linéaires de collections ont été cirés principalement avec l'aide des vacataires employés durant l'été. Les salles concernées sont la salle du fer à cheval, le couloir du 3^e étage, le service des cours et la mezzanine. Cent trente-quatre ouvrages ont été réparés, dont plus de la moitié avec des interventions plus conséquentes sur l'ouvrage. Dix reliures anciennes ont été restaurées avec du cuir ou consolidées avec du papier japonais et six cartonnages éditeurs ont été restaurés.

C. Les services

1) Les services aux lecteurs

L'ensemble des services aux lecteurs est décrit sur le site web de l'École nationale des chartes (www.enc.sorbonne.fr), dans les pages consacrées à la bibliothèque. Des fiches d'inscription pour un certain

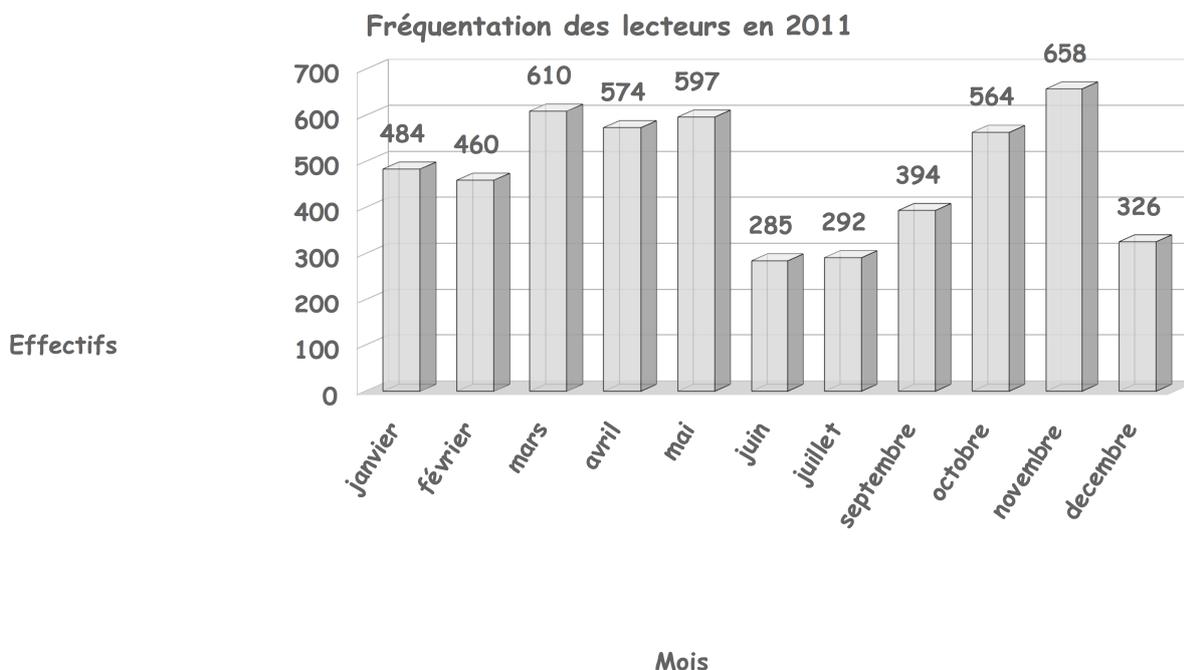
nombre de ces services sont disponibles, sur place à la banque de prêt ou à distance sur le site (réservations d'ouvrages, suggestions d'achats, demandes de prêt entre bibliothèques, demandes d'accès à la bibliothèque). En outre, les renseignements par téléphone ou par messagerie électronique sont assurés toute l'année aux heures ouvrables.

a) Les horaires

La bibliothèque est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 19h, le samedi de 9h30 à 18h, soit 58h30 par semaine. Elle est fermée deux fois par an, durant les périodes de fermeture de l'École, pour les congés de Noël et au mois d'août.

b) Le lectorat

Cette année, la bibliothèque a reçu 5244 visites de lecteurs, soit une moyenne de 476 visites par mois.



Neuf cent soixante-quatorze lecteurs (élèves, étudiants, professeurs, archivistes paléographes) sont inscrits à la bibliothèque et bénéficient du prêt. Les élèves et étudiants sont inscrits à la bibliothèque dès le début de leur formation à l'École nationale des chartes. Deux cent quarante-trois lecteurs actifs le sont depuis un an, 333 le sont depuis deux ans, 387 depuis trois ans.

En 2011, 169 lecteurs extérieurs ont utilisé la bibliothèque. Trente-trois demandes d'accès ont été refusées, les lecteurs étant réorientés vers d'autres services (prêt entre bibliothèques) ou établissements (Archives nationales pour la consultation des thèses des élèves, autres bibliothèques du Quartier latin).

Parmi les 169 lecteurs autorisés, 96 l'ont été pour l'année universitaire complète, les 73 autres obtenant des autorisations d'accès temporaires. 62 personnes bénéficiaient déjà d'une carte de lecteur lors des années précédentes et l'ont renouvelée. Une majorité de lecteurs extérieurs (107) ont formulé leur première demande d'accès en 2011.

Caractéristiques des lecteurs extérieurs :

Statuts et disciplines :

	Enseignant-chercheur	Doctorat	Master 2	Master 1	Total
Histoire	7	13	7	5	32
Histoire médiévale	14	12	4	2	32
Histoire de l'art	3	16	6	3	28
Histoire du droit	2				2
Histoire des sciences	2		1		3
Littérature médiévale	9	4		4	17
Langues étrangères	1	1	2	1	5
Archéologie		2	1	1	4
Architecture			1		1
Musicologie	1	1	1	1	4
Philologie		2	1		3
Autres	9	9		4	22
Total	48	60	24	21	153*

* 16 autres lecteurs non universitaires ont eu accès à la bibliothèque en 2011.

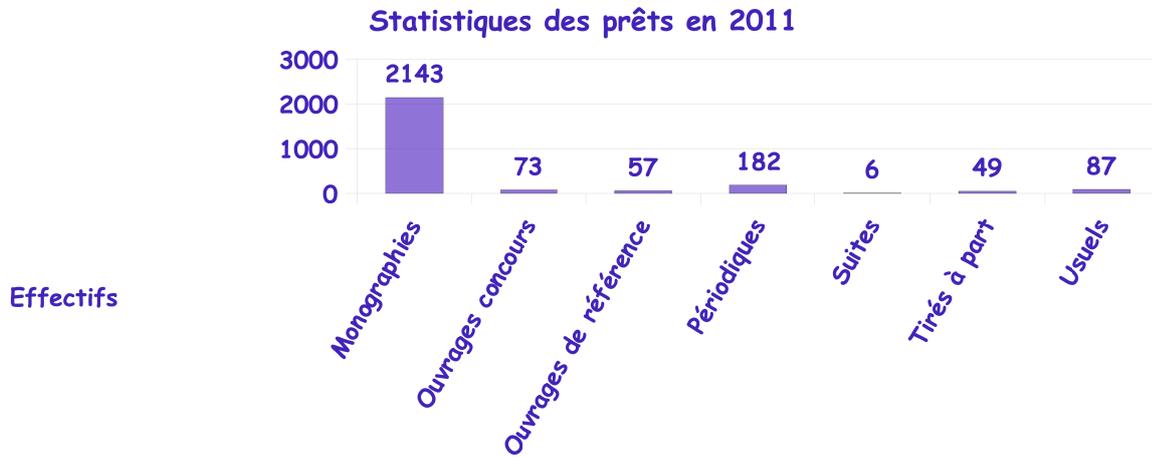
Répartition géographique des lecteurs extérieurs (Établissements / Universités de rattachement) :

Universités parisiennes	Paris 1	18	67
	Paris III	8	
	Paris IV	31	
	Nanterre Paris Ouest	7	
	Autres Universités	3	
Autres établissements parisiens	EPHE	9	22
	EHESS	3	
	INHA	3	
	IRHT	3	
	École du Louvre	2	
	ENS	2	
Autres établissements français (hors Paris)	ENS Lyon	2	33
	Universités	31	
Universités à l'étranger		21	21
Établissements non précisés		10	10
Total		153	153

c) Le prêt

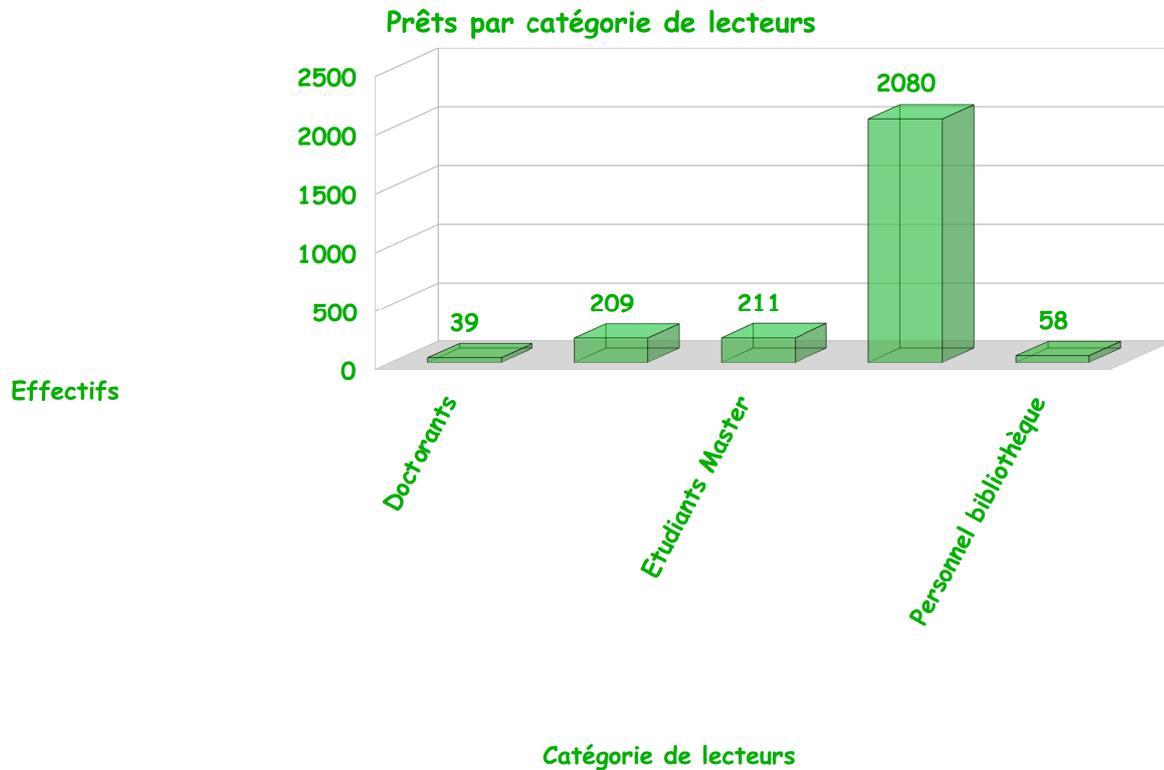
Le prêt aux lecteurs :

Deux mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept prêts ont été enregistrés en 2011 contre 2608 en 2010.



Effectifs

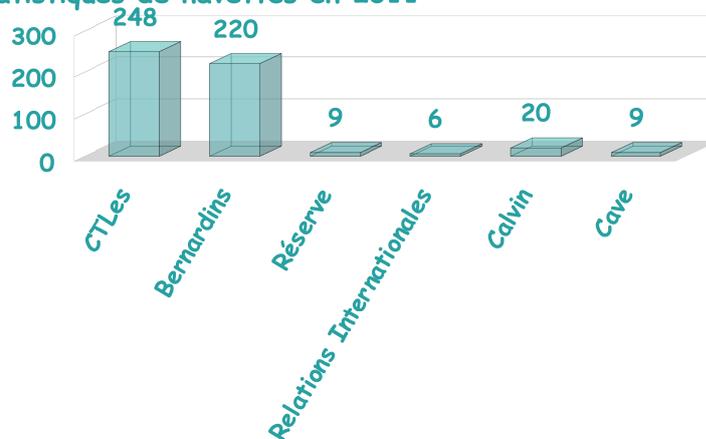
Types de documents



Effectifs

Catégorie de lecteurs

Statistiques de navettes en 2011



Effectifs

Dépôts

Le prêt entre bibliothèques :

P.E.B. Fournisseur année 2011

DOCUMENTS	Demandes	Refus	Envoyés
Monographies françaises	60	37	23
Monographies étrangères	90	41	49
Photocopies / ouvrage français	102	4	98
Photocopies / ouvrage étranger	102	4	58
Résumés de thèses	4	0	4
Demande P.E.B. Thèses ENC	15	15	0
TOTAL	336	104	232

P.E.B. Demandeur année 2011

DOCUMENTS	Demandés	Reçus	Refus
Monographies françaises	20	19	1
Monographies étrangères	21	17	4
Périodiques français	0	0	0
Périodiques étrangers	3	3	0

Les envois de photocopies sont répartis comme suit :

- . 11 tirés à part
- . 26 articles de périodiques
- . 19 extraits de monographie

d) La communication

La bibliothèque a créé une lettre d'information à l'attention de ses lecteurs. Cette lettre bimensuelle est envoyée par courriel à l'ensemble des élèves et du personnel de l'École. Elle est également diffusée sur le catalogue en ligne de la bibliothèque et l'intranet de l'École. Son format A4 permet également de réaliser facilement une édition imprimée et une affiche. En 2012, sa diffusion sera élargie aux lecteurs extérieurs de la bibliothèque.

La lettre d'information aborde différentes rubriques concernant les actualités de la bibliothèque :

- ▲ Ressources numériques
- ▲ Zoom sur une fonctionnalité du catalogue
- ▲ Nouvelles acquisitions
- ▲ Projets en cours (numérisation des thèses, réaménagement du quadrilatère Richelieu, TP etc ...)
- ▲ Dons
- ▲ Nouveaux services (numériseur, prêt clé USB etc.)

e) Liste des acquisitions

Une liste des acquisitions de la bibliothèque est réalisée chaque mois à partir des informations du catalogue (rapports Koha). Elle est ensuite diffusée sur l'intranet de l'École. Une version imprimée est en consultation auprès de l'espace «Nouveautés» en salle de lecture (2^e étage).

f) Le service reprographie

Un numériseur de livres a été installé. Il permet de scanner les pages d'un livre sans abîmer la reliure et ensuite de sauvegarder directement sur clé USB ou d'éditer une version papier (sortie sur imprimante connectée). Plusieurs paramétrages et réglages sont possibles : mode image ou mode rafale, effacement des blancs, impression au format A4 noir et blanc, etc...

Une session réservée aux professeurs de l'École nationale des chartes a été créée sur la machine, leur permettant, à des fins pédagogiques, de numériser des pages et de les sauvegarder sur leurs clés USB gratuitement. La bibliothèque a également mis en place un système de prêt de clés USB pour une durée d'une semaine.

2) Le Système informatisé de gestion de bibliothèque (SIGB)

La bibliothèque est équipée depuis 2009 du logiciel libre de gestion de bibliothèque Koha. À l'issue d'une opération globale de conversion du catalogue papier et de récolement des collections, l'ensemble du catalogue est accessible en ligne, sur place par le biais de l'OPAC, ou via le web sur le site internet de l'École.

La bibliothèque a choisi ce SIGB après une série de tests menée fin 2008 et début 2009. L'installation a été réalisée au printemps 2009, et la migration des données s'est déroulée en juillet 2009. Le changement de système s'est accompagné d'une trentaine d'heures de formation pour le personnel de la bibliothèque, de présentation aux élèves et aux enseignants, d'une présentation officielle en janvier 2010 et d'une présentation aux collègues d'autres établissements lors d'une formation dispensée à l'URFIST en mars et avril 2010. Les formations du personnel ont entièrement été assurées en interne.

Doté d'une interface publique attrayante, entièrement accessible par l'intermédiaire d'un simple navigateur Web, tant pour les usagers que pour les professionnels, ce SIGB a séduit les utilisateurs. Encore problématiques en 2009 et 2010, certains points ont été définitivement améliorés en 2011 : la gestion des acquisitions, le contrôle des autorités et l'intégration dans le Sudoc.

En 2011, le travail autour du SIGB a été consacré au développement d'outils de travail dédiés au fonctionnement de la bibliothèque : dictionnaire des cotes utilisées, outil de gestion des nouveautés avec affichage d'un carrousel attrayant de couvertures sur l'interface publique du catalogue qui a en outre bénéficié d'une nouvelle charte graphique, plus en harmonie avec celle du site web de l'École nationale des chartes.

3) Les ressources numériques

La bibliothèque a choisi de maintenir la quasi totalité des abonnements souscrits en 2006-2007, 2008 et 2009. L'abonnement à la base EEBO, peu consultée depuis 2009, avait été interrompu en 2010. Il a été renouvelé au début de l'année 2012 dans le cadre d'une licence nationale signée par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES) et l'éditeur ProQuest.

a) La documentation électronique

L'élargissement de l'offre documentaire numérique a été poursuivi en 2011, avec un accent mis sur les périodiques, conformément au plan de développement proposé dès 2006. L'achat d'archives des revues Brepols disponibles à la bibliothèque a fait partie de cette tendance.

Amorcée en 2010, avec la Bibliothèque numérique de l'éditeur ENI et l'abonnement aux Collections numériques de l'éditeur Garnier, la mise en place d'une offre de livres numériques semble avoir trouvé des usagers, comme en témoignent les statistiques de connexion.

Le budget consacré au développement de ces ressources est relativement stable depuis 2006, puisqu'il était de 180 € par usager en 2007, 149 € en 2008, 240 € en 2009, 206 € en 2010 avant de passer à 171 € en 2011.

Si l'on rapporte le budget à l'usage qui en est fait, on retrouve cette stabilité : c'est toujours l'usage intensif de quelques bases de données (Brepolis, dictionnaires Godefroy et Huguet) qui domine dans les statistiques d'usage, mais on constate aussi une baisse significative de l'utilisation des corpus numérisés (corpus de littérature médiévale, Patrologia Latina Database) qui assurait auparavant l'essentiel des connexions.

Le coût TTC par consultation passe de 3,37 € en 2007 à 2,28 € en 2008, 2,36 € en 2009 pour s'élever à 4,51 € en 2010 et 4,61 € en 2011. Cette augmentation s'explique par la progression du budget consacré aux ressources électroniques, mais aussi par la nette diminution des consultations des ressources proposées. Des actions de présentation et de formation plus nombreuses doivent être organisées en 2012.

Évolution des consultations de bases de données de 2006 à 2011 :

Titre de la base	Consultations 2006-2007	Consultations 2008	Consultations 2009	Consultations 2010	Consultations 2011
Proquest					
Acta Sanctorum	127	230	126	85	27
Patrologia Latina	341	678	493	331	212
EEBO	x	175	72	0	x
Garnier numérique					
Corpus narratif Basile	212	45	200	56	16
Corpus de littérature médiévale	1612	68	2768	555	283
Classiques Garnier Numérique	x	x	x	36	886
Dictionnaire Godefroy	2218	353	3943	3129	1060
Dictionnaire Huguot	399	78	495	351	1194
Brepols					
Brepolis (bases)	1527	5807	3455	3500	2084
E-journals (revues)	x	x	x	x	246
Miscellanea (ebooks)	x	x	x	x	859
Cairn					
Cairn	x	411	583	483	497
Divers					
JSTOR	x	x	?	500	69
Encyclopedia Universalis	x	x	x	160	
BN ENI	x	x	x	340	638
ITER	900	287	95	100	33
Total	6436	7845	12135	9186	7433
Légende : X : ressource non disponible durant cette période					
* : données non disponibles pour cette période					

Liste des nouvelles acquisitions en 2011 :

- ▲ Sont disponibles depuis 2011 : Mirabile, Miscellanea Online (Brepols), Collections numériques Garnier, Bibliothèque numérique ENI.
- ▲ La base Mirabile rassemble plusieurs outils lexicographiques portant sur les poésies latine médiévales.
- ▲ Miscellanea Online est une nouvelle collection numérique lancée par l'éditeur Brepols, qui rassemble des volumes de mélanges consacrés à l'histoire médiévale, parus depuis 2000. Cette collection bénéficie de la même interface que les périodiques numérisés par cet éditeur.
- ▲ La bibliothèque numérique ENI était disponible dès la fin 2010 mais a trouvé son public en 2011. Elle rassemble environ 300 titres d'ouvrages d'informatique, de tous niveaux, dans tous les domaines.

Acquisitions de ressources électroniques depuis 2006 :

Achats effectués en 2006 – 2007	Type	Fournisseur
Brepols Medieval	Base bibliographique	Brepols
Brepols Latin Complete	Corpus textuel	Brepols
Acta sanctorum	Corpus textuel	Proquest
Patrologia Latina Database	Corpus textuel	Proquest
Corpus de la littérature médiévale	Corpus textuel	Champion
Corpus de la littérature narrative, du Moyen âge au XXe siècle	Corpus textuel	Champion
Dictionnaire de l'ancienne langue française de Frédéric Godefroy	Outil de travail	Champion
Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle d' Edmond Huguet	Outil de travail	Champion
ITER	Base bibliographique	DATEC
Analecta Hymnica mediaevi digitalia	Corpus textuel	ERV
Scriptores possessoresque codicum maedii aevi	Corpus textuel	ERV
BTL 4	CD-ROM	Brepols
Encyclopedia Universalis	Encyclopédie	Britannica
Bibliographies	CD-ROM	LACF
Early English Books Online	Base textuelle	Proquest
Achats effectués en 2008		
Journal of Medieval History	Périodique électronique	Elsevier
Cairn	Périodiques électroniques	Cairn
Brepols Journals	Périodiques électroniques	Brepols
Lorenz – Catalogue de la librairie Française...	CD-ROM	LACF
Achats effectués en 2009		
JSTOR	Périodiques électroniques	JSTOR
Bibliographie de la <i>Revue d'histoire ecclésiastique</i>	Base bibliographique	Brepols
Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques	Dictionnaire	Brepols
Achats effectués en 2010		
Bibliography of British and Irish History	Base bibliographique	Brepols
Archives des périodiques en ligne Brepols	Périodiques électroniques	Brepols
Abbreviations (accès distant)	Outil de travail	Olaf Pluta
BN ENI	Livres électroniques	ENI
Achats effectués en 2011		
Mirabile	Base bibliographique	Bislam
Miscellanea Online	Livres électroniques	Brepols
Collections numériques Garnier	Livres électroniques	Garnier Classiques

b) Numérisation des collections

Après la numérisation de la collection d'estampes en 2008, la bibliothèque s'était consacrée en 2009 à l'ajout d'une série de cartulaires franciliens à la collection des titres disponibles. La bibliothèque a ensuite décidé de valoriser sa collection de tirés-à-part, unique en France, résultant de dons d'élèves, d'anciens élèves et d'enseignants de l'École nationale des chartes. Le catalogage de ces tirés-à-part étant achevé dans le Sudoc, la bibliothèque doit régulièrement répondre à des demandes de prêt entre bibliothèque ou de reproduction. D'où l'idée de numériser cette collection.

Une chaîne de numérisation a été mise en place en juillet 2009, avec l'aide d'une stagiaire de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de Montréal. Connectée directement au catalogue de la bibliothèque Koha, cette chaîne permet en quelques opérations simples de dématérialiser le document, de créer un fichier PDF enrichi par les données présentes dans le catalogue et d'assurer sa diffusion par la plateforme de bibliothèque numérique libre Greenstone.

Grâce à cette chaîne de numérisation, plus de 10 000 tirés-à-part sont aujourd'hui disponibles en ligne. 1636 ont été numérisés en 2009, 4127 en 2010 et 4739 en 2011. La dématérialisation est appelée à se poursuivre au rythme de 4 à 5 000 tirés à part par an jusqu'au déménagement des collections.

La majorité de ces tirés-à-part numérisés étant encore sous droits, leur consultation est réservée aux membres de la communauté scientifique de l'École nationale des chartes.

c) Numérisation des thèses

Le projet de numérisation des thèses des archivistes paléographes a été relancé en 2011, avec le recrutement d'une vacataire chargée de collecter les autorisations de diffusion.

Parallèlement, une étude a été menée aux Archives nationales pour identifier un premier lot de thèses à numériser par le consortium Persée. Douze thèses ont ainsi pu être envoyées à Lyon fin 2011 pour numérisation et préparation à la diffusion. Les résultats de ce test permettront de préciser le calendrier et les modalités de poursuite du projet.

d) Le réseau de CD-ROM

La totalité des CD-ROM de la bibliothèque a été chargée en 2008 sur un serveur accessible depuis l'ensemble des postes informatiques. Cette installation n'a pas évolué depuis 2009 et aucun titre n'est venu enrichir l'offre disponible. La liste complète des titres est disponible en annexe.

D. Formations

1) Formations des étudiants

Les cours de bibliographie et de gestion de référence bibliographique avec Zotero, assurés depuis 2007, ne l'ont pas été en 2011, ce qui explique en partie la baisse de fréquentation que connaissent les ressources électroniques de la bibliothèque.

2) Formations des usagers aux ressources électroniques

Mises en place en 2007, les permanences de formation aux ressources électroniques ont été remplacées après 2009 par des rendez-vous personnalisés ou une assistance téléphonique, surtout dans le cas de la mise en place de l'accès distant chez les usagers. L'assistance à distance, par voie de messagerie ou par voie téléphonique, a permis de conseiller 25 personnes, principalement pour des problèmes d'accès distant.

3) Formations de l'équipe de la bibliothèque

Les formations dispensées en 2011 ont concerné les nouveaux outils de gestion mis à disposition de l'équipe de la bibliothèque (4h sur la gestion des collections avec Koha) et le nouvel environnement de travail induit par le passage des postes de travail sous Linux Ubuntu (4 groupes, 3h de formation par groupe).

Les formations de Mediadix au concours interne de bibliothécaire ont été suivies par deux agents. Une formation à l'utilisation du logiciel de PAO Scribus a été organisée pour la chargée de communication de la bibliothèque. La personne responsable de l'entretien physique des collections a assisté au cours de l'École nationale des chartes intitulé Typologie du livre imprimé.

E. Les personnels

1) L'équipe permanente

Isabelle Diu a dirigé la bibliothèque jusqu'en septembre 2011. Guillaume Hatt a ensuite assuré son intérim jusqu'à son remplacement en décembre 2011 par Gaëlle Béquet.

L'équipe de la bibliothèque se compose de la manière suivante :

	Cat. A	Cat. B	Cat. C	TOTAL
Titulaires	2 ETP	3 ETP	2 ETP	7 ETP
Contractuels		3 ETP	1,5 ETP	4,5 ETP
TOTAL	2 ETP	6 ETP	3,5 ETP	11,5 ETP

Liste des membres du personnel de la bibliothèque :

Gaëlle BÉQUET (à partir du 01/12/2011) 1 conservateur (1 ETP)	Direction du service
Guillaume HATT 1 bibliothécaire (1 ETP)	Responsable de l'informatique documentaire
Armelle RIGAUD 1 BAS (1 ETP)	Coordinatrice SUDOC Responsable des acquisitions de monographies Correspondante formation
Philippe VUILLEMET 1 BAS (1 ETP)	Responsable des suites (budget et catalogage) Catalogage des dons
Élisabeth GOUMAIN-CORNILLE 1 AB (1 ETP)	Responsable des périodiques et des échanges
Maud CILIA 1 magasinier (1 ETP)	Responsable de la gestion matérielle des collections Responsable de l'équipe des magasiniers
Linda GAUDEMER 1 aide documentaire et conservation patrimoniale (1 ETP)	Responsable de l'entretien physique des collections et de la reliure (périodiques et fonds général) Catalogage des livres anciens
Emilie COSSON 1 contractuel (1 ETP)	Responsable de la communication (interne, externe et signalétique) Projet Richelieu Responsable des plannings - Référent pour la sécurité
Lionel MASSE 1 contractuel (1 ETP)	Responsable du catalogue et du catalogage Responsable du PEB Référent catalogage
Cécile GUINOT-DELERY 1 contractuel (1 ETP)	Responsable du service public (banque de prêt) Catalogage des fonds spécifiques
Tom GAGNAIRE 1 contractuel (0,5 ETP)	Magasinier et service public
Nicolas ITURRALDE 1 contractuel (0,5 ETP)	Magasinier et service public
Audrey MACÉ 1 contractuel (0,5 ETP)	Secrétariat de la bibliothèque Responsable des commandes et fournitures pour la bibliothèque Référent pour la maintenance
Laure LAMBRECHTS 1 vacataire	Service public (samedi) Numérisation des tirés-à-part

2) Stagiaires et vacataires

En 2011, la bibliothèque a accueilli deux stagiaires :

- ✦ Cristina Dutertre, stagiaire ENSSIB élève bibliothécaire (21/02/11 au 15/03/11), a réalisé un travail sur la qualité du catalogue de la bibliothèque de l'École nationale des chartes avec l'utilisation d'un logiciel libre Koha ;
- ✦ Marion Pottier : stagiaire IUT Métiers du livre de Bordeaux (28/02/11 au 19/03/11), a travaillé avec Philippe Vuillemet sur la valorisation du don Guy Beaujouan et la réalisation d'une carte heuristique de l'ensemble de ce fonds.

Sept cent cinquante heures de vacances ont été accordées à la bibliothèque en 2011.

Les deux vacataires du mois de juillet 2011 avaient pour missions de réaliser des tâches de numérisation et de service public. Leur participation a été requise concernant l'entretien des collections et la vérification de certains fonds de la bibliothèque (catalogue de la bibliothèque et SUDOC).

	Vacations 2011 (janvier à décembre)		
Vacations (mois juillet)	2 vacataires	2 mois	303,34 heures
Vacations numérisation (janvier à décembre 2011)	1 vacataire	30h/ mois	330 heures
TOTAL	795,33 heures		

VI. L'ADMINISTRATION ET LES MOYENS DE L'ÉTABLISSEMENT

A. Le personnel (effectifs, gestion, formation, action sociale)

1) Les effectifs

La politique de gestion des ressources humaines est conduite en fonction des priorités affichées en matière de recherche et de formation, et en cohérence avec la carrière des personnels en termes de promotion et de mobilité. L'effectif global de l'établissement qui s'établissait à 75 personnels fonctionnaires et contractuels en 2010 (hors élèves fonctionnaires stagiaires), est resté stable, sur l'année entière, les états de paie permettent de dénombrer 146,75 équivalent temps plein travaillés sur budget État (y compris les 3 emplois gagés et les élèves fonctionnaires stagiaires), et 21,46 ETPT (équivalents temps plein travaillés) sur ressources propres. La situation des personnels contractuels fera l'objet infra de plus longs développements.

Sur l'année 2011, une transformation d'emploi a été obtenue, du corps des SAENES vers un emploi d'ingénieur d'études pour les fonctions de fondé de pouvoirs de l'Agent Comptable, poste pourvu en octobre 2011 par le recrutement d'un agent contractuel expérimenté sur un CDD de trois ans.

Les autres corps restent stables et la politique de transformation d'emploi tend essentiellement à requalifier les emplois ; les recrutements nouveaux se limitent à des missions ponctuelles contractuelles, une augmentation des effectifs ne pouvant être envisagée que lors du déploiement de l'École sur le site Richelieu.

L'effectif des enseignants-chercheurs à la rentrée 2011 se répartit comme suit :

- ▲ 12 emplois de directeurs d'études dont un réservé à 50% à l'accueil d'un attaché temporaire d'enseignement à mi-temps et à 50% à l'accueil de 6 professeurs invités pour un mois ; un autre emploi accueille un enseignant associé à mi-temps, l'autre mi-temps permettant de rémunérer des enseignements dispensés par des enseignants extérieurs ;
- ▲ 2 directeurs d'études cumulants ;
- ▲ 6 emplois de maîtres de conférences ;
- ▲ 3 contrats doctoraux.

L'effectif des élèves fonctionnaires stagiaires en augmentation en 2010 avec 30 postes ouverts au concours d'entrée de l'École nationale des chartes est fluctuant au cours de l'année. Vingt-quatre postes étaient ouverts au concours d'entrée 2011. Au 1^{er} octobre, il y avait donc 24 élèves fonctionnaires stagiaires de 1^{ère} année, 30 en deuxième, 27 en troisième et 26 en quatrième, soit au total 107. Au 31 décembre 2011, il y avait 14 élèves de moins, 7 ayant été reçus à l'ENSSIB et 7 à l'INP.

Les trois autres corps en fonction dans l'établissement sont répartis sur les trois entités de l'établissement (École nationale des chartes ; URFIST de Paris ; CTHS) :

- ▲ 13 emplois du corps des personnels de bibliothèque, dont 2 gagés au CTHS ;
- ▲ 7 emplois de catégorie A, soit 5 conservateurs (bibliothèque, déléguée à l'informatique; 2 co-responsables de l'URFIST de Paris ; déléguée générale du CTHS) et 2 bibliothécaires ;
- ▲ 3 emplois de catégories B (2 bibliothécaires adjoints spécialisés et 1 assistant à la bibliothèque) ;
- ▲ 3 emplois de catégorie C dont 2 gagés au CTHS ;
- ▲ 15 emplois dans le corps de recherche et de formation, dont :

- . 11 emplois de catégorie A (ingénieurs et assistants ingénieurs dont 1 à l'URFIST de Paris et 2 au CTHS) ;
 - . 1 emploi de catégorie B (gestion administrative CTHS) ;
 - . 3 emplois de catégorie C (une titularisation par la procédure de recrutement sans concours s'est déroulée en 2011 afin de résorber le dernier emploi précaire.)
- ▲ un emploi d'assistant ingénieur affecté aux services financiers afin de renforcer et restructurer le service a fait l'objet d'un concours interne en juin 2011, concours infructueux ; le poste est reproposé au concours interne cette année ;
 - ▲ un second emploi d'assistant ingénieur, vacant à la suite de la réussite du titulaire à un concours d'IGE dans un autre établissement, a été pourvu à la rentrée 2011 par un contractuel et est proposé au concours externe à la session d'avril 2012 ;
 - ▲ 8 emplois de l'administration et de l'enseignement supérieur (AENES), soit :
 - . 2 emplois de catégorie A (services financiers et ressources humaines, dont la titulaire a changé au 1^{er} septembre 2011, en raison d'un départ à la retraite) ;
 - . 2 emplois de catégories B (direction des études, secrétariat du directeur) ; le troisième emploi de B ayant fait l'objet d'une transformation en A de la filière ITRF ;
 - . 4 emplois de catégories C, dont un gagé au CTHS, un pourvu par un contractuel 10 mois au service des ressources humaines, un affecté à l'URFIST de Paris, un affecté aux services financiers.

À défaut de création d'emploi, l'établissement a recours aux personnels contractuels, soit pour occuper des fonctions pérennes exigées par les besoins des services, soit pour des missions ponctuelles ou des remplacements sur des postes temporairement vacants.

Dans le cadre du projet de déprécarisation des personnels, le CTP a voté en fin d'année 2011 des dispositions en faveur des personnels contractuels qui prendront effet au 1^{er} janvier 2012 et seront développées dans le prochain bilan social.

En 2011, l'École a eu recours à des contrats de droit public à durée déterminée, autorisés par le conseil d'administration lors du vote du budget ; fondés sur les indices de rémunération de la fonction publique, ils évoluent à l'ancienneté selon la grille d'avancement de chaque catégorie.

L'École nationale emploie à l'année trois contractuels de catégorie B à la bibliothèque, tous requalifiables en CDI en 2012, deux contractuels de catégorie A à la DRI, et trois C au service financier, à la loge et à la bibliothèque, dont deux sont requalifiables en CDI en 2012.

Le CTHS emploie sur son budget cinq contractuels de catégorie A (secrétaires d'édition), dont deux seront requalifiables en CDI en 2012.

Dans les autres cas, les travaux sont rémunérés sous la forme de brefs contrats à durée déterminée ou vacations horaires dans l'année. Le bilan 2011 recense 3 717 heures de vacations, dont 1 040 pour des activités liées à la recherche.

2) La gestion des personnels

Le maître de conférences chargé des relations internationales, en congé de recherche et de conversion thématique d'un an à compter du 1^{er} septembre 2010, est revenu, comme prévu, au 1^{er} septembre 2011 après avoir été partiellement remplacé par une vacataire (600 heures durant l'année universitaire) pour le suivi de certains dossiers (Erasmus, stage des élèves, échanges internationaux).

À la suite de sa nomination à la direction de la bibliothèque en qualité de conservateur au 1^{er} décembre 2011, le poste de maître de conférences a été transformé en poste d'ingénieur de recherche et une réorganisation interne interviendra en 2012 pour assurer le suivi des relations internationales et des stages, en France et à l'étranger.

Une promotion à la classe exceptionnelle du corps a été obtenue par un directeur d'études de première classe sur le contingent de promotions commun à l'EPHE, l'ENC et l'EFEO à compter du 1^{er} septembre 2011.

La politique indemnitaire des enseignants chercheurs est resté stable, une nouvelle prime d'excellence scientifique ayant été retenue au vu du classement de l'instance nationale d'évaluation lors de la campagne 2011.

D'un montant annuel de 54 386 € (54 980 € en 2010) sur le budget de l'établissement et donc soumis à l'avis du conseil d'administration, les primes se répartissent ainsi en 2011 :

- ▲ 6 primes d'encadrement doctoral et de recherche ou primes d'excellence scientifique (en cours pour 4 ans) pour un montant de 31 479 € ;
- ▲ 4 primes de charges administratives attribuées à des maîtres de conférences, pour un montant de 16 566 € ;
- ▲ 4 primes de responsabilité pédagogique, pour un montant de 6 341 €

À quoi s'ajoute, sur le budget de l'État et pour un montant total de 48 614 € en 2011, 19 primes de recherche et d'enseignement supérieur et 2 primes d'administration.

À la suite de mutations et de départs à la retraite, des re-affectations ont été opérées. Ont été ainsi accueillis en 2011 : un APAENES aux ressources humaines ; un technicien RF au CTHS ; le fondé de pouvoir de l'agent comptable ; trois ingénieurs d'études (deux contractuels, l'autre titulaire à la DRI chargés respectivement des systèmes réseaux, des fonctions de webmestre et de l'administration des systèmes d'information). Un de ces postes est ouvert au concours externe qui aura lieu en avril 2012.

L'établissement s'efforce de pourvoir au mieux les emplois délégués par l'État et de les stabiliser, les titulariser et les maintenir en poste pour une durée de 3 ans (ancienneté sur le poste requise pour une demande de mutation).

Un stage de technicien n'a néanmoins pas été validé au CTHS et fait l'objet d'un dossier disciplinaire : un licenciement pour insuffisance professionnelle a été requis et obtenu. Le poste de technicien vacant à la rentrée 2011 au CTHS, du fait de la non titularisation du stagiaire en poste, a été proposé à un collègue titulaire en retour de détachement en attente d'affectation.

Ce dossier continue à faire l'objet de contentieux : l'École a élaboré le mémoire de proposition de réponse à une requête déposée auprès du Tribunal administratif de Paris, émanant du technicien stagiaire affecté au CTHS.

La campagne d'entretiens professionnels s'est déroulée en juin pour toutes les catégories de personnel : elle permet d'évaluer les résultats et d'affiner la répartition des crédits indemnitaires. L'entretien reste le moyen privilégié de définir les objectifs de service, ainsi que les besoins en formation qui seront pris en compte pour l'élaboration du plan de formation.

Pour l'année considérée, l'enveloppe de crédits indemnitaires attribués aux personnels titulaires et stagiaires BIATS s'est élevée à 128 283 € pour 28 bénéficiaires, 25 sur budget État, 3 sur postes gagés (pour mémoire 122 427 € en 2010, soit une augmentation de 4,35%, faisant suite à une augmentation de 6,87% en 2010).

En fin d'année, neuf comptes épargne temps ont été alimentés par des jours annuels de congés non soldés et quatre ont donné lieu à indemnisation (3 fois 4 jours, et 1 fois 3 jours).

Les contractuels en fin de contrat et inscrits en qualité de demandeurs d'emploi ont le bénéfice des allocations de retour à l'emploi : neuf dossiers ont été instruits en 2011 par l'École qui est en auto-assurance ; quatre allocations ont été servies sur le budget de l'état ; cinq l'ont été sur le budget de l'établissement pour un coût financier de 48 516 € (37 586,27 € en 2010, pour le même nombre de bénéficiaires), soit une augmentation de près de 25%.

Les commissions paritaires d'établissement se sont réunies en formation restreinte à chaque corps le 15 mars 2011 :

- ▲ pour la filière recherche et formation, pour donner trois avis favorables à la titularisation de trois collègues stagiaires et un avis favorable à un recrutement d'IGE par la voie du détachement ;
- ▲ pour la filière AENES, pour donner deux avis favorables à deux demandes de mutation et une opposition à l'inscription au tableau d'avancement au grade de SAENES classe supérieure ; aucune proposition de promotion sur liste d'aptitude SAENES et AENES n'a été retenue en 2011 ;
- ▲ pour la filière bibliothèque, pour donner quatre avis favorables à une demande de mutation de conservateur d'une part, à deux demandes d'inscription au tableau d'avancement au grade de conservateur en chef d'autre part, ainsi qu'à une demande d'inscription au tableau d'avancement de magasinier de 1^{ère} classe ; un avis défavorable a été émis concernant une demande d'inscription à la liste d'aptitude de conservateur.

Le Comité technique paritaire composé de sept membres au titre de l'administration et de sept membres au titre des personnels, renouvelé en 2010, s'est réuni le 4 novembre 2011 et a examiné le bilan social 2010, émis un avis favorable au nouveau statut des enseignants-chercheurs, été informé de la situation des emplois (publications, transformations....) et a discuté de différents aspects de la vie collective (absence d'espace de repos, mauvaise qualité de la messagerie....) La convention d'action sociale avec le Muséum qui met une assistante sociale à la disposition des personnels a été signée en juin 2011, et les personnels ont été informés de la possibilité de la consulter. Le point le plus longuement discuté a concerné des mesures

locales destinées à améliorer la situation des personnels contractuels. Ces mesures, applicables au 1^{er} janvier 2012, seront développées dans le rapport d'activités 2012.

Un nouveau directeur a été nommé au 1^{er} septembre 2011, pour cinq ans.

En 2011, l'École a instruit une déclaration d'accident de service intervenu sur le trajet entre ses deux implantations en Sorbonne. Concernant le même agent pour un accident survenu au cours d'une année antérieure, le rectorat a émis une proposition de consolidation et de reconnaissance d'incapacité permanente à hauteur de 2% acceptée par l'intéressé.

Le service de prévention de l'Université Paris 5, en application de la convention renouvelée en janvier 2011, a effectué 16 visites médicales d'un coût de 70 € l'une : 13 élèves fonctionnaires stagiaires et 2 personnels. Dans la convention de visite médicales de prévention, il est prévu, outre le prix des visites médicales facturées selon leur nombre, une somme forfaitaire de 1 000 euros par an de « fonctionnement du service de médecine de prévention » qui comprend notamment l'utilisation du petit matériel jetable.

3) Formation professionnelle

Le plan de formation proposé en CTP vise à donner aux personnels une formation professionnelle d'adaptation ou de perfectionnement à l'emploi, d'adaptation à de nouvelles fonctions ou à l'évolution des techniques ; il tend à maintenir ou parfaire la qualification et permet aux agents de se préparer à une promotion par liste d'aptitude ou concours.

Le budget de l'École dédié à la formation, initialement de 12 000 € (9000 en 2009) a été porté en juin 2010 à 19 700 €, puis à 23 000 €. Les dépenses constatées en 2011 au compte financier se montent à 16 800 €.

Les formations suivies concernent les logiciels spécialisés, les formations ou mises à niveau proposées par MEDIADIX, mais également :

- ▲ dans le cadre du réseau Ile de France les formations administratives et financières ; la préparation des concours, des techniques d'entretien ;
- ▲ à la Délégation académique à la Formation (DAFOR), les formations bureautiques avancées.

4) Action sociale

Le budget de l'action sociale (7 555 € en 2008, 6 967 € en 2009, 8 616 € en 2010) a atteint 8 227 € en 2011 : il comprend essentiellement (5 991 €) la participation de l'École aux frais de restauration de ses personnels dans les restaurants administratifs pour les agents dont l'indice de rémunération n'excède pas 466, sachant que la prestation interministérielle allouée par repas est de 1,17 €. Ce budget prévoit également la participation à la manifestation de l'Arbre de Noël des enfants du personnel organisée par les services académiques (433 € cette année), ainsi que l'achat de chèques cadeau d'un montant de 30 € pour les enfants de moins de 12 ans, utilisables à la FNAC (510 € en 2011, pour 17 enfants). Ce budget inclut aussi le coût de la convention qui lie l'École au Muséum pour l'aide apportée au personnel (510 €/an).

Le Service Académique des Affaires Sociales propose toujours en 2011 une gamme de prestations sociales, déléguée progressivement aux établissements : aide à l'installation dans la fonction publique (AIP) dont bénéficient les élèves fonctionnaires stagiaires de première année, primo-arrivants à Paris ; chèques-vacances-séjours ; secours exceptionnel ; aide au logement locatif. La carte CEZAM, devenue payante, et dont les personnels n'ont pas souhaité le renouvellement, n'a pas fait l'objet d'un bon de commande de l'ENC.

B. le budget

Le budget initial voté par le conseil d'administration du 24 novembre 2010 s'est élevé à 1 504 869 € ; deux décisions budgétaires modificatives des 6 juillet et 15 novembre 2010 ont porté le montant de ce budget à 1593 342 €, équilibré par un prélèvement prévisionnel de 21 588 € sur le fonds de roulement de l'établissement. Les tableaux ci-dessous présentent les prévisions de recettes et de dépenses et leur réalisation.

1) Recettes

a) Prévisions et réalisations de recettes par nature

	PRÉVISIONS BUDGET + DBM	RÉALISATIONS COMPTE FINANC.	TAUX D'EXÉCUTION
FONCTIONNEMENT	1 571 754,00	1 567 280,97	99,71 %
INVESTISSEMENT	-	-	
TOTAL RECETTES	1 571 754,00	1 567 280,97	99,71 %
Prélèvement sur fond de roulement	21 588,00	-	
TOTAL RESSOURCES	1 593 342,00	1567 280,97	
Apport au fond de roulement		197 387,35	

b) Prévisions et réalisations de recettes par origine

	PRÉVISIONS BUDGET + DBM	RÉALISATIONS COMPTE FINANC.	TAUX D'EXÉCUTION
SUBVENTIONS ÉTAT	1 325 609,00	1 362 579,00	102,79 %
AUTRES RECETTES	246 145,00	204 701,97	83,16 %
TOTAL RECETTES	1 571 754,00	1 567 280,97	
Prélèvement sur fond de roulement	21 588,00	-	
TOTAL RESSOURCES	1 593 342,00	1 567 280,97	98,36 %
Apport au fond de roulement		197 387,35	

2) Dépenses

a) Prévisions et réalisations de dépenses par nature

	PRÉVISIONS BUDGET + DBM	RÉALISATIONS COMPTE FINANC.	TAUX D'EXÉCUTION
FONCTIONNEMENT	844 610,00	736 945,50	87,25 %
PERSONNEL	694 032,00	632 948,12	91,20 %
INVESTISSEMENT	54 700,00	36 861,02	67,39 %
TOTAL	1 593 342,00	1 406 754,64	88,29 %

b) Prévisions de dépenses par destinations (Actions « LOLF »)

	DÉPENSES PERSONNEL	DÉPENSES FONCTIONNEMENT	DÉPENSES INVESTISSEMENTS	TOTAL
Formation initiale et continue niveau master	142 599,00	73 160,00	-	215 759,00
Formation initiale et continue niveau doctorat	108 262,00	-	-	108 262,00
Bibliothèque et documentation	119 750,00	196 700,00	-	316 450,00
Recherche	191 000,00	110 200,00	-	301 200,00
Diffusion des savoirs	-	5 200,00	-	5 200,00
Immobilier	35 601,00	144 000,00	-	179 601,00
Pilotage	96 820,00	252 116,00	54 700,00	403 636,00
Vie étudiante	-	8 100,00	-	8 100,00
Dotations amortissement	-	55 134,00	-	55 134,00
TOTAL	694 032,00	844 610,00	54 700,00	1 593 342,00

c) Réalisations de dépenses par destinations (Actions « LOLF »)

	DÉPENSES PERSONNEL	DÉPENSES FONCTIONNEMENT	DÉPENSES INVESTISSEMENTS	TOTAL
Formation initiale et continue niveau master	130 070,00	68 241,00		198 311,00
Formation initiale et continue niveau doctorat	98 739,00			98 739,00
Bibliothèque et documentation	109 183,00	183 573,00		292 756,00
Recherche	174 187,00	102 877,00		277 064,00
Diffusion des savoirs		4 850,00		4 850,00
Immobilier	32 470,00	104 109,00		136 579,00
Pilotage	88 299,12	205 116,35	36 861,02	330 276,49
Vie étudiante		7517,00		7 517,00
Dotations amortissement		60 662,15		60 662,15
TOTAL	632 948,12	736 945, 50	36 861,02	1 406 754,64

C. Informatique et logistique

L'année 2011 a été marquée par des changements profonds de personnel dans le domaine de l'informatique. En effet, l'unique ingénieur en charge de l'administration du parc, du réseau et du système d'information, présent à l'École nationale des chartes depuis 2005 et qui avait contribué activement à la montée en puissance des moyens informatiques de l'établissement, a quitté ce dernier en février 2011. Il a été remplacé en mars 2011 par un nouvel administrateur systèmes-réseau, auquel est adjoint depuis juillet 2011 un administrateur des systèmes d'information.

Tandis que le premier a pour tâche, comme son prédécesseur, d'assurer la maintenance et l'extension du parc de machines et de serveurs de l'établissement et de gérer les relations avec les organismes fournissant des services à l'École nationale des chartes (service interuniversitaire du réseau informatique de la Sorbonne, Renater, entreprises fournissant des progiciels au service financier de l'École), le second a pour mission de déployer un système d'information intégré afin de répondre aux besoins de l'établissement pour gérer ses ressources humaines, ses ressources financières et la scolarité de ses étudiants.

C'est en effet la nécessité pour l'établissement de disposer d'un système d'information urbanisé, dans la perspective de sa relocalisation sur le site Richelieu, qui l'a conduit à renforcer l'équipe informatique. À cette fin a été menée dès l'été 2011 une étude destinée à évaluer les besoins de l'École nationale des chartes ; au terme de celle-ci, c'est le progiciel de gestion intégrée (PGI) Cocktail, déployé dans de nombreux

établissements d'enseignement supérieur de taille moyenne, qui a été retenu par l'École nationale des chartes. Ce PGI sera donc déployé peu à peu au cours de l'année 2012 et, dès 2011, ont été posées les prémices de ce vaste projet, grâce à l'installation d'un serveur dédié et au lancement du déploiement de la « sphère » du PGI dédiée aux ressources humaines.

De fait, le parc de serveurs s'est encore étendu au sein de l'établissement et a été porté à 15 machines. Cette extension, qui a permis une rationalisation du système, a été permise par des travaux matériels au sein de la salle des serveurs, mais surtout par la virtualisation de plusieurs machines. Grâce à cette opération de virtualisation, a pu notamment être créé un serveur de développement, destiné à tester les développements web effectués pour des projets de recherche ou pour le site institutionnel de l'École, avant que ces réalisations ne soient mises en production sur le serveur web de l'établissement. Une nouvelle machine virtualisée, permettant le remplacement du serveur web actuel, a également été installée ; l'ensemble des données de ce serveur fera l'objet d'une migration au cours de l'année 2012.

D. Les locaux

Dans l'attente du recrutement en 2012 d'un ingénieur qui se consacrera à temps plein à la gestion patrimoniale, le suivi des dossiers immobiliers a été partagé, en 2011 encore, entre M. Jérôme Belmon et Mmes Isabelle Diu, puis Gaëlle Béquet, pour le suivi des projets Richelieu et Condorcet, et M. Jean-Marc Campinchi, pour le suivi des locaux actuels (travaux et logistique) et des enquêtes. En outre ont été associés à ces activités Mmes Emilie Cosson et Maud Cilia, pour le projet d'implantation de la bibliothèque dans le quadrilatère Richelieu ; Mmes Annick Brault, Samira Kheloufi, MM. Olivier Canteaut, Thomas Deghaye et Tony Cattacin, pour le futur bâtiment du 65 rue de Richelieu. La programmation du Campus Condorcet a par ailleurs mobilisé M. Olivier Canteaut.

Compte tenu des travaux de mise en sécurité et de rafraîchissement régulièrement menés depuis le début des années 2000 et de la perspective du départ de l'École en 2014, il n'a pas été procédé en 2011 à d'importants travaux d'agencement et de rénovation sur des locaux occupés par l'École nationale des chartes, tant en Sorbonne que sur le site Calvin.

Outre la poursuite des projets Richelieu et Condorcet (dont l'avancement est détaillé dans les paragraphes suivants), l'année 2011 a été marquée par :

- ♣ l'élaboration et la validation du Schéma pluriannuel de stratégie immobilière de l'École nationale des chartes, en conformité avec les orientations définies au contrat quadriennal de développement 2010-2013 ;
- ♣ l'annonce à l'automne 2011 par le Recteur de l'Académie de Paris de l'obligation faite à l'École nationale des chartes de libérer au mois de septembre 2012 l'ensemble des salles de cours et des locaux qu'elle occupe rue Jean Calvin, dans le cadre d'un échange du Centre Albert Châtelet entre l'État et la Ville de Paris. Le relogement temporaire durant les deux années universitaires 2012-2013 et 2013-2014 des activités pédagogiques de l'École nationale des chartes n'avait pas trouvé de solution à la mi-février 2012.

1) Le projet Richelieu

En conclusion d'un processus lancé dans les années 1990, l'École nationale des chartes doit rejoindre en 2014 des locaux libérés par la Bibliothèque nationale de France (BnF) rue de Richelieu, sur près de 3 000 m². La bibliothèque de l'établissement s'installera dans le quadrilatère Richelieu, sur un espace de 1 300 m² sis à l'angle de la rue de Richelieu et des Petits-Champs, en liaison directe avec la bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) ; les locaux pédagogiques et administratifs de l'École doivent occuper, eux, un immeuble situé au 65 rue de Richelieu, sur environ 1 600 m².

Ce projet permettra le renforcement des synergies scientifiques déjà importantes avec la Bibliothèque nationale de France, notamment avec les départements spécialisés, comme avec des institutions de recherche et d'enseignement supérieur situés à proximité immédiate : INHA, Institut national du patrimoine, École du Louvre. L'École nationale des chartes participe ainsi à la consolidation d'un pôle scientifique parisien de rayonnement international, qui associe autour du Palais Royal des établissements des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Culture œuvrant dans le champ patrimonial. Cette démarche s'inscrit pleinement dans le cadre du projet d'IDEX du Pres héSam, qui rassemble notamment l'INHA, l'INP et l'École du Louvre.

Les grands principes d'aménagement et de fonctionnement suivants ont été retenus pour l'École nationale des chartes :

- ✧ pour le bâtiment du 65 rue de Richelieu, installation aux niveaux 0-4 des espaces liés à la formation (6 salles de cours, direction des études, bureaux des enseignants) ; aux niveaux 5 et 6, de la direction et de l'administration et, aux niveaux 7 et 8, de la recherche et de l'informatique ;
- ✧ pour la bibliothèque, un accès indépendant depuis la rue des Petits-Champs et une communication directe avec la bibliothèque de l'INHA ; une mise en libre-accès de la totalité des collections.

Le tableau suivant rappelle les principales étapes avant 2011 :

Bibliothèque (Quadrilatère Richelieu)	Bâtiment du 65 rue de Richelieu
Novembre 2006. Convention de mandat confiant la maîtrise d'ouvrage du réaménagement de l'ensemble du site Richelieu à l'établissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels (EMOC), pour le compte du ministère chargé de la Culture et de la Communication, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de la BnF, de l'INHA et de l'École nationale des chartes.	
- Juillet 2007. Notification du marché de maîtrise d'œuvre au Cabinet Bruno Gaudin et à ses associés	
- Novembre 2009. Avis de la Commission nationale des monuments historiques.	- Année 2009. Validation du programme général et lancement en fin d'année de la consultation pour le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre
- Décembre 2009. Validation de l'avant-projet-sommaire pour la phase 1 des travaux (zone Labrouste)	- Janvier 2010. Choix par le jury de l'équipe de maîtrise d'œuvre « AKPA » Dominique Pinon architecte, associée à SNC LAVALIN
- Printemps 2010. Réalisation d'un additif au dossier patrimonial pour tenir compte de l'avis de la Commission nationale des monuments historiques de novembre 2009	- Janvier 2010. Accord entre les ministères chargés de l'Enseignement supérieur, de la Culture et du Budget (France Domaine) en vue de la libération d'un appartement sis au 6 ^e étage du bâtiment
- Été 2010. Achèvement de la réalisation des dossiers PRO/DCE	- Avril 2010. Notification du marché de maîtrise d'œuvre - Automne 2010. Validation de l'avant-projet sommaire

Quadrilatère Richelieu

L'année 2011 a vu le déménagement de certains départements spécialisés et services de la Bibliothèque nationale de France, qui ont quitté la zone Labrouste pour la zone située autour du jardin Vivienne, qui sera maintenue en fonctionnement pendant la durée des travaux de la phase 1. Une cloison a été construite pour établir une partition étanche du quadrilatère Richelieu entre les deux zones. L'automne a vu le début des travaux de la phase 1, dans la zone Labrouste qui accueillera la bibliothèque de l'École, à l'angle de la rue Richelieu et de la rue des Petits-Champs.

Le 1^{er} décembre 2011, l'avenant n°4 à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage du 13 novembre 2006 a permis de dégager les financements complémentaires nécessaires aux travaux de la phase 1. Tirant les conséquences de l'avis de la Commission nationale des monuments historiques de novembre 2011, cet avenant finance notamment le nettoyage des plafonds du niveau supérieur de la bibliothèque de l'École (salle de lecture et rotonde des donateurs), à hauteur de 423 000 € pris en charge par le ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Bâtiment du 65 rue de Richelieu

Après validation de l'avant-projet sommaire à l'automne 2010, l'année 2011 a été consacrée à la poursuite des études. L'avant-projet détaillé a fait l'objet d'un examen et de discussions avec le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage en février et mars 2011, avant d'être validé par l'École nationale des chartes le 8 avril 2011. Les études de projet (PRO) et l'établissement des dossiers de consultation des entreprises (DCE) sont intervenues entre la mi-avril et la mi-juillet 2011.

Des diagnostics complémentaires faits au moment de l'APS en 2010 avaient fait apparaître des surcoûts, du fait de la nécessité de reprendre la couverture du bâtiment et de revoir les installations de chantier : en effet, mener de front les chantiers de la zone Labrouste et du 65 rue de Richelieu, sans interrompre la circulation rue de Richelieu, impose de construire une passerelle sur la rue pour évacuer les gravats du chantier du 65 rue de Richelieu et y acheminer les matériels de construction. Au premier semestre 2011, une négociation financière avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a permis d'aboutir à l'octroi de 765 000 € supplémentaires pour financer ces besoins spécifiques. En décembre 2011, l'avenant n°4 déjà cité a sanctionné ce financement complémentaire.

La demande de permis de construire a été déposée auprès de la Préfecture le 23 juin 2011 ; elle a abouti le 5 décembre 2011 à un arrêté autorisant les travaux.

La consultation des entreprises est intervenue dans les dernières semaines de l'année 2011, dans la perspective d'un début des travaux en avril 2012.

2) Le projet Campus Condorcet

Depuis la fin de l'année 2008, l'École nationale des chartes participe au projet de construction d'un grand campus de sciences humaines et sociales à Paris et à Aubervilliers, le « Campus Condorcet ». Ce projet l'associe à l'École des hautes études en sciences sociales, à l'École pratique des hautes études, aux

universités Paris I-Panthéon-Sorbonne, Paris VIII et Paris XIII, au Centre national de la recherche scientifique, à l'Institut national des études démographiques et à la Fondation Maison des sciences de l'homme.

La participation de l'École nationale des chartes découle tout à la fois de l'ambition scientifique du projet Condorcet, qui entend développer un axe de recherche « Érudition, tradition textuelle et histoire des textes » qui est au cœur de l'activité scientifique de l'École, comme des opportunités qu'apporte le campus en termes de vie étudiante et d'hébergement universitaire. Cette deuxième implantation de l'établissement, qui est complémentaire de l'installation des activités pédagogiques, documentaires et administratives rue de Richelieu, concernerait ses activités de recherche, tout en offrant des locaux plus vastes à l'URFIST de Paris et au Comité des travaux historiques et scientifiques. L'établissement profiterait aussi des services mutualisés du futur campus et de locaux d'hébergement, notamment pour les étudiants.

Après validation définitive du projet Condorcet en février 2009, emportant allocation par l'État d'une dotation en capital de 450 M € au projet, les établissements fondateurs ont créé une fondation de coopération scientifique dite « Campus Condorcet », dont les statuts ont été approuvés par décret du 4 décembre 2009.

Toutefois, l'examen des comptes de la Fondation pour l'année 2010, comme son fonctionnement courant ont fait apparaître des difficultés importantes posées par le statut de fondation. Ce dernier empêche la mise à disposition de personnels par les établissements et fait planer un risque de gestion de fait : la Fondation sera appelée à financer les acquisitions foncières avec les deniers qui lui auront été alloués par l'État, et ultérieurement à rémunérer les contrats de partenariat sur les revenus de la dotation apportée par celui-ci, alors même qu'elle ne signera pas les contrats de partenariat ni n'acquerra de terrains pour elle-même. En accord avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, il a donc été décidé au printemps 2011 d'étudier la transformation de la fondation en établissement public de coopération scientifique. Le 1^{er} juin, les chefs d'établissement ont validé un projet de statut. Ce projet a été soumis au Conseil d'administration de l'École nationale des chartes, qui l'a approuvé dans sa séance du 6 juillet 2011. Le décret constitutif portant création de l'établissement public de coopération scientifique « Campus Condorcet », attendu pour la fin 2011, a été pris le 28 février 2012.

L'année 2001 a vu par ailleurs un changement dans la maîtrise d'ouvrage du projet. Elle était exercée depuis la fin 2009 par l'Établissement de maîtrise d'ouvrage du ministère de la Culture (EMOC), devenu depuis l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers (OPPIC) ; le 1^{er} octobre 2011, l'établissement public d'aménagement universitaire de la Région Île-de-France (EPAURIF) est devenu le conducteur d'opération de la Fondation Campus Condorcet. Enfin, le 6 décembre 2011, la Fondation a signé une convention avec l'Agence foncière et technique de la région parisienne (AFTRP) pour procéder aux acquisitions foncières sur le site d'Aubervilliers.

L'année 2010 et les premiers mois de 2011 ont été consacrés à la reprise du projet initial (qui prenait la forme d'un schéma directeur) pour l'approfondir et le transformer en programme définitif. Cette tâche a été assumée par la société SAMOP. Ce travail de longue haleine a abouti à un préprogramme, validé le 7 mars 2011, puis au programme général, approuvé par le conseil d'administration de la Fondation le 18 octobre 2011. Au terme de ce programme général, l'École nationale des chartes a vocation à occuper à terme 1479 m² en surface utile sur le site d'Aubervilliers ; elle bénéficiera en outre de services et d'équipements mutualisés en matière culturelle, sportive, de restauration, de logement et d'un pôle international d'accueil et d'échange comprenant un centre de colloques, une maison des chercheurs et un hôtel à projets. Par ailleurs, le conseil d'administration de la Fondation a validé le 14 juin 2011 les schémas d'organisation des sites de La Chapelle et d'Aubervilliers, réalisés par l'agence Panerai et associés. À la fin de l'année 2011, a

été lancée la réflexion sur la définition du périmètre des bâtiments et des équipements qui seront construits lors de la première phase du projet ; les arbitrages définitifs devraient intervenir avant la fin du premier semestre 2012.

Sans attendre la livraison des premiers bâtiments, la Fondation Campus Condorcet entend mener d'ores et déjà une politique scientifique active. Cette préfiguration scientifique a pris la forme d'un appel à projets pour soutenir des manifestations scientifiques. L'École nationale des chartes et l'Université Paris VIII Vincennes-Saint-Denis ont soumis en 2011 un projet de colloque « Écrire pour saint Denis : l'hagiographie et la diplomatique dyonisiennes au Moyen Âge » prévu en 2012, qui a été retenu par le Conseil scientifique de la Fondation Campus Condorcet.

VII. LE COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES (CTHS)

Le Comité des travaux historiques et scientifiques a poursuivi son activité en 2011 selon les lignes directrices de son contrat quadriennal autour de quatre missions principales :

- ✧ les éditions d'ouvrages scientifiques dont les actes des congrès nationaux ;
- ✧ l'organisation du congrès annuel des Sociétés historiques et scientifiques ;
- ✧ la promotion de programmes de recherches interdisciplinaires ;
- ✧ les relations avec les sociétés savantes et la promotion de ces dernières.

Institut de l'École nationale des chartes depuis 2006, le CTHS est composé de 255 membres (enseignants-chercheurs des universités, chercheurs du CNRS et autres organismes de recherche, conservateurs du patrimoine et conservateurs des bibliothèques et est organisée en commissions (commission de publication et commissions spécifiques) ainsi qu'en neuf sections par discipline :

- ✧ Pré-Protohistoire ;
- ✧ Histoire et archéologie des sociétés antiques ;
- ✧ Histoire et philologie des civilisations médiévales ;
- ✧ Archéologie et histoire de l'art ;
- ✧ Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions ;
- ✧ Histoire contemporaine et du temps présent ;
- ✧ Anthropologie sociale, ethnologie et langues régionales ;
- ✧ Sciences, histoire des sciences et des techniques ;
- ✧ Sciences géographiques et environnement ;

Le Président, assisté d'un bureau et de la commission centrale, veille à la mise en œuvre de la stratégie scientifique et administrative de l'établissement. Le président du CTHS, élu en juillet 2010, est actuellement M. Claude Mordant, président de la section Préhistoire et protohistoire.

Le bureau du CTHS est composé, outre le président, de six membres : M. Didier Bouillon (président de la section Anthropologie sociale, ethnologie et langues régionales, au titre de président du congrès de Neuchâtel), M. Bruno Delmas (président de la section Histoire contemporaine, au titre de président du congrès de Bordeaux), M. Jean Duma (président de la section Histoire du monde moderne et de la Révolution, président de la commission de publication), Mme Simone Mazauric (présidente de la section Sciences, histoire des sciences et des techniques, élue en 2009 et présidente du congrès de Perpignan), M. Dominique Poulot (président de la section Archéologie et histoire de l'art, élu en janvier 2011), M. Jean-Louis Tissier (président de la section Sciences géographiques et environnement, président du congrès de Tours).

Le secrétariat administratif, dirigé par la déléguée générale, est chargé de réaliser et coordonner ces missions. Il est composé de douze personnes : 8 de catégorie A (dont 2 à 80%, 1 à 50%), 1 de catégorie B et 3 de catégorie C (voir Annexe 5). Le service travaille en liaison avec le bureau du Comité, les différentes sections et commissions, les quelque 3000 sociétés savantes françaises.

Enfin, le Comité comprend une maison d'édition : les Éditions du CTHS.

A. La vie du Comité et le secrétariat administratif

1) Fonctionnement du Comité

M. Mordant a rappelé lors des deux commissions centrales tenues en 2011 que cette instance devait jouer le rôle d'un conseil d'administration et notamment, examiner non seulement les questions scientifiques, mais aussi celles relatives aux moyens financiers et aux ressources humaines. Chaque section y est représentée par son président et un vice-président élu par la section. Une révision du règlement intérieur du CTHS est à prévoir pour que son fonctionnement effectif soit plus en adéquation avec les statuts et le mode de fonctionnement de l'Institut. Ce travail de rédaction d'un nouveau règlement intérieur devra bien sûr s'harmoniser avec celui programmé pour l'Établissement École nationale des chartes.

Les neuf sections se sont réunies à leur rythme habituel, soit cinq réunions par année universitaire pour chacune (45 réunions de janvier à décembre 2011). Les quatre sections d'histoire ont renouvelé leur bureau, ainsi que la commission de publication, qui s'est dotée de deux vice-présidents. Sept nouveaux membres ont été élus (voir Annexe 6).

Le Bureau s'est réuni une fois par trimestre, la conférence des présidents le 6 décembre, et la commission centrale le 26 janvier et le 5 juillet. Le compte rendu de la commission centrale a été diffusé en juillet à tous les membres du CTHS, par souci d'information.

2) Changements de personnel

Au cours de l'année écoulée, le règlement du dossier problématique d'un membre du personnel stagiaire chargé de l'administration comptable a pu se faire grâce à l'appui de Mme Claverie, DRH de l'ENC. Le service a donc pu bénéficier de deux recrutements, sur ce poste déclaré vacant et sur une création d'un emploi contractuel grâce aux moyens dédiés pour le projet « France savante ».

Les contrats de Jessie Amant, aide comptable recrutée pour pallier l'absence prolongée de Vahid Maki, ont été renouvelés jusqu'en août 2011. À partir du 1^{er} juin 2011, il a été mis fin au stage de Vahid Maki, technicien recherche et formation, affecté au CTHS en janvier 2009, après de longues procédures auprès du MESR et des interventions répétées de la part de M. Mordant et de Mme Claverie, DRH de l'École nationale des chartes.

Son départ a permis de libérer un poste de technicien recherche formation, de catégorie B : le 1^{er} octobre 2011, Fabrice Dauvillier a été recruté pour assurer des tâches de gestion et de secrétariat.

Pour poursuivre le travail accompli autour de la base de données prosopographiques « France savante » et en systématiser l'enrichissement, grâce aux moyens accordés par le contrat quadriennal 2010-2013, un assistant de ressources documentaires (sur un poste d'assistant ingénieur) a été recruté en février 2011. Seize candidatures ont été reçues, quatre candidates sont passées devant un jury qui a sélectionné Ruth Fiori, qui a donc rejoint l'équipe en avril 2011.

David Simon, secrétaire d'édition recruté comme contractuel en octobre 2009 pour la publication des actes de congrès ayant passé avec succès le concours d'assistant ingénieur en juin 2010, a effectué une période

de stage de 12 mois à l'issue de laquelle il a été titularisé, le 1^{er} octobre 2011. Il s'agit d'un recrutement de qualité qui renforce le pôle éditorial des actes de congrès.

Une stagiaire en édition (master de Caen), Amélie Prat, a été accueillie de mars à mai : la préparation d'un volume de la collection CTHS-Histoire lui a été confiée. Malgré l'encadrement que cela nécessite, cette expérience a été bénéfique et sera reconduite en 2012.

Par ailleurs, deux contrats à durée déterminée ont été transformés en contrats à durée indéterminée, entrant en application à partir de janvier 2012 : ils concernent Mmes Katia Bienvenu et Carine Chavarochette, responsables éditoriales.

M. Mordant a fait état auprès de M. Marian, sous-directeur des Bibliothèques, de l'orientation stratégique que le CTHS doit prendre en direction de l'édition numérique et de l'importance des réflexions à mener sur l'informatique documentaire. Une création d'un poste spécialisé dans ces domaines sera demandée avec insistance dans le cadre du prochain contrat quinquennal.

3) Formations suivies

- ✦ Deux stages InDesign, fonctions graphiques et éditoriales, perfectionnement (Asfored) : 1 agent
- ✦ Stage édition numérique (Asfored) : 1 agent,
- ✦ Stage valorisation du fonds (Asfored) : 1 agent
- ✦ Stage XML pour l'édition de manuscrits (École nationale des chartes) : 1 agent
- ✦ Stage Qualité des écrits (Asfored) : 1 agent
- ✦ Stage Suivi de fabrication (Asfored) : 1 agent
- ✦ Formation au nouveau logiciel de gestion : 2 agents
- ✦ Stage d'anglais intensif (MAE) : 4 personnes
- ✦ Formations à des concours administratifs (SAENES) : 2 agents
- ✦ Formation au management (Forentem) : 1 agent
- ✦ Formation Sécurité Incendie (CNED) : 3 agents

4) Locaux

L'immeuble du CNED, dans lequel est installé le CTHS depuis février 2008, a fait l'objet d'une importante campagne de travaux pendant une bonne partie de l'année 2011 (construction d'un bâtiment annexe, modification de l'accueil) qui ont entraîné une gêne certaine, compliquant l'accès du personnel, des visiteurs et des livraisons, et causé des nuisances sonores fréquentes.

Depuis octobre 2011, l'accès en dehors des horaires 9-17h se fait uniquement grâce à un badge, l'arrivée de visiteurs devant être signalée à l'accueil.

Le CTHS a relancé ses demandes de bureaux supplémentaires (bureau mis à disposition du Président) et d'espaces de stockage. En mai, le ministère de l'Éducation nationale, qui prend en charge notre installation dans l'immeuble du CNED, a accédé partiellement à cette demande en nous accordant un bureau qui sert

pour le Président et les collègues qui viennent travailler au CTHS. Deux bureaux ont été transférés, regroupant ainsi le personnel du CTHS dans la première partie du couloir, sans changement de surfaces. Ce déménagement a permis également de disposer d'un équipement mobilier plus fonctionnel et homogène.

Divers travaux d'entretien et de réparation, dans les sanitaires en particulier, demandés depuis longtemps, ont été effectués. Une amélioration est encore souhaitable...

Une visite a été faite au lieu de stockage des publications anciennes du CTHS, un magasin de Bléry, à Boissy-Mauvoisin (Yvelines), ce qui a permis d'y entreprendre une opération de rangement et de tri pendant l'été, à poursuivre en 2012.

La question d'une installation du CTHS sur le campus Condorcet reste d'actualité : le CTHS pourrait faire partie des établissements de la « première tranche », à l'horizon 2016, sous réserve que le MESR prenne en compte les charges de fonctionnement inhérentes à une telle installation.

5) Finances

Le budget initial 2011, adopté au CA du 24 novembre 2010, se monte à 946 795 €, augmentation financée en partie par un prélèvement sur le fonds de roulement (voir Annexe 7).

Deux décisions budgétaires modificatives ont été prises en 2011, l'une en juillet 2011 consistant en un prélèvement de 90 000 € sur le fonds de roulement pour résorber une partie du retard de la publication des actes de congrès en faisant appel à des éditeurs extérieurs, l'autre en novembre pour effectuer des ajustements entre les différentes lignes budgétaires.

Conformément aux demandes de la Cour des comptes, le budget prévisionnel 2012 a été présenté au CA du 15 novembre 2011 de façon unique pour le Grand Établissement « École nationale des chartes », regroupant les trois entités École nationale des chartes, CTHS et URFIST. Le budget prévisionnel, d'un montant de 997 860 €, inclut un prélèvement de 224 000 € sur le fonds de roulement, poursuivant l'effort volontariste pour rattraper le retard de publication des volumes d'actes de congrès.

Pour la première fois depuis son rattachement à l'École nationale des chartes, il a été demandé au CTHS une participation aux frais de gestion d'un montant de 40 000 €, soit l'équivalent de 4% de son budget. Une nouvelle version du logiciel de comptabilité adoptée par l'École nationale des chartes a entraîné un certain nombre de difficultés préjudiciables au paiement des fournisseurs, à la régie des recettes et au remboursement des missions pendant une bonne partie du dernier trimestre de l'année 2011.

B. Direction des Éditions du CTHS

1) Politique éditoriale

La commission de publication a été renouvelée en juin 2011, et s'est étoffée de deux vice-présidents, chargés de suivre la programmation et d'amorcer une réflexion sur les collections de façon à les faire

évoluer. Préparée lors de réunions désormais régulières du bureau, la commission s'est réunie le 25 janvier, le 22 juin et le 16 novembre 2011 : elle a poursuivi la reprise de la procédure de validation des manuscrits proposés pour publication, qui doivent avoir reçu deux avis scientifiques favorables et un avis éditorial concernant la faisabilité du projet. Ces procédures ont été formalisées et diffusées auprès des sections. La commission a rappelé l'importance du suivi des projets par un membre de la section (généralement l'un des rapporteurs) au cours de la mise au point du manuscrit.

Un tableau de suivi a été établi pour donner une vision générale des projets de toutes les sections, distinguant les projets en cours d'examen par une section (1), approuvés par une section (2), validés par la commission centrale (3). Les collaborations et coéditions avec éditeurs et institutions ont été recherchées, afin d'externaliser une partie du traitement des manuscrits ou améliorer la part ou la qualité des illustrations. Un titre (Vincent Berdoulay, *La formation de l'école française de géographie* a fait l'objet d'une cession de droits à l'éditeur brésilien Editora Perspectiva), déjà acquéreur d'un titre en géographie l'année précédente. L'université de Venise s'est montrée intéressée par une traduction de l'ouvrage *reConnaître et conserver les photographies* de Bertrand Lavédrine, mais cet intérêt ne s'est pas encore concrétisé par une acquisition de droits.

Comme chaque année, le CTHS a adressé le rapport demandé par la médiatrice de l'édition publique. Le CTHS a participé aux réunions organisées par notre diffuseur, l'AFPUD (séance de travail avec les représentants en janvier, assemblée générale en juin), à l'assemblée générale de l'AEDRES (association des éditeurs de la recherche et de l'enseignement supérieur, en mars), aux réunions du groupe « universitaire » du Syndicat national de l'édition (5 réunions en 2011) sur les problématiques du prix unique du livre numérique, de l'open access, et la réalisation d'une étude sur les ventes de livres universitaires dans le cadre du projet de la création d'un chèque Livre destiné aux étudiants.

Hors concours de thèses, les sections ont examiné 35 projets de publication (éditions de documents, thèses, manuscrits remaniés ou autres), avec une part significative en histoire moderne et en anthropologie, dont 20 ont été refusés.

La coopération avec l'INHA pour la collection « l'Art et l'essai », en coédition, s'est poursuivie en 2011 avec l'organisation de deux concours, celui de 2010 n'ayant pu se tenir dans l'année : le 28 février 2011 ont été sélectionnées (9 thèses présélectionnées sur 18 propositions) les thèses de Natacha Pernac *Luca Signorelli en son temps, ingegno e spirito pelligrino, la peinture de chevalet* et d'Alessia Zambon, *L. F. F. Fauvel (1735-1838) : les découvertes d'antiquités en Grèce à la fin du XVIIIe s. et au début du XIXe s.* Les thèses lauréates du concours 2011 (5 présélectionnées sur 17), organisé le 24 novembre, sont celles de Caroline Herbelin, *Architecture et urbanisme en situation coloniale : le cas du Vietnam* et de Nicolas Schaub, *L'armée d'Afrique et la représentation de l'Algérie sous la Monarchie de Juillet.*

2) Publication des actes de congrès

Un effort particulier a été apporté à la publication des actes de congrès en 2011 : la commission de publication a affiné les différentes étapes, précisant et renforçant le rôle des directeurs d'ouvrages. Des courriers ont été adressés au printemps 2011 pour faire le point sur un certain nombre de volumes en souffrance (11 dossiers pour les congrès 2004-2007, 19 pour 2008-2009), en attente d'une introduction ou d'un complément : il a ensuite été décidé de renoncer à 11 volumes.

Un effort financier a été consenti pour accélérer la publication des volumes (congrès d'Arles, de Québec..) : trois éditeurs externes ont été associés à cette entreprise à partir de septembre ; cet effort sera poursuivi en 2012 et 2013 de façon à publier les volumes d'un congrès dans les deux ans qui suivent la tenue du congrès. Fin 2011, trois volumes du congrès de Neuchâtel (2010) étaient parus.

Par ailleurs, il a été décidé que les actes publiés sous forme électronique depuis plus de trois ans seraient désormais accessibles gratuitement pour en encourager la diffusion, qui reste faible. Des annonces similaires à celles faites pour les ouvrages publiés sous forme traditionnelle restent à faire.

3) Concours de thèses

Lancé en 2009, le concours de thèses d'histoire a été reconduit en 2011, avec un règlement modifié et un moindre succès que les années précédentes semble-t-il. Vingt-trois candidatures ont été reçues (contre quarante en 2010), et sept thèses ont été présélectionnées par les cinq sections participantes: aucune thèse retenue en Histoire des sciences, aucune pour l'Antiquité, deux en Moyen Âge, deux en Moderne, trois en Contemporaine. Sur la base de deux rapports favorables, ces trois dernières sections ont présenté chacune une thèse devant le jury. Composé du président du CTHS, du président de la commission de publication, d'un représentant de chaque section participante (soit cinq personnes), de la déléguée générale du CTHS et de l'éditrice en charge de la collection CTHS-Histoire, il s'est réuni le 15 octobre 2011 et s'est prononcé en faveur de :

- ✦ Nicolas Buchheit, université de Strasbourg, *Horizon universel, horizon régional. Réseaux et territoires des commanderies hospitalières de Basse-Alsace au XIIIe et au XIVe siècle*,
- ✦ Marie-Agnès Dequidt, université Paris-Est Créteil – Val-de-Marne, *Temps et société : les horlogers parisiens (1750-1850)*,
- ✦ Gwenaëlle Legoullon, Paris I – Panthéon-Sorbonne, *Les grands ensembles en France : genèse d'une politique publique (1945-1962)*.

Ces thèses devraient paraître à partir de fin 2013.

Se basant sur le constat que seule une thèse du concours 2009 (sur cinq) était en cours de publication à la date du jury 2011, deux auteurs n'ayant pas encore rendu leur manuscrit, un ayant abandonné, une autre ayant publié ailleurs une grande partie de sa thèse, ce qui a entraîné une rupture de contrat et un abandon du projet, et que d'autre part, aucun des trois manuscrits sélectionnés en 2010 n'avait été remis, il a été décidé que la réécriture de la thèse serait encadrée plus étroitement par un tuteur, le plus souvent l'un des rapporteurs, qui définirait avec l'auteur, en accord avec l'éditrice, un plan de travail, lui ferait part des propositions et conseils de réécriture et en rendrait compte régulièrement à la section.

Pour éviter de perdre de bonnes thèses sélectionnées par d'autres concours, le calendrier 2012 sera resserré sur le premier semestre, avec proclamation des résultats avant l'été.

4) Parutions 2011

Quarante-trois titres ont été publiés en 2011, dont vingt-huit sur papier (rappel 2010 : trente-deux, dont vingt-trois papier). La production 2011 (voir Annexe 8) illustre la diversité des sections, mais il faut noter la part

importante des publications d'ethnologie et celle de « Documents inédits », et veiller à maintenir un certain équilibre, qui devrait également prendre en compte les résultats des ventes.

La production de 2011 a été significative, mais il est à noter que 16 ouvrages « papier » ont été réalisés en recourant à des éditeurs externes, ce qui peut poser des problèmes de coordination.

Les coéditions ont été recherchées, sous forme de partenariats ou de subventions. Dix ouvrages ont ainsi bénéficié d'une aide à la publication et quatre d'une coédition (charges et produits partagés).

5) Ventes et diffusion

Si 2011 a été une bonne année pour la production, les ventes continuent de se tasser, voire de baisser : 7 418 volumes vendus, contre 8 017 l'année précédente, soit -7,4%. La baisse du chiffre d'affaires est moindre (- 1,7 %). Certes, la conjoncture de l'édition en général, et dans le domaine des sciences humaines et universitaire en particulier, a été défavorable, mais l'écoulement de certains titres devient problématique.

Des présentations d'ouvrages ont été faites à la BnF, dans le cadre d'émissions sur France-Culture...), de nouvelles publicités conçues (encarts presse, cartes, dépliants...) mais des efforts sont à faire pour améliorer la diffusion de nos ouvrages. Des représentations dans le cadre d'un Festival à la Maison des cultures du monde, les 27 et 28 mai, ont permis de vendre et diffuser l'ouvrage de Jean-Michel Beudet *Nous danserons jusqu'à l'aube*, paru en 2010 dans la collection « Le regard de l'ethnologue ».

La sortie de l'ouvrage *Documents sur Robert Stuart seigneur d'Aubigny (1508-1544)* a été fêtée à Aubigny-sur-Nère (cher), en présence des auteurs Elizabeth Bonner, Catherine Baranger et Nicole Lemaitre le 17 septembre. Pour la première année s'est tenu un colloque des ethnologues français, à l'EHESS, du 21 au 24 septembre, occasion pour le CTHS de présenter ses publications, nombreuses dans cette discipline.

Le volume du Corpus des émaux méridionaux a été présenté les 23 et 24 septembre dans le cadre de journées d'études réunissant les spécialistes du *corpus smaltorum* à l'École du Louvre, mais aussi à l'auditorium du musée du Louvre, rassemblant près de 120 personnes.

Les Éditions ont été présentes dans plusieurs manifestations de la profession : salon du livre en sciences humaines (4-6 février 2011, espace des Blancs-Manteaux, Paris) ; salon du livre, (stand de 15m², porte de Versailles, 17-21 mars 2011) ; salon du livre d'histoire de Blois (14-16 octobre 2011) ; Festival de l'histoire de l'art, manifestation organisée pour la première fois par le ministère de la Culture à Fontainebleau (27-29 mai).

Malgré un emplacement peu favorable, les ventes réalisées au salon du livre de Paris ont été meilleures que l'année précédente. Le partage d'un stand (15m²) avec les Presses universitaires du Mirail s'est révélé une opération positive, qui sera renouvelée en 2012.

C. Les congrès

Mission centrale du CTHS, 8 réunions ont traité des congrès de Neuchâtel (2010, publication des actes), Perpignan (2011, préparation et publication), Tours (2012, rédaction de l'appel à communication,

organisation et validation des communications), Rennes (2013, réflexion sur le thème choisi). La question de la tenue annuelle du congrès a été posée, pour alléger le volume de publications qui en résulte, mais cette périodicité est garante de la visibilité de cette manifestation unique en son genre.

1) Congrès 2011, Perpignan

Le 136^e congrès annuel des Sociétés historiques et scientifiques s'est tenu à Perpignan (Pyrénées-Orientales) du 2 au 8 mai 2011. Le congrès, qui avait eu lieu dans cette ville pour la dernière fois en 1981, a été accueilli dans les locaux de l'université Perpignan-Via Domitia (UPVD), sous la présidence de Martin Galinier, doyen de la faculté des Lettres et sciences humaines, directeur du Centre de Recherche Historique sur les Sociétés Méditerranéennes (CRHiSM), Martine Camiade et Michel Cadé. La préparation scientifique avait été assurée par la section des Sciences, Histoire des sciences et techniques et archéologie industrielle, présidée par Simone Mazauric, sur le thème « Faire la guerre, faire la paix ». Le congrès a bénéficié d'une bonne couverture médiatique et s'est ouvert en présence de représentants de l'Université, de la Région, du conseil général et de l'Etat.

Quatre thèmes ont été déclinés, à travers 304 communications présentées par 361 intervenants :

- ✦ Thème I : « Terminologie et pratiques : les ambiguïtés »
 - A. Guerre ou paix ? Des états difficiles à définir
 - B. Des guerres qui ne disent pas leur nom
 - C. La paix dans la guerre, la guerre dans la paix
 - D. Discours de paix, faits de guerre
 - E. Les heurts de la mémoire

- ✦ Thème II : « La paix et la guerre comme processus »
 - A. Parler de paix en temps de guerre au Moyen Âge
 - B. Atelier « Médiations au Moyen Âge »
 - C. Construire la paix
 - Le rôle de la diplomatie
 - Médiations à l'époque moderne et contemporaine
 - D. Sortir de la guerre
 - Gérer la guerre et l'après-guerre
 - Vainqueurs et vaincus
 - Aspects politiques de la sortie de guerre
 - E. Les bouleversements de la société ou la guerre dans la paix
 - Reconstruire une société bouleversée
 - Places des vaincus
 - Déplacements de populations, volontaires ou non

- ✦ Thème III : « Qui fait la guerre ? Et la paix ? »
 - A. Qui est habilité à décider de faire la guerre et la paix ?
 - B. Les savants
 - Les sciences humaines et la guerre
 - Les astronomes et la guerre
 - Les savants face à la guerre
 - Les savants dans la guerre
 - C. Géographes entre guerre et paix
 - L'espace comme enjeu stratégique
 - Les frontières incertaines
 - D. Économie et commerce
 - Les marchands et les monnaies
 - Calais, Cadix, Toulon : le rôle des ports dans la guerre et la paix

- ✦ Thème IV : « Représenter la guerre et la paix ou : la guerre et la paix dans l'ordre symbolique »
 - A. L'ambivalence des représentations de la guerre et de la paix : les artistes en guerre, au service de la guerre ou contre la guerre
 - B. Commémorer et oublier la guerre en temps de paix
 - La mémoire de la guerre en temps de paix
 - C. Écrire la paix, écrire la guerre
 - Penser la guerre
 - Justifier la guerre
 - Guerriers et faits de guerre : constructions littéraires
 - Témoignages
 - Écrire sur la guerre
 - D. Les monuments
 - Les monuments aux morts
 - Se souvenir pour préparer la paix ou la guerre ?
 - Les monuments de la Grande guerre

Trois colloques ont été organisés :

- ✦ « Archéologie de la violence et de la guerre dans les sociétés pré et protohistoriques »
 - Introduction – I. Les stigmates portés sur les ossements humains
 - I. suite : Les stigmates – II. La panoplie du guerrier
 - II. suite 1 : La panoplie du guerrier
 - II. suite 2 : La panoplie du guerrier
 - III. Architectures défensives
 - III. Architectures défensives suite – Conclusion

✦ « Faire la guerre et la paix dans l'Antiquité : la guerre en Afrique sous l'Empire »

I. Problématique et chronologie

II. Chronologie suite

Thématique

✦ « Images de guerre, guerre d'images, paix en images »

I. Images antiques

II. Les arts mobilisés

III. Médias multiples

Empires, lendemains d'empires et crises postcoloniales

Ainsi que cinq ateliers :

✦ « Milices »

✦ « Le Prince Albert Ier de Monaco, son œuvre de paix et de science »

✦ « Faire la guerre, faire la paix, en musique et en chansons » (Les chants et La musique instrumentale)

✦ « Combattre à l'époque moderne »

✦ « Structures de paix en temps de guerre, structures de guerre en temps de paix » (Mise en défense des ensembles civils et religieux au Moyen Âge, Espaces souterrains en temps de paix, en temps de guerre)

Le congrès a rassemblé 543 participants dont 361 intervenants, 133 auditeurs et 48 accompagnateurs. 40 participants venaient d'un pays étranger, dont 15 d'Espagne. Trente-neuf étudiants ont assisté au congrès, dont 28 pour y faire une communication.

Dix sociétés savantes de Languedoc-Roussillon ont participé au Forum des sociétés savantes, le mercredi 4 mai :

✦ Académie de Nîmes

✦ Académie des arts et sciences de Carcassonne

✦ Association archéologique des Pyrénées-Orientales

✦ Association culturelle de Cuxa

✦ Association fils et filles de républicains espagnols et enfants de l'exode

✦ Association numismatique du Roussillon

✦ Association pour la promotion de l'histoire des Pyrénées-Orientales

✦ Association pour le patrimoine de la vallée de la Rome

✦ Centre d'études et de recherches littéraires et scientifiques de Mende

✦ Institut européen Séguier

Le Forum des sociétés savantes s'est déroulé selon une nouvelle formule : l'interruption des communications le mercredi après-midi a permis aux participants d'assister aux présentations des sociétés

savantes de la région Languedoc-Roussillon. Des exposés plus généraux sur les opérations de numérisation des publications des sociétés savantes par la BnF et la base de données « France savante » ont été également faits dans ce cadre. Devant le succès rencontré, cette formule sera reconduite en 2012.

Le congrès s'est achevé par le bilan des séances mais aussi deux présentations sur le thème du congrès déclinées dans le cadre régional : le système de fortifications du Roussillon et la préfiguration du Mémorial de Rivesaltes.

Trois excursions scientifiques ont été proposées le samedi 7 mai :

- ▲ musée de la Préhistoire de Tautavel et forteresse de Salses,
- ▲ trophée de Pompée au col de Panissar, musée d'art contemporain de Céret et musée mémorial de l'Exil à La Jonquière,
- ▲ villages médiévaux de Bouleternère et Marquixanes et abbaye Saint-Michel de Cuxa

Elles ont réuni une cinquantaine de personnes.

2) Congrès 2012, Tours

La préparation du 137^e congrès a occupé une bonne partie de l'année 2011 : il se tiendra à Tours (Indre-et-Loire) du 23 au 28 avril 2012 sur le thème « Composition(s) urbaines », sous l'égide de la section des Sciences géographiques et environnement : rédaction du programme scientifique, du livret d'appel à communication (10 000 envois, dont une centaine en direction des sociétés savantes du Centre en juillet 2011), réception et validation des propositions de communication : 334 reçues, 303 retenues.

Les thèmes proposés sont les suivants :

- ▲ Les moments
- ▲ Les formes et les échelles
- ▲ Les acteurs
- ▲ Les réseaux
- ▲ La nature et la composition urbaine
- ▲ Les représentations de la composition urbaine
- ▲ Les dimensions sensibles de la composition urbaine.

Quatre colloques se dérouleront de façon parallèle :

- ▲ La protection sociale dans l'espace urbain
- ▲ Archéologie urbaine (De la fouille urbaine à l'archéologie de la ville, De la topographie historique aux dynamiques de transformation de l'espace urbain, Chrono-chorématique urbaine, Villes et systèmes de villes, Quels enjeux pour l'archéologie urbaine ?)
- ▲ Quelles formes spatiales pour le développement urbain durable ?
- ▲ Construire la ville : approvisionnement en matériaux lithiques et organisation des grands chantiers urbains de l'Antiquité aux Temps modernes.

Onze sociétés savantes sont impliquées dans la préparation de ce congrès :

- ✦ Académie des sciences, arts et belles-lettres de Touraine
- ✦ Amis de l'académie de Touraine
- ✦ Amis de Saint-François de Paule
- ✦ Amis du musée départemental de Préhistoire du Grand-Pressigny
- ✦ Cercle Ambacia
- ✦ Société archéologique d'Eure-et-Loir
- ✦ Société archéologique de Touraine
- ✦ Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois
- ✦ Société de géographie de Tours
- ✦ Société d'horticulture de Touraine
- ✦ Société dunoise d'archéologie, histoire, sciences et arts

Des déplacements à Tours (mars, juin, octobre et décembre 2011) ont permis de travailler avec le comité local, présidé par M. Jean-Yves Porhel, directeur des archives et du patrimoine de la Ville de Tours. Le congrès sera accueilli par l'université François Rabelais, sur le site des Tanneurs, en centre-ville. Quatre excursions scientifiques seront proposées : Tours, Saint-Cosme et Marmoutier, Chinon, Amboise et le musée de Préhistoire du Grand-Pressigny et la ville de Richelieu.

3) Congrès futurs

Le thème du 138^e congrès, sous la responsabilité de la section de Préhistoire et protohistoire, est « Se nourrir. Pratiques et stratégies alimentaires ». Il se déroulera en avril 2013 à Rennes, en relation avec l'université Rennes 2, dont une équipe d'archéologues préhistoriens travaille sur ces questions, et la Maison des sciences de l'homme de Bretagne, avec lesquels des contacts ont été pris fin 2011.

Le 139^e congrès (2014) se déroulera sous la présidence de la section « Histoire et archéologie des civilisations antiques », sur le thème « Langages et communication ». La principauté de Monaco était désireuse d'accueillir cette manifestation mais pour des raisons de coût d'organisation, cette proposition semble devoir être écartée. D'autres possibilités sont à l'étude.

D. Programmes scientifiques du CTHS

Des crédits spécifiques ont été accordés dans le cadre du contrat quadriennal 2010-2013, destinés à soutenir deux opérations bien identifiées :

1) Dictionnaires topographiques

La valorisation de la numérisation des *Dictionnaires topographiques* publiés par le CTHS (en relation avec la BnF) pour une mise en ligne des volumes avec le soutien d'autres institutions et structures de recherche comme les Archives nationales (Centre d'onomastique), l'École nationale des chartes, l'UMR ARTeHIS (Dijon).

Sept réunions associant des spécialistes des questions de toponymie, d'indexation et d'édition numérique (UMR ARTeHIS, Dijon, centre d'onomastique des Archives nationales, École nationale des chartes...) ont permis de mettre au point le cahier des charges en vue de la structuration et de l'indexation des volumes confiés à l'entreprise Bialec (Nancy). La numérisation et le balisage préalables des volumes des départements bourguignons sont effectués par la société Wordpro de Pondichéry. La prochaine tranche traitera les départements de l'Est.

À terme, il serait souhaitable que ces données soient reliées à un atlas, éventuellement le portail de l'IGN, pour l'enrichir d'une dimension diachronique et historique.

2) France savante

La mise en place d'une base de données collaborative « La France savante » (savants membres des Sociétés académiques et savantes depuis le XVI^e siècle) a été engagée depuis 2001 mais a connu un développement significatif en 2011. L'objectif de la base est de recenser l'ensemble des savants qui ont animé ou ont été simples membres de sociétés et de permettre d'identifier les réseaux de relations qui se sont tissés entre eux et elles, constituant un matériau de recherche à disposition des chercheurs désireux d'étudier les « élites » intellectuelles.

Cette entreprise a été relancée selon deux axes, l'un, thématique, en direction des sociétés d'Antiquaires et le second, régional, consacré aux sociétés de la Région Rhône-Alpes. Ce projet mobilise au premier chef les sociétés savantes concernées et cette relance du projet passe par des réunions de concertation et cadrage (cinq) et par le recrutement d'un assistant de ressources documentaires, Ruth Fiori, début avril 2011 pour collationner, valider et structurer la base de données sur une durée de trois ans. L'objectif qui lui a été assigné est de compléter les listes et fiches des sociétés d'Antiquaires (Antiquaires de France, de la Morinie, de Normandie, de Picardie, de l'Ouest), et de la société des Amis des monuments parisiens. Fin 2011, elle a créé 1300 fiches. Le travail se poursuit avec l'Académie d'architecture, qui conserve les listes de membres de la Société centrale des architectes (1840-1951).

De son côté, Martine François a poursuivi son travail sur les sociétés de Rhône-Alpes, la société d'Anatomie, l'Académie de médecine et les sociétés d'Outremer. La nouvelle dimension de ce projet a donné lieu à une révision du processus de validation des fiches (garantie scientifique et harmonisation), à la définition du mode de travail collaboratif (trois nouveaux contributeurs bénévoles fin 2011), à l'instauration d'un comité de pilotage et à des améliorations fonctionnelles et techniques de la base pour faciliter la saisie des fiches.

L'annuaire des sociétés savantes comprend actuellement plus de 3000 sociétés (1700 en 2002), les fiches de membres sont au nombre de 10 350, pour 6000 fin 2010. La mise au point de la méthodologie et l'amélioration des modes de saisie et d'interrogation devrait produire tous ses fruits en 2012.

3) Autres projets

Dans la suite de la dynamique de « l'Année de la Biodiversité », des contacts avaient été pris avec le service du Patrimoine naturel (Muséum national d'histoire naturelle) pour un projet d'enquête sur l'historicité du concept et de la reconnaissance de la biodiversité, projet conduit par la Section des sciences. Le changement de responsable de ce service semble avoir entraîné l'arrêt de ce projet, pour lequel les sociétés contactées ont fait part de leur manque de moyens.

Dans la perspective de la réflexion sur les projets scientifiques du prochain contrat quinquennal, la section d'Histoire moderne a fait une proposition portant sur les recueils d'usages locaux.

La numérisation des fonds anciens du CTHS s'impose comme celle des dictionnaires topographiques et cet objectif fait aussi l'objet d'un partenariat renouvelé et réactivé avec la BnF (Gallica), qui a abouti en juillet à la signature d'une convention.

E. Relations avec les Sociétés savantes

Ce travail de fond passe par des réponses aux demandes d'information ou de diffusion d'information en provenance des sociétés savantes, par la mise à jour de l'annuaire des sociétés qui en répertorie plus de 3000 : une trentaine de sociétés ont ainsi demandé des mises à jour des données les concernant en 2011. Le CTHS reçoit les publications des sociétés savantes et peut porter à la demande des informations sur son site.

Le projet « France savante », s'il a reçu un renfort grâce au recrutement d'une assistante de ressources documentaires, doit également s'appuyer sur les sociétés elles-mêmes en faisant connaître la base de données et en formant les sociétés à la collecte et à la saisie de données. La tenue du Forum des sociétés savantes, selon la formule inaugurée à Perpignan, représente une occasion privilégiée d'information et de discussions : dix sociétés ont présenté leurs activités, une quinzaine ont assuré une permanence du 4 au 6 mai.

Les journées d'études et de formation 2010 organisées par l'association des Amis du CTHS pour les membres des Sociétés sur le thème « les sociétés savantes et l'environnement », initialement prévues en octobre, se sont tenues les 12 et 13 janvier 2011 à Paris, à l'INHA. La participation (40 personnes) n'a malheureusement pas fait hommage à la qualité et à la diversité des interventions.

Les journées d'études 2011 se sont tenues les 22 et 23 novembre, en partenariat avec l'Académie des sciences d'outremer, dans le cadre de l'année des Outremer, sur le thème : « les sociétés savantes de l'Outremer hier et demain : leur rôle scientifique, culturel et social », décliné à travers 15 communications qui seront publiées sur le site du CTHS et de l'ASOM.

Une présentation du *Guide des recherches en histoire antillaise et guyanaise*, sous la direction de Danielle Bégot dont la parution dans la collection « Orientations et méthodes », soutenue par l'ASOM, a pu coïncider avec cette manifestation, a été faite en présence de Danielle Bégot, Jacques Dumont, François Regourd et Hélène Servant.

Le CTHS et la BnF/Gallica ont relancé leur partenariat en vue de faciliter la numérisation et la valorisation des publications des sociétés savantes. Ce programme se place dans la continuité logique et stratégique des actions de numérisation systématique des publications du CTHS.

F. Conclusion

L'année 2011 a vu la mise en œuvre et le développement des stratégies du CTHS conformément aux orientations inscrites dans son contrat quadriennal 2010-2013. Les enjeux portent sur le maintien d'une forte activité éditoriale avec un effort particulier accordé à la publication des actes de congrès, la mise en place de processus de validation et de suivi des manuscrits, mais aussi sur le développement de nos partenariats avec les universités, les institutions de recherche, les sociétés savantes. Cette démarche active de collaboration et d'ouverture ne peut que conforter l'image interdisciplinaire portée par le Comité des travaux historiques et scientifiques depuis sa création.

Il nous impose un positionnement académique fort et une attention soutenue à la promotion des recherches réalisées par les sociétés savantes. Les publications du Comité constituent un patrimoine majeur pour les études érudites en langue française en domaine SHS, cette richesse se doit d'être à la disposition du plus large public grâce à une politique active de numérisation et de mise en ligne.

VIII. URFIST DE PARIS

A. Contexte : les évolutions en cours

1) Personnel : évolution de l'équipe

Dans la continuité de 2010, l'année 2011 a été marquée par une stabilité du personnel de l'URFIST de Paris. L'équipe de l'URFIST comprend actuellement 6 postes titulaires :

- ✦ 2 postes de conservateur à plein temps :
 - . Manuel Durand-Barthez, conservateur des bibliothèques arrivé en septembre 2009, responsable de la coordination administrative de l'équipe entre janvier et septembre, chargé d'enseignement dans les domaines de la bibliométrie, de la propriété industrielle (innovation, brevets) et du droit d'auteur en publication scientifique ;
 - . Aline Bouchard, conservateur des bibliothèques, arrivée en septembre 2010, responsable de la coordination administrative de l'équipe à partir d'octobre, spécialisée dans les domaines du traitement de l'information et des ressources en sciences humaines ;
- ✦ 2 postes de maître de conférences :
 - . Christophe Boudry, chargé des sciences exactes et biomédicales à l'université de Caen pour couvrir la région normande, qui partage son temps pour moitié entre Paris et Caen ;
 - . Annaïg Mahé, plus particulièrement en charge des problématiques de la publication numérique ;
- ✦ 1 poste d'ingénieur d'étude occupé par Corinne Habarou sur des fonctions de webmestre, responsable du parc informatique et chargée de formation sur les outils informatiques émergents ;
- ✦ 1 poste d'adjoint administratif en charge du secrétariat occupé par Marie-Claude Labarde.

L'équipe est complétée par un poste de contractuel :

- ✦ Marion d'Hauteville, chargée d'études contractuelle dans le domaine du traitement de l'information et de l'enseignement à distance, recrutée à mi-temps depuis janvier 2010.

2) Locaux et infrastructures techniques

a) Locaux

Suite au passage de deux agents de la Préfecture de police de Paris, de nouveaux travaux de mise en conformité des locaux ont été réalisés :

- ✦ installation d'une alarme incendie de type 4 ;
- ✦ isolation du local archives situé au sous-sol par rapport au rez-de-chaussée par une nouvelle cloison et une nouvelle porte coupe-feu.

b) Infrastructures techniques

Salle de formation :

Il n'y a rien de particulier à signaler en ce domaine pour 2011 en dehors de la maintenance habituelle sur les 15 postes stagiaires et les 2 postes maîtres.

Postes du personnel :

Le portable de Christophe Boudry a été renouvelé en décembre 2011, conformément au tableau d'amortissement.

Serveur de développement :

Un travail de refonte de certaines rubriques du site web de l'URFIST ayant été engagé, ce serveur a été sollicité principalement pour faire évoluer l'installation test sous Drupal, CMS choisi pour le site institutionnel.

Serveur de messagerie SIRIS :

À l'instar des autres services de l'Ecole des chartes, l'URFIST a connu de nombreux problèmes récurrents de réception et d'envoi des messages liés aux problèmes de messagerie SIRIS. S'il s'agissait généralement de blocages temporaires (parfois au-delà de 24h), il est également arrivé que certains messages ne soient pas reçus ou remis, ce qui est fort préjudiciable pour les différents correspondants. Aucune solution à court terme ne semble être possible, en dehors d'un renforcement des moyens humains et techniques du SIRIS, solution qui semble apparemment envisagée.

Serveur de comptabilité JVS :

Beaucoup de problèmes de mises à jour de ce logiciel sont à déplorer, entraînant du travail supplémentaire pour l'adjoint administratif en charge de ces questions ainsi que des retards. Ces problèmes sont en cours de résolution début 2012.

3) Contexte institutionnel et situation financière

Comme chaque année, il convient de rappeler en préambule la situation particulière de l'URFIST de Paris dans les anciens locaux de la Phonothèque nationale (ministère de la Culture), sis dans un immeuble à usage privatif, qui rend la dépense des charges assez lourde. Tandis que dans les autres URFIST hébergées dans de plus vastes structures publiques, le tarif des fluides, notamment, et des télécommunications, est de fait modéré, ceux qui sont appliqués à Paris correspondent à des dépenses consenties par des particuliers ; d'où des coûts plus élevés que chez nos collègues en région. C'est un inconvénient constant qui grève le budget. En 2011, ces charges s'élevaient à 27 864,24 € (contre 22 767,10 € en 2010), en prenant en compte le montant des travaux effectués à la demande de la Préfecture de police de Paris (6 656,08 €), soit environ 35 % en regard d'une dotation de 80 000 €.

80 000 € annuels sont accordés par la tutelle à l'URFIST sur la période 2011-2013 dans le cadre du Contrat Quadriennal 2010. Par ailleurs, les différentes actions de formation (conventions, stagiaires payants...) ont rapporté 18 750 € (13 245 € en 2010). On notera donc une augmentation du montant des recettes par rapport à 2010 (+ 3 762 €) et ce malgré la diminution de la subvention de la tutelle (85 000 € en 2010 pour la première année du Contrat Quadriennal). Fin 2011, le montant du fonds de roulement s'élève à 96 598 € (contre 70 896 € fin 2010), dont 11 897 € comme résultat de l'exercice en attente d'affectation.

B. Les objectifs

1) Objectifs pour l'année

Les objectifs de l'année 2011 étaient les suivants :

Questions administratives et financières :

- ▲ mettre en place une comptabilité analytique des activités de l'URFIST en collaboration avec l'École nationale des chartes. Cela est effectif pour le budget primitif 2012 ;
- ▲ participer à des réunions de travail sur le projet du campus Condorcet ;

Partenariats et coopérations :

- ▲ participer aux projets liés aux équipements d'avenir auxquels participe l'École nationale des chartes, notamment un IDEX ;
- ▲ continuer le partenariat avec des dispositifs ouverts d'édition scientifique, type Revues.org pour les ressources en sciences humaines et sociales (SHS) ;
- ▲ développer la coopération avec les organismes de recherche, notamment au sujet de la bibliométrie dans le domaine sciences-technologie-médecine (STM) ;
- ▲ conclure l'accord de coopération URFIST / INPI (Institut national de la propriété industrielle) portant sur l'assistance pédagogique (fourniture de matériel d'enseignement et information sur les stages de formation continue de l'Institut) ;
- ▲ continuer à développer des rapprochements avec les structures fédératives devant se substituer aux CIES (écoles doctorales notamment) ;
- ▲ participer à l'offre de formation de l'université numérique régionale Paris-Ile-de-de-France (UNPIdeF). Une convention a été signée à cet effet entre l'URFIST et l'UNPIdeF pour assurer des formations à destination des personnels de l'enseignement supérieur (enseignants-chercheurs et BIATOSS) dans les domaines de l'IST (outils, recherche documentaire...) ;

Formations :

- ▲ poursuivre l'élargissement de la couverture territoriale des formations au-delà du Bassin parisien. Par exemple, des formations ont ainsi été proposées à l'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, au Pres Nord Pas-de-Calais ou encore à l'université François Rabelais de Tours ;
- ▲ poursuivre la modularisation des formations autour du web 2.0 en proposant de nouvelles formations. De telles initiatives sont prises dans ce cadre sur l'année universitaire 2011-2012, notamment dans le domaine des outils et des pratiques ;
- ▲ envisager ce principe de modularisation pour les formations liées à la publication scientifique (modalités de publication, droit d'auteur...) ;
- ▲ proposer de nouvelles formations tournées vers les sciences humaines et sociales. L'accent a été mis cette année sur les formations en sciences économiques et de gestion qui ont longtemps été un point fort de l'URFIST de Paris ;

- ✦ proposer de nouvelles formations sur la publication et l'édition scientifique ;
- ✦ proposer une offre de formation sur les questions de droit pour les ressources pédagogiques. Ce point est encore en cours de réflexion car il a fait apparaître des points complémentaires (plagiat...) ;
- ✦ proposer de nouvelles formations dans le domaine du multimédia, notamment pour les bibliothécaires ayant des supports pédagogiques à réaliser. Plusieurs formations ont été proposées (vidéo, screencast) ;
- ✦ faire appel plus régulièrement à des formateurs extérieurs sur des domaines spécifiques : en 2011, on a ainsi fait appel à 9 intervenants extérieurs, représentant 17 actions ;

Contenus pédagogiques :

- ✦ faire le diagnostic du tutoriel de méthodologie CERISE (utilisateurs, usagers, contenus, structuration) et en proposer une nouvelle version totalement remaniée ;
- ✦ étudier la faisabilité d'un projet de mutualisation des supports de formations disciplinaires à la maîtrise de l'information, utiles également pour la formation de formateurs, notamment via l'atelier de « formation à la maîtrise de l'information ». Le faible nombre de réponses reçues au questionnaire destiné aux participants de cet atelier, relais naturels d'une part de l'URFIST pour la formation de formateurs et d'autre part de leurs établissements pour la formation des usagers, a malheureusement montré que ces participants n'étaient pas prêts à s'investir dans un projet de ce type ;

Outils de communication :

- ✦ commencer la refonte du site web pour mieux mettre en valeur l'offre de formation et les produits pédagogiques disponibles ;
- ✦ dans ce cadre, réfléchir aux documents pédagogiques présentés, par exemple via des outils multimédia. Les formations proposées à la vidéo pédagogique et au screencast ont été l'occasion de tester des outils et de se sensibiliser à ces questions, le tout avec l'aide de spécialistes extérieurs choisis comme formateurs ;

Réseau des URFIST :

- ✦ participer aux initiatives de veille et de recherche du réseau des URFIST ;
- ✦ intervenir dans d'autres URFIST sur des domaines que l'Unité de Paris a su s'approprier comme plus particulièrement spécifiques ;
- ✦ affiner, en collaboration avec les autres membres du réseau, la définition d'indicateurs permettant de mieux analyser l'activité du réseau URFIST ;
- ✦ participer au projet de refonte du système de gestion des formations Sygefor, aux niveaux local et national. Cf. ci-dessous ;
- ✦ contribuer à la structuration de la récente Association du Réseau des URFIST (ARU, Président : Michel Roland, URFIST de Nice) destinée à la mise en œuvre d'actions spécifiques techniques communes au Réseau. Cf. ci-dessous.

2) Travail d'analyse des besoins en formation des différents publics de l'URFIST réalisé en cours d'année

Différents besoins ont été recensés en 2011 :

- ✦ des formations de formateurs en lien avec la mise en place des référentiels c2i niveau 2. Deux journées ont été consacrées à une formation de formateurs en sciences de l'ingénieur ; la question reste ouverte pour une formation de formateurs dans le cadre du c2i métiers de l'enseignement ;
- ✦ dans la lignée des formations au web 2.0, des demandes particulières ont été relevées pour les outils phares (Twitter, Diigo) ou encore les utilisations pédagogiques du web 2.0. Ces demandes ont été prises en compte dans le calendrier universitaire 2011-2012, tant dans le cadre des formations doctorales que dans celui des stages catalogue et UNPIdF ;
- ✦ de nouvelles demandes ont été faites pour des formations qui n'avaient pas été assurées par l'URFIST depuis plusieurs années, faute de formateur compétent (cartographie de l'information, cartes heuristiques). Ces demandes ont été prises en compte pour le calendrier universitaire 2011-2012, tant dans le cadre des formations doctorales que dans celui des stages catalogue, en faisant appel au besoin à un formateur extérieur ;
- ✦ des demandes particulières, destinées avant tout aux enseignants-chercheurs, ont été également faites par les responsables de l'UNPIdF. Le partenariat URFIST/UNPIdF est effectif à partir de l'année universitaire 2011-2012.

Enfin, plusieurs formations ont été proposées suite à l'initiative des formateurs. C'est le cas d'une formation au logiciel de gestion des collections numériques Greenstone. On relèvera aussi les formations à Wikipédia, comme outil de publication et de vulgarisation scientifique, pour lesquelles l'URFIST a passé convention avec l'association Wikimedia (signée en janvier 2012).

C. Activités de formation

1) Bilan général

D'un point de vue quantitatif, l'activité de formation de l'URFIST a augmenté en 2011. Les formateurs URFIST ont mené 151 actions en 2011 (contre 101 en 2010) et formé 1 940 personnes (contre 2 094 en 2010, dont plus de 400 lors de journées d'étude). Le nombre d'heures de formation en 2011 a été de 902 heures, contre 593 heures en 2010, montrant là une augmentation significative de l'activité de l'équipe.

Concernant la répartition des publics sur la totalité des formations proposées (formations professionnelles, enseignements dans les cursus, actions diverses), le public de l'URFIST reste toujours principalement celui des professionnels de l'information : 39,1 % de la totalité du public en 2011 (39,4 % en 2010). A noter que le pourcentage de doctorants a augmenté significativement ; il représente en 2011 43,5 % des personnes formées contre 25,3 % en 2010. On retrouve donc des chiffres semblables à ceux de 2009 (44 %), période antérieure à la réorganisation des CIES. Enfin, le pourcentage d'enseignants-chercheurs formés représente 8,4 % du public contre 10,4 % en 2010.

2) Stages catalogue

En 2011, l'URFIST de Paris a continué à développer trois types de prestations : ateliers, formations doctorales et formations catalogue. Le développement de formations doctorales n'a pas pesé sur les stages catalogue. 59 actions ont été menées (contre quarante-trois en 2010), pour un nombre de formés égal à six cent un (quatre cent trente-six en 2010), ce qui représente un nombre d'heures de formation plus important (trois cent cinquante-trois contre deux cent quarante-six en 2010). Il faut noter que le nombre de personnes inscrites n'ayant pas pu suivre de formation faute de places disponibles reste important. Certaines formations reçoivent en effet plus de 30 demandes d'inscription, voire parfois jusqu'à plus de 50 demandes pour 14 places disponibles. L'équipe de l'URFIST essaye de multiplier les sessions de ces formations pour répondre à ces demandes. Cependant, les ressources humaines disponibles à l'URFIST n'étant pas extensibles, cela ne suffit pas à répondre à la demande croissante dans certains domaines de formations.

L'expérience de modularisation de l'offre de formation menée en 2010 sur l'année universitaire 2010-2011 dans le domaine du web 2.0 ayant rencontré l'agrément d'un public particulièrement motivé, elle a été reproposée pour l'année universitaire 2011-2012, selon les trois axes déjà signalés (pratique, critique et sociologique). Ce type de module présente l'avantage d'offrir une meilleure visibilité et lecture du programme des formations, en rassemblant des formations sur une thématique donnée.

Un accord conclu entre le CLEO (Centre pour l'édition électronique ouverte) et le réseau des URFIST a induit des cycles de formation au type d'activités exercé par ce Centre (CNRS-EHESS) dans les différentes Unités du réseau.

Concernant, les thématiques de formations proposées, seule une thématique (contre deux en 2010) n'a pas fait l'objet de formations : « Histoire, enjeux, problématiques des technologies de l'intelligence ». Deux thématiques ont vu leur nombre de formations augmenter significativement, et ceci en lien avec de nouvelles compétences récemment arrivées à l'URFIST lors du renouvellement d'une partie du personnel : « Édition électronique » qui passe de 17 formations en 2010 à 28 en 2011, et « Recherche de l'information » qui passe de 21 formations en 2009 à 34 en 2011. Remarquons de manière récurrente, comme les années précédentes, que nous avons encore inscrit ces formations dans les catégories thématiques prédéfinies convenues avec le Ministère. Cette obligation persistante de limiter à un seul thème la catégorisation ne permet qu'imparfaitement de rendre compte des thématiques de formation réellement abordées par l'URFIST de Paris.

3) Formation dans les cursus des doctorants

a) Bilan 2011

Les CIES parisiens ont subi, comme en région, une évolution administrative notable en 2010. Ils ont pour la plupart cédé leur place à des structures fédératives insérées dans les Pres. De ce fait, des démarches spécifiques ont dû être entreprises pour redistribuer les programmes de formation de l'URFIST, en reprenant les thématiques auparavant exploitées auprès des CIES. Ont été concernés en 2011 deux CIES, trois Pres et trois établissements :

- ✧ le CIES Sorbonne dont la structure a été prolongée d'un an et pour lequel le programme a pu être reconduit normalement ;
- ✧ le CIES Versailles prorogé où la continuité a pu être assurée, notamment pour les établissements inclus dans le Pres UniverSud ;
- ✧ le Pres Paris-Cité, avec le CFDIP (Centre de Formation doctorale et d'Insertion professionnelle), dont le siège est à Paris-Diderot (Paris 7) ;
- ✧ le Pres ParisTech, avec son Institut doctoral dont le siège est à l'ENSAM ;
- ✧ le Pres Paris-Est à travers son Département des études doctorales, dont le siège est à l'École nationale des ponts et chaussées à Champs-sur-Marne ;
- ✧ l'université Paris XIII (Villetaneuse Paris-Nord) unilatéralement, avec deux instituts doctoraux : Galilée (STM) et Erasme (SHS) ;
- ✧ l'université Paris XI Orsay unilatéralement, par le biais du Service d'Insertion professionnelle ;

Par ailleurs, des rapprochements ponctuels ont également été possibles avec des établissements particuliers :

- ✧ ENS Cachan : stages sous le format « conférence » d'une demi-journée, en lien avec la Direction de la Bibliothèque de l'École ;
- ✧ Muséum national d'histoire naturelle : il s'agissait, à l'initiative de doctorants ayant suivi des formations URFIST, de mettre en place une formation destinée aux doctorants du Muséum dans le cadre d'un programme établi, en collaboration avec une bibliothécaire du Muséum et un directeur de recherche INSERM.

Ce contexte encore en redéfinition n'a cependant pas empêché une augmentation significative de l'activité. L'URFIST a en effet réalisé 56 formations doctorales en 2011 (contre 33 formations en 2010) représentant 322 heures de formation pour 684 formés (188 heures de formation et 407 formés en 2010), chiffres à rapprocher de ceux de 2009, antérieurs à la réorganisation des CIES (261 heures et 669 formés en 2009).

b) Perspectives 2012

Une démarche a été faite début 2012 de la part de l'université Paris Descartes pour mettre en place une offre de formation à destination de ses doctorants.

4) Actions diverses

Concernant les actions diverses, elles sont stables du point de vue du nombre de formations proposées (36 en 2011 contre 37 en 2010), avec une baisse du nombre de formés (655 contre 1 251 en 2010) - il est vrai que l'année 2010 avait été marquée par deux journées d'étude et une journée de conférence qui, à elles trois, avaient attiré 479 personnes. Le nombre d'heures de formation a lui, par contre, augmenté (227 contre 159 en 2010). Cette stabilisation des actions diverses s'explique notamment par un maintien des sollicitations extérieures de plusieurs formateurs URFIST, tant dans le cadre du réseau des URFIST que

dans d'autres établissements. C'est le cas notamment des formations à la bibliométrie assurées jusqu'à Pau ou à Tarbes.

Deux ateliers avaient fait l'objet de rencontres régulières en 2010. Le premier concernait l'atelier sur la « formation à la maîtrise de l'information ». Néanmoins, l'absence de retour de la part des participants et le manque de vigueur de ces ateliers a amené sa mise en sommeil ponctuelle, dans l'attente des résultats du travail sur la nouvelle version de CERISE. En revanche, l'atelier « Bibliométrie, caractérisation et évaluation de la recherche » continue à rassembler régulièrement un public particulièrement nombreux et sociologiquement varié. Les 3 ateliers de 2011 (6 en 2010) ont réuni 107 participants et ont été le lieu d'interventions prestigieuses, notamment celle du rédacteur du rapport de l'Académie des sciences sur la bibliométrie et du directeur scientifique du Service Stratégie de la recherche et de l'innovation SHS à la Direction générale pour la recherche et l'innovation du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Nouveauté de cette année 2011, la mise en place avec l'école doctorale d'histoire de Paris 1 / École nationale des chartes d'un cycle d'ateliers intitulé les « boudoirs de l'historien(ne) » sur l'année universitaire 2011-2012. Structurées autour des grandes partitions historiques (Antiquité, Moyen Âge, Temps modernes et contemporains), ces séances abordent la question des ressources électroniques en histoire sous l'angle de la méthodologie documentaire, de leur appropriation et de leur utilisation critique. Assurées conjointement par un professionnel de la documentation et un professionnel de la recherche, tout en étant ouvertes à tous les types de public de l'URFIST, elles sont aussi l'occasion de faire dialoguer et se rapprocher les professionnels de la documentation, les doctorants et les enseignants-chercheurs. Il est à regretter cependant que des problèmes de communication au sein de Paris 1 n'aient pas pu apporter toute la publicité nécessaire à ce projet. Il faudra sans doute réfléchir à une convention.

À noter enfin, la participation de trois des formateurs URFIST à un programme de coopération monté par l'ONG Bibliothèques sans frontières à destination de bibliothécaires haïtiens, ainsi que la participation d'un des formateurs, à titre bénévole et sur congés, à une autre action de coopération avec Haïti, commanditée cette fois par l'AUF (Agence universitaire de la Francophonie). Ces deux expérimentations étaient centrées sur un panorama des outils IST et étaient l'occasion de réfléchir à la transmission et à la pédagogie à développer pour des publics particuliers. La coopération avec l'AUF se poursuit en 2012 sur les questions de pratiques pédagogiques innovantes, comme les formations en visioconférence, très utiles pour les publics URFIST « empêchés » ou distants comme ceux des Antilles qui sont dans la zone de compétence de l'URFIST de Paris. D'une manière générale, de telles expérimentations serviront à mettre en place une nouvelle offre pédagogique pour répondre plus largement à la demande de formation d'un public croissant.

5) Formations de l'antenne normande de l'URFIST

Concernant le nombre d'actions menées par l'antenne normande de l'URFIST, elles sont en augmentation : 28 interventions ont été réalisées pour un total de 259 formés (contre 23 formations pour 405 formés en 2010). La baisse du nombre de formés est liée au fait qu'une action diverse en 2010 avait regroupé un grand nombre de personnes (plus de 150), ce qui avait augmenté d'autant le nombre de formés.

- ✧ Quinze formations ont été réalisées dans le cadre de la formation professionnelle en 2011, ce qui représente un nombre de 116 formés. Comme les années précédentes, la plupart des formations ont été proposées directement dans le plan de formation de l'UCBN, ceci présentant l'avantage de diffuser l'offre de formations à un public plus important, notamment auprès des enseignants-chercheurs. À noter que quatre des actions professionnelles ont encore été menées hors site dans les universités du Havre et de Rouen, suite à des demandes spécifiques du SCD de ces établissements ;
- ✧ Douze interventions dans les cursus universitaires ont été réalisées en 2011 représentant un total de 125 formés. Une grande partie de ces interventions ont été réalisées dans le cadre d'un partenariat avec le collège des écoles doctorales à l'université de Caen Basse-Normandie mis en place en 2009 par la Direction de la Recherche de l'université, permettant ainsi de mutualiser des formations pour les 6 écoles doctorales de l'UCBN. La majorité de ces écoles doctorales étant co-habilitées avec les universités du Havre et de Rouen, cette organisation permet de proposer une offre de formation à la maîtrise de l'information à une très grande fraction des doctorants normands (haut- et bas-) ;
- ✧ Une action diverse a été réalisée en 2011 (18 formés).

D. Production pédagogique

Les différents formateurs se sont prioritairement consacrés à l'offre de formation en présentiel, à la création de nouveaux supports de formation et à l'évolution des supports existants. Certains de ces supports sont présentés sur le site internet de l'URFIST (<http://urfist.enc.sorbonne.fr/ressources/supports-pedagogiques>) et sur le compte Slideshare (<http://www.slideshare.net/urfistparis>) de l'Unité, voire sur celui d'un formateur (<http://www.slideshare.net/mdbarthez/>) l'ayant ouvert avant son arrivée à l'URFIST. La renommée de la plate-forme Slideshare donne aux supports une visibilité supplémentaire et permet de dépasser les publics traditionnels de l'URFIST. Par ailleurs, certaines captations vidéo sont proposées sur le compte que l'URFIST a ouvert cette année sur la plate-forme Vimeo (<http://vimeo.com/user7665523>).

E. Activités de recherche et de veille

1) Publications

Christophe Boudry :

- ✧ Boudry C. , Chuiton, C., Michel, B., Sorel, N., Ogier, N. et Dornier, C., « Formations à la maîtrise de l'information mutualisées par un Collège d'écoles doctorales : l'expérience de l'université de Caen Basse-Normandie ». In Denecker, C. et Durand-Barthez, M. (dir.), *La formation des doctorants à l'information scientifique et technique*. 2011. p. 181-191. Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB.

Manuel Durand-Barthez :

- ✦ Denecker, C. et Durand-Barthez, M. (dir.), *La formation des doctorants à l'information scientifique et technique*. 2011. 215 p. Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB.

Annaïg Mahé :

- ✦ Mahé, A., « Bibliothèques et archives ouvertes », In *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2011, vol.56, n° 1, p. 14-18.

2) Interventions dans des congrès et colloques

Aline Bouchard :

- ✦ « Ressources numériques, les bibliothèques en première ligne ». *Université Vivaldi*, 14 janvier 2011. Captation vidéo disponible sur : <http://unpidf.univ-paris1.fr/videos-conferences-universite-vivaldi-2011-2804.kjsp?RH=UNR&RF=1324052086193>. Table ronde.
- ✦ « Veiller avec Twitter ». *24^{es} journées annuelles du Réseau national des documentalistes hospitaliers*. 14 octobre 2011. Support disponible sur : http://www.rndh.fr/article.php3?id_article=114. Présentation orale.

Manuel Durand-Barthez :

- ✦ Journée professionnelle *Mutualisation et coopération dans le cadre de la conservation partagée*. 27 juin 2011. Informations disponibles sur : <http://www.ctles.fr/doc/Plaquelette.pdf>. Animation et modération de l'ensemble de la session placée sous l'égide du Centre technique du Livre de l'Enseignement supérieur (CTLES).

3) Animation et participation à des réseaux

Réseaux de formateurs-relais :

- ✦ réunion des correspondants-formation des SCD relevant de la compétence géographique de l'URFIST de Paris ; diffusion trimestrielle de l'offre de stages et d'informations ponctuelles ;
- ✦ atelier URFIST « Formation à la maîtrise de l'information », en sommeil depuis le premier semestre 2011, à réactiver au second semestre 2012 pour présenter la nouvelle version de CERISE ;
- ✦ groupe de travail c2i, et plus particulièrement du référentiel B2 à l'université de Caen Basse-Normandie ;

Réseaux de veille :

- ✦ groupe de travail « OpenAire », consortium Couperin ;
- ✦ association RIME (Ressources internet en management et économie) dont les réunions se tiennent à l'URFIST, siège de l'association ;
- ✦ réseau Ménestrel (Médiévistes en ligne) : création et alimentation d'une nouvelle rubrique du site : « Le médiéviste et le numérique » ([http://www.menestrel.fr/spip.php?rubrique1413\(=fr\)](http://www.menestrel.fr/spip.php?rubrique1413(=fr))) ; signature de quatre nouvelles conventions et préparation de conventions avec la BnF et la bibliothèque nationale de Pologne ;

Réseaux de recherche :

- ✦ atelier URFIST « Bibliométrie, caractérisation et évaluation de la recherche », trois séances en 2011 ;
- ✦ groupe de réflexion sur l'analyse et la caractérisation de la production scientifique, les outils, les méthodes ;
- ✦ DICEN, EA 4420 : un rapprochement officiel a été fait qui débouche sur une convention en 2012 ;

Autres réseaux :

- ✦ réseau Brésil, groupe des directeurs de bibliothèques d'enseignement supérieur d'Île-de-France.

4) Gestion de sites web (sites web URFIST, sites de veille, etc.)

Site web de l'URFIST de Paris :

- ✦ maintenance du site Drupal ;

Marion d'Hauteville :

- ✦ refonte de la rubrique *Qui sommes-nous ?* ;
- ✦ intégration et mise en place de nouveaux contenus dans les rubriques *Veille et Recherche* et *Ressources* ;
- ✦ veille sur les outils de l'enseignement à distance et du multimédia ;

Corinne Habarou :

- ✦ veille sur les outils web et les outils d'administration réseau dans le cadre de ses fonctions de webmaster, de responsable du réseau local de l'URFIST et de formatrice.

F. Activités au sein du réseau des URFIST

1) Formations

L'URFIST de Paris a mené 8 actions de formation à la demande des autres Unités du réseau (Bordeaux : 1, Lyon : 1, Rennes : 2, Strasbourg : 2, Toulouse : 2), représentant 51 heures (9 actions et 63 heures en 2010). Fin 2009, le réseau national des URFIST et le CLEO avaient conclu un accord de partenariat portant notamment sur la mise en place d'actions de formations. Dans ce cadre, 3 formations ont été réalisées à l'URFIST de Paris en 2011, chiffre similaire à 2010 : une sur l'édition électronique en Sciences humaines et sociales et les ressources de la plateforme Revues.org et deux sur le blogging scientifique et la plateforme de carnets de recherche Hypothèses.

2) Veille et communication

Participation régulière au blog des URFIST (<http://urfistinfo.hypotheses.org/>) : 23 billets (15 billets en 2010).

3) Activités du réseau des URFIST

- ✦ 27-29 juin 2011 : séminaire annuel du réseau des URFIST – Nantes ;

- ✦ association du Réseau des URFIST (ARU) :
 - . participation à l'assemblée générale du 29 juin 2011,
 - . contribution d'un membre élu du Bureau de l'ARU issu de l'URFIST de Paris à la réunion statutaire du 6 septembre 2011,
 - . réaménagement des statuts et du règlement intérieur suite à l'assemblée générale du 29 juin. Nouveau remaniement des textes statutaires le 14 novembre 2011 ;

- ✦ juin-décembre 2011 : réflexion sur le reformatage indispensable du système de gestion des formations Sygefor :
 - . contribution à la conception du cahier des charges y afférent, devant être soumis à la SSI maître d'œuvre, en tenant compte de la double contrainte nationale du Réseau et des spécificités de l'URFIST de Paris en regard des autres Unités,
 - . étude de la faisabilité d'un financement mixte ARU/ministère de cette opération.

G. Autres activités

1) Actions de communication

2 000 exemplaires du dépliant présentant l'URFIST de Paris ont été réimprimés et sont distribués à chaque formation et lors d'interventions à l'extérieur.

Il a également été décidé d'envoyer trimestriellement aux correspondants formations la liste des stages pour lesquels il reste encore des places. On a constaté que chaque mail de ce type est immédiatement suivi d'une hausse sensible des inscriptions. On regrettera cependant que l'ADBS ait changé les règles d'utilisation de sa liste de diffusion pour la restreindre à son offre de formation propre car c'était également un autre moyen de toucher les publics professionnels de l'URFIST.

2) Formations suivies par le personnel URFIST

Aline Bouchard :

- ✦ 31 mai 2011 : *Module de formation au Web2.0 : Gérer son information avec Zotero* - URFIST de Paris ;
- ✦ 5 juillet 2011 : *Formation de formateurs C2i niveau 2 « Métiers de l'ingénieur » (C2i2mi) [1^{ère} journée]* - URFIST de Paris ;
- ✦ 21 novembre 2011 : *Formation de formateurs C2i niveau 2 « Métiers de l'ingénieur » (C2i2mi) [2^{ème} journée]* - URFIST de Paris ;
- ✦ 29 novembre 2011 : *Initiation à la documentation juridique* – URFIST de Paris.

Christophe Boudry :

- ✦ 14 avril 2011 : *Suivre et accompagner ses étudiants en webconférence* - Centre d'enseignement multimédia de l'Université de Caen Basse-Normandie.

Corinne Habarou :

- ✦ 9-10 mars 2011 : *Monter une vidéo pédagogique* - URFIST de Paris ;
- ✦ 8 avril 2011 : *Ecrire pour le web* - DAFOR ;
- ✦ 26 mai 2011 : *Réaliser un screencast avec Wink (logiciel de capture d'écran)* - URFIST de Paris.

Marie-Claude Labarde :

- ✦ 12-14 septembre 2011 : *formation à la nouvelle version du logiciel de comptabilité JVS-ADIX* – École nationale des chartes ;
- ✦ 17 novembre 2011 : *Optimiser ses recherches documentaires sur la toile avec Firefox et ses extensions* - URFIST de Paris.

Annaïg Mahé :

- ✦ 7 mars 2011 : *Module de formation au Web2.0 : Pratiques et enjeux de l'identité numérique : la présence en ligne des universitaires et documentalistes* - URFIST de Paris ;
- ✦ 8 mars 2011 : *Module de formation au Web2.0 : Pratiques et enjeux des réseaux sociaux dans la recherche et la carrière scientifique* - URFIST de Paris ;
- ✦ 18 mars 2011 : *Module de formation au Web2.0 : Réseaux sociaux : panorama et usages informationnels* - URFIST de Paris ;
- ✦ 31 mai 2011 : *Module de formation au Web2.0 : Gérer son information avec Zotero* - URFIST de Paris.

3) Participation à des colloques (sans communication)

Aline Bouchard :

- ✦ 17-18 mars 2011 : Réunion annuelle des directeurs de BU et des responsables IST - ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;

- ✦ 15 décembre 2011 : Séminaire *Bibliothèques et plan de formation des établissements : quelle(s) coopération(s) ?* - CNAM, Paris.

Manuel Durand-Barthez :

- ✦ 18 mars 2011 : Réunion annuelle des directeurs de BU et des responsables IST - ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;
- ✦ 9 juin 2011 : Colloque *Évaluation des productions scientifiques : des innovations en SHS ?* organisé par le Département SHS du CNRS au siège du Centre à Paris ;
- ✦ 14 juin 2011 : Conférence *Regard critique sur les principaux indicateurs bibliométriques et sur leur utilisation dans le cadre d'un bon usage de la bibliométrie* par Yves Gingras de l'OST canadien à l'INRA - Amphithéâtre de l'Institut, Paris ;
- ✦ 11-13 septembre 2011: *École d'été européenne de Scientométrie* - Vienne, Autriche ;
- ✦ 30 novembre 2011 : *Réunion internationale des Campus Numériques Francophones et 50 ans de l'Agence Universitaire de la Francophonie* - Campus universitaire de l'Université Cergy-Pontoise, Gennevilliers ;
- ✦ 15 décembre 2011 : Séminaire *Bibliothèques et plan de formation des établissements : quelle(s) coopération(s) ?* - CNAM, Paris.

Annaïg Mahé :

- ✦ 16 mars 2011 : journée d'étude OpenAire, Couperin - Paris ;
- ✦ 14 juin 2011 : Conférence *Regard critique sur les principaux indicateurs bibliométriques et sur leur utilisation dans le cadre d'un bon usage de la bibliométrie* par Yves Gingras de l'OST canadien à l'INRA - Amphithéâtre de l'Institut, Paris ;
- ✦ 24 juin 2011 : *Evaluation en SHS : mesures et usages* par Jacques Dubucs, atelier « Bibliométrie » - URFIST de Paris ;
- ✦ 12-16 septembre 2011 : 2^e Université d'été du CLEO - Marseille ;
- ✦ 10-13 octobre 2011 : *L'IST au prisme de l'Europe*. Journées Frédoc - Bordeaux ;
- ✦ 20-21 octobre 2011 : Colloque *Plagiat de la recherche* - Paris ;
- ✦ 8 novembre 2011: *Le projet RIBAC* par Isabelle Sidéra et *le rapport de l'AERES* par Gilles Tarabout, atelier « Bibliométrie » - URFIST de Paris.

4) Participation à des conseils ; à des jurys

Christophe Boudry :

- ✦ Jury de recrutement Ingénieur d'études BAPF. Université de Caen Basse-Normandie.

Annaïg Mahé :

- ✦ Jury de comité de sélection, maître de conférence 71^e section, Université Paris Ouest Nanterre La Défense ;
- ✦ Jury de comité de sélection, maître de conférence 71^e section, Université Claude Bernard Lyon 1 (poste URFIST de Lyon).

H. Bilan et objectifs prioritaires pour la prochaine année universitaire soumis au conseil d'orientation

1) Bilan 2011

L'équipe de l'URFIST, enfin stabilisée, peut sereinement envisager de consolider son action, tant du point de vue de son offre de formation que de ses partenariats.

Concernant l'activité de formation, si le nombre de formés (1940 personnes) apparaît en diminution, cela est dû uniquement à l'absence d'organisation de journées d'étude en 2011, qui attirent généralement un public nombreux. Car les autres chiffres, tant pour les actions (59 actions) que pour le nombre d'heures (902 heures), témoignent d'une augmentation de l'activité de l'URFIST de Paris dans tous les domaines, stages catalogue comme formations doctorales. On notera notamment le retour de la proportion de doctorants formés à des chiffres antérieurs à la réorganisation des CIES (Centres d'initiation à l'enseignement supérieur) et la stabilisation du chiffre d'enseignants-chercheurs, réciproquement autour de 45 % et de 10 %. Nul doute que les différents partenariats et conventions en cours tant du côté des structures doctorales que de l'UNPIdF (Université numérique Paris-Ile-de-France) et de l'UCBN (Université Caen Basse-Normandie) permettront de poursuivre dans cette voie. Par ailleurs, le développement de spécificités au sein de l'URFIST et le recours plus fréquent à des formateurs extérieurs dans les autres domaines permet de proposer des stages dans la quasi-totalité des thématiques. Ces spécificités de l'URFIST sont par ailleurs mises à disposition de l'ensemble du réseau des URFIST. Enfin, l'année 2011 s'est marquée par une augmentation des recettes de plus de 3700 €, principalement due à l'augmentation du nombre de conventions, et ce malgré la diminution de la subvention ministérielle.

Ces résultats 2011 sont le fruit de l'implication de l'ensemble du personnel de l'URFIST. Plus encore que les années précédentes sans doute, cette année 2011 et l'année universitaire 2011-2012 soulignent la taille trop restreinte de l'URFIST de Paris pour répondre aux besoins d'une région rassemblant approximativement la moitié des effectifs des professionnels des bibliothèques, des chercheurs et enseignants universitaires de l'hexagone. Les différents formateurs URFIST ont tous été davantage sollicités pour des formations en présentiel en 2011, limitant d'autant les autres tâches possibles. Cette situation pose également des problèmes importants d'intendance. Le calendrier d'occupation de la salle du 17 rue des Bernardins est extrêmement rempli, ce qui rend difficile la cohabitation de ces formations avec d'autres activités (réunions de réseaux) et la gestion du calendrier des formations elles-mêmes (déplacement de formations, organisation de formations en cours d'année), et cela en dépit de nombreuses formations sur site, notamment dans les universités de la couronne francilienne.

2) Objectifs prioritaires 2012

Au vu de ces conclusions et des actions menées en 2011, l'URFIST de Paris souhaite s'investir en 2012 plus particulièrement sur les chantiers suivants :

Partenariats et coopérations :

- ✦ consolider les partenariats et en développer de nouveaux avec les organes responsables de la formation doctorale (CIES et collèges d'écoles doctorales) ;
- ✦ consolider l'offre assurée à l'UNPI dF, très demandeuse ;
- ✦ proposer une journée d'étude avec le CRFCB Médiadix sur la question des métadonnées, prévue le 12 octobre ;

Formations :

- ✦ conforter la modularisation des formations à la publication scientifique ;
- ✦ proposer une offre de formation sur les questions du droit des ressources pédagogiques ;
- ✦ continuer à proposer des formations couvrant les différents domaines disciplinaires ; développer notamment une offre de formation en histoire de l'art, en collaboration avec l'INHA, comme cela avait été suggéré lors du précédent Conseil d'orientation et pour laquelle le temps a manqué en 2011 ;
- ✦ monter, en partenariat avec la Bibliothèque interuniversitaire de Santé (BIUS), un cycle de formations à destination des personnels arrivant en bibliothèques de Santé ;
- ✦ s'attacher à proposer des formations diversifiées : généralistes / spécialisées, comme pour les formations à la recherche d'information ; initiation / avancées (outils, usages, questions en cours) comme pour les formations au web 2.0 ; formations comparatives des outils... ;
- ✦ développer les compétences de l'URFIST en matière de web sémantique et de web de données, ce qui doit passer par une formation adéquate des personnes concernées ;
- ✦ participer à un projet de coopération sur la cartographie des déposants de brevets en France conformément à l'article 4 de la convention INPI / URFIST ;

Contenus pédagogiques :

- ✦ poursuivre la refonte du tutoriel CERISE ; et notamment mettre à profit le cadre de l'atelier de mutualisation pour y présenter la pédagogie multimédia développée ;
- ✦ continuer à expérimenter des outils multimédia novateurs pour la pédagogie, notamment via les contacts pris avec l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), qui appuya la logistique des formations assurées pour Bibliothèque sans frontière et qui est experte en la matière ;

Outils de communication :

- ✦ poursuivre la refonte du site web, notamment la partie « ressources » et dans ce cadre, rendre mieux visibles les supports de formation mis en ligne ;
- ✦ profiter de l'expérience acquise en 2011 en matière de pratique vidéo et multimédia pour développer de nouveaux supports pédagogiques ou de communication ;

Réseau des URFIST :

- ✦ en concertation avec les autres Unités, continuer le travail pour la refonte du système de gestion des inscriptions Sygefor ;
- ✦ en concertation avec les autres Unités, organiser la journée nationale des 30 ans des URFIST qui se tiendra à Paris le 26 novembre 2011.

ANNEXES

ANNEXE 1

Liste des stages en cours de scolarité (année 2011)

a) Semaine de découverte d'institutions culturelles en région (cinq jours à la fin de la 1^{re} année, juin 2010)

✧ Bordeaux (4 élèves archivistes paléographes et 2 étudiants de master).

Institutions visitées : DRAC d'Aquitaine ; Archives départementales de la Gironde ; Bibliothèque municipale de Bordeaux-Mériadeck ; Service commun de la documentation de l'université de Bordeaux 3 ; Musée d'Aquitaine ; Service du Patrimoine et de l'Inventaire de la région Aquitaine.

✧ Dijon (2 élèves archivistes paléographes et 2 étudiants de master).

Institutions visitées : DRAC de Bourgogne ; Archives départementales de la Côte d'Or ; Bibliothèque municipale de Dijon (bibliothèque patrimoniale et d'étude et médiathèque Port du Canal) ; Service commun de la documentation de l'université de Bourgogne ; Musée des beaux-arts de Dijon ; Service « Patrimoine et inventaire » de la Région Bourgogne.

✧ Grenoble (5 élèves archivistes paléographes).

Institutions visitées : Archives départementales de l'Isère ; Bibliothèque municipale de Grenoble (bibliothèque d'étude et d'information) ; Bibliothèque de l'université Joseph Fourier de Grenoble ; Musée de Vienne et centre de restauration et d'études archéologiques municipal de Vienne.

✧ Lille (2 élèves archivistes paléographes et 2 étudiants de master).

Institutions visitées : DRAC du Nord-Pas-de-Calais ; Archives départementales du Nord ; Médiathèque Jean Levy de Lille ; Service commun de la documentation de l'université de Lille 3 ; Musée des beaux-arts de Lille ; Service « Patrimoine culturel » de la Région Nord-Pas-de-Calais.

✧ Limoges (4 élèves archivistes paléographes et 2 étudiants de master).

Institutions visitées : DRAC du Limousin ; Archives départementales de Haute-Vienne ; Bibliothèque francophone multimédia de Limoges ; Service commun de la documentation de l'université de Limoges (bibliothèque de santé) ; Musée national Adrien Dubouché ; Musée des beaux-arts de Limoges ; Service « Inventaire et patrimoine » de la Région Limousin.

✧ Lyon (5 élèves archivistes paléographes et 1 étudiant de master).

Institutions visitées : DRAC de Rhône-Alpes ; Archives départementales du Rhône ; Bibliothèque municipale de Lyon (bibliothèque de la Part-Dieu) ; Bibliothèque inter-universitaire de Lyon ; Musée des beaux-arts de Lyon.

✧ Rennes (3 élèves archivistes paléographes et 2 étudiants de master).

Institutions visitées : DRAC de Bretagne ; Archives départementales d'Île-et-Vilaine ; Bibliothèque de Rennes-Métropole (Champs libres) ; Service commun de la documentation de l'université de Rennes 2 ; Musée des beaux-arts de Rennes ; Service de l'inventaire du patrimoine culturel de la Région Bretagne.

✧ Toulouse (2 élèves archivistes paléographes et 4 étudiants de master).

Institutions visitées : DRAC de Midi-Pyrénées ; Archives départementales de la Haute-Garonne ; Médiathèque municipale José Cabanis ; Service commun de la documentation de l'université de Toulouse 1 ; Musée des Augustins ; Service du patrimoine culturel de la région Midi-Pyrénées.

b) Stages en France (un mois durant l'été suivant la 1^{ère} année de scolarité)

La Direction des études a organisé 53 stages d'un mois au cours de l'été 2011, à savoir 42 pour les élèves inscrits en 1^{ère} année de la scolarité d'archiviste paléographe (pour lesquels ce stage est obligatoire) et 11 pour les étudiants de première année de master (ce stage est facultatif). Le nombre total de stages est supérieur au nombre d'étudiants, dans la mesure où certains étudiants ont choisi de faire un deuxième stage, facultatif, au cours du même été.

Institution d'accueil	Élèves de première année	Étudiants de master 1	Total
Archives nationales	2	2	4
Ministère des Affaires étrangères et européennes	1		1
Archives départementales de la Corrèze	1		1
Archives départementales du Doubs	1		1
Archives départementales du Gard		1	1
Archives départementales du Gers	1		1
Archives départementales de la Haute-Garonne	2		2
Archives départementales de l'Hérault		1	1
Archives départementales de l'Ille-et-Vilaine	1		1
Archives départementales de Meurthe-et-Moselle		1	1
Archives départementales des Yvelines	1		1
Archives municipales de Calais		1	1
Archives de la Communauté urbaine de Strasbourg	1		1
Archives de la SNCF		1	1
Fondation pour la protection du patrimoine historique, culturel et artisanal (château de Montjeu, près d'Autun)	3		3
Bibliothèque nationale de France (Bibliothèque de Arsenal ; départements des Cartes et plans, des Estampes, Histoire, Philosophie, bibliothèque-musée de l'Opéra, Service de la restauration)	5	1	6
Bibliothèque publique d'information	1		1
Bibliothèque historique de la ville de Paris	2	1	3
Bibliothèque de la Comédie française	1		1
Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art		1	1
Bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle	1		1
Bibliothèque municipale d'Angers	1		1
Bibliothèque municipale d'Albi	1		1
Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg		1	1
Bibliothèque interuniversitaire de santé de Paris	1		1
Cinémathèque de Toulouse	1		1
Institut Jean Vigo de Perpignan	1		1
Musée national du Moyen Âge (Cluny)	1		1
Musée du Louvre	1		1
Musée du Petit-Palais (Ville de Paris)	1		1
Ministère de la Culture et de la communication, Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (Marseille)	1		1
Service Patrimoine et inventaire d'Aquitaine	1		1
Service régional de l'inventaire d'Auvergne	1		1

Service Patrimoine et inventaire de Bourgogne	1		1
Service Patrimoine et inventaire d'Île-de-France	1		1
Service culture et patrimoine du Languedoc-Roussillon	1		1
Conservation départementale du patrimoine de l'Eure	1		1
Conservation régionale des Monuments historiques, DRAC Auvergne	1		1
Conservation régionale des Monuments historiques, DRAC Languedoc-Roussillon	1		1
Conservation régionale des Monuments historiques, DRAC Rhône-Alpes	1		1
Total	42	11	53

c) Stages à l'étranger (un mois durant l'été suivant la 2^e année de scolarité)

La chargée de mission aux relations internationales a organisé 27 stages d'un mois à l'étranger durant l'été 2011. Ce stage est obligatoire pour les élèves de 2^e année dans la scolarité d'archiviste paléographe. Deux élèves de master 2 ont pu en bénéficier (La Nouvelle Orléans, Moscou).

Pays	Lieu	Nbre de stagiaires
Allemagne	ZLB Bibliothèque publique (Berlin)	1
Allemagne	Staatsbibliothek Berlin	2
Allemagne	Geheimes Staatsarchiv Preussischer Kulturbesitz	1
Autriche	Österreichischen Staatsarchiv (Wien)	2
Espagne	Real biblioteca (Madrid)	1
Etats-Unis	Historic New Orleans collection-	3
Etats-Unis	Bethesda, National Library of Medicine	1
Grèce	Ecole française d'Athènes	2
Irlande	National archives 2010	1
Italie	Archives de Turin	1
Italie	Biblioteca Casanatense (Rome)	1
Royaume-Uni	British library	3
Royaume-Uni	British Museum, Prehistory and Europe department (Londres)	1
Royaume-Uni	National Archives, Kew	1
Royaume-Uni	Victoria and Albert Museum, Département de la mode, du textile et du mobilier (Londres)	1
Royaume-Uni (Écosse)	National archives of Scotland (Edimbourg)	1
Suède	Riksarkivet, Stockholm	1
Fédération de Russie	Institut d'histoire et des archives, RGGU (Moscou)	3

ANNEXE 2

Diplôme d'archiviste paléographe : liste des thèses soutenues en mars 2011

Jury placé sous la présidence de Mme Claude GAUVARD, professeur émérite à l'Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne

- ✦ ANCELIN Justine, *Science, académisme et sociabilité savante. Édition critique du Journal de la vie privée de Jean-Dominique Cassini (1710-1712)* (jury : Bruno Belhoste, Olivier Poncet)
- ✦ BAUDRY Julien, *La carrière du dessinateur Alain Saint-Ogan (1895-1974). De la presse à l'enfance* (jury : Elisabeth Parinet, Annie Renonciat)
- ✦ BERTHIER Sandrine, *Les premières collections publiques d'égyptologie à Paris (1798-1914)* (jury : Jacques Berlioz, Jean-Michel Leniaud)
- ✦ BOREAU DE ROINCÉ Gabrielle, *Les jardins de Versailles au XVIII^e siècle. Usages et spatialité* (jury : Guillaume Fonkenell, Alexandre Maral, Claude Mignot)
- ✦ CAILLOT Marie, *La revue Mousseion (1927-1946). Les musées et la coopération culturelle internationale* (jury : Jean-Michel Leniaud, Pascal Ory)
- ✦ CARTIER Aurore, *Lafarge. De l'entreprise familiale à la multinationale (1880-1947)* (jury : Dominique Barjot, Hervé Joly)
- ✦ CHOULEUR Marie, *Guillaume Millet de Jeure, témoin de la vie politique du Grand siècle* (jury : Olivier Poncet, Géraud Poumarède)
- ✦ CODINE Florence, *Les monnaies mérovingiennes modifiées à des fins non monétaires. Usages et perceptions des métaux précieux* (jury : Marc Bompaire, Ghislaine Noyé)
- ✦ COSTA Andrea, *G.W. Leibniz, Dynamica de potentia et legibus naturae corporae. Matériaux pour une édition critique* (jury : Michel Fichant, Marc Smith)
- ✦ CROUSILLAC (VALLIER) Maylis, *Vivre la liturgie dans la cathédrale de Marseille au XIV^e siècle. Édition et étude de l'Ordinaire de la Major* (jury : Jacques Chiffolleau, Pascal Collomb)
- ✦ DOLVECK Franz, *Poétique de louange et d'éloge à Cluny au XII^e siècle. Édition critique des œuvres poétiques complètes de Pierre le Vénérable et de Pierre de Poitiers et du Mariale de Bernard de Morlas* (jury : Pascale Bourgain, François Dolbeau, Anne-Marie Turcan-Verkerk)
- ✦ DUCASSE Loïc, *Faire profession d'historien au XVII^e siècle. Étude de la carrière de Pierre Louvet (1617-1684)* (jury : Annie Charon, Christian Jouhaud, Nicolas Schapira)
- ✦ GABAUDE Elsa, *L'usure en procès. Le gouvernement économique de l'Église au temps des papes d'Avignon (milieu du XIV^e siècle-début du XV^e siècle)* (jury : Patrick Arabeyre, Jacques Chiffolleau, Olivier Guyotjeannin)
- ✦ GAILLARD Rémi, *"Après qu'il s'est assemblé marchands-fripiers, tapissiers, revendeurs et autres citoyens". Étude institutionnelle des ventes révolutionnaires du mobilier royal (Versailles, Marly, Saint-Cloud, Bellevue) (1793-1795)* (jury : Jean-Michel Leniaud, Patrick Michel)
- ✦ GASNAULT Hélène, *Léonard Thiry (ca. 1500-ca. 1550). Dans l'ombre de Rosso* (jury : Thierry Crépin-Leblond, Marianne Grivel)
- ✦ GIRY Emmanuelle, *Léon Bloy et le Moyen Âge. L'imaginaire catholique renouvelé ?* (jury : Jérôme Grondeux, Dominique Millet-Gérard)
- ✦ GURRADO Maria, *Les écritures cursives livresques en France (1250-1420). Essai de paléographie quantitative d'après le Catalogue des manuscrits datés* (jury : Denis Muzerelle, Marc Smith)
- ✦ LECOUFFE Marie-Eugénie, *Les Nuits Attiques d'Aulu-Gelle au Moyen Âge et à la Renaissance. Histoire de la transmission d'un texte* (jury : Pascale Bourgain, Perrine Galand-Hallyn)
- ✦ MARCOTTE Pierre, *Achille Millien (1838-1927). Une entreprise folkloriste en Nivernais* (jury : Florence Gétreau, Christine Nougaret)
- ✦ MEISSONNIER Antoine, *Le Gévaudan sous l'Empire du roi. Le sens politique du procès et du paréage entre l'évêque de Mende et le roi de France (1269-1307)* (jury : Patrick Arabeyre, Martin Aurell, Olivier Guyotjeannin)

- ✦ PHILIPPE Julie, *A la découverte de l'art khmer. Louis Delaporte, fondateur du musée indochinois et organisateur des missions scientifiques aux ruines khmères (1866-1900)* (jury : Jérôme Ghesquière, Elisabeth Parinet)
- ✦ POIRET Camille, *Le sanctoral de l'Ordinaire de Saint-Victor de Paris. Édition critique et commentaire* (jury : Pascale Bourgain, Jean-Baptiste Lebigue)
- ✦ TORRENS Antoine, *La translittération des écritures orientales en alphabet latin au début du XVI^e siècle. L'alphabet latin et l'hébreu dans les premiers imprimés parisiens* (jury : Joëlle Ducos, Marc Smith)
- ✦ VIAL Charles-Éloi, *Les chasses impériales de Napoléon I^{er}* (jury : Jacques-Olivier Boudon, Jean-Michel Leniaud, Christine Nougaret)

ANNEXE 3

Master « Nouvelles technologies appliquées à l'histoire » : liste des mémoires soutenus en 2011

Jury placé sous la présidence de M. Jacques BERLIOZ, directeur de l'École nationale des chartes (juillet 2011) et M. Jean-Michel LENIAUD, directeur de l'École nationale des chartes (septembre 2011 et janvier 2012).

- ✦ CABANTOUS Cécile, *Célébration du bicentenaire de la naissance d'Urbain Le Verrier (1811-1877), « découvreur » de la planète Neptune : les coulisses d'une exposition virtuelle pour la Bibliothèque de l'Observatoire de Paris* (jury : Laurence Bobis, Florence Clavaud, Samuel Dessaux)
- ✦ CAPUTO Marina, *« Archives d'histoire contemporaine numériques » : état de l'art, enjeux et stratégies de numérisation* (jury : Florence Clavaud, Gabrielle Costa de Beauregard, Christine Nougaret)
- ✦ CHARBONNIER Pauline, *« A Guide to French Louisiana Manuscripts : An expanded and revised edition of the 1926 Surrey Calendar with appendices »*. *Publication d'un instrument de recherche en ligne pour The Historic New Orleans Collection* (jury : Florence Clavaud, Guillaume Hatt, Howard Margot, Christine Nougaret)
- ✦ COUTAGNE Solenne, *Édition électronique et mise en ligne de correspondances dans le cadre du projet « Berliner Intellektuelle 1800-1830 »*. *Définition d'un schéma XML/TEI pour l'encodage des documents, établissement d'une XSLT et étude pour une mise en ligne sur un site dynamique à partir de la base de donnée eXist* (jury : Florence Clavaud, Elisabeth Parinet)
- ✦ DELLA BARTOLOMEA Sandrine, *Analyse et modélisation XML/TEI pour l'édition électronique des Chartae Burgundiae Medii Aevi* (jury : Florence Clavaud, Marie-José Gasse-Grandjean, Olivier Guyotjeannin)
- ✦ GIFFARD Bénédicte, *« Le phare de Cordouan, 400 ans de lumière, 150 ans de culture » : une expérience de gestion de projet multimédia au ministère de la Culture et de la Communication* (jury : Florence Clavaud, Vincent Guigueno, Martine Tayeb)
- ✦ GILI Laura, *Les chartes du monastère de Saints-Côme-et-Damien à « Mica Aurea » de Rome : un projet d'édition électronique* (jury : Florence Clavaud, Rita Cosma, Olivier Guyotjeannin)
- ✦ GILLIUM Johann, *Le classement du fonds Desjobert de Prahaz aux Archives départementales de la Creuse. Le traitement d'un fonds d'archives privées partiellement déclassé, de son classement à la rédaction d'un inventaire en XML/EAD* (jury : Florence Clavaud, Gabriel Poisson, Olivier Poncet)
- ✦ HEISER Sandrine, *Michel François au service de la France (1930-1949). Exposition virtuelle et guide des sources informatisé* (jury : Florence Clavaud, Christine Nougaret)
- ✦ MEUNIER Claire, *Les expositions universelles françaises et les arts médiévaux (1867-1900) : Définition des axes de recherche ; conception et création d'une base de données et premiers résultats d'analyse* (jury : Florence Clavaud, Guillaume Hatt)
- ✦ MUTTONI Audrey, *MELLO – Mémoire des Élus Locaux. Étude de faisabilité d'un projet de base de données et site WEB collaboratifs pour la société F.F.A.S. et les Archives départementales de l'Aube* (jury : Florence Clavaud, Nicolas Dohrmann, Pascal Fontaine)
- ✦ PONTE Ludivine, *Le fonds Boussac des archives départementales de la Creuse : classement et rédaction d'un instrument de recherche au format XML-EAD* (jury : Florence Clavaud, Christine Nougaret, Gabriel Poisson)

ANNEXE 4

Bibliothèque : liste des titres de CD-ROM

Atlas et dictionnaires :

- ✧ Atlas de l'islam
- ✧ Dictionnaires de l'Académie
- ✧ L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert
- ✧ Le Petit Mourre

Sources :

- ✧ BTL-3 et BTL-4
- ✧ Cartes de Cassini Nord et Sud
- ✧ Cartes postales Images et Colonies 1900- 1960
- ✧ Corpus Montaigne
- ✧ Poetria Nova
- ✧ Textes français privés
- ✧ Thesaurus Diplomaticus

Inventaire d'archives :

- ✧ Archéologie et architecture d'un site monastique
- ✧ Archives communales d'Arras antérieures à 1790, actes constitutifs et mémoriaux
- ✧ Archives communales d'Arras antérieures à 1790, affaires civiles
- ✧ Archives de Langueux
- ✧ Archives de Plouezec
- ✧ Inventaire général des archives de l'Hérault
- ✧ Inventaire sommaire des Archives hospitalières de la ville d'Arras antérieures à 1790

Instruments de travail et catalogues :

- ✧ Bibliographie de la philosophie
- ✧ BISLAM (Bibliotheca Scriptorum Latinorum...)
- ✧ CETEDOC Index des formes latines
- ✧ Dictionnaire des Toponymes de France
- ✧ Kezirattar
- ✧ Librairie des Ducs de Bourgogne vol. I II
- ✧ Manuel du libraire de Brunet
- ✧ The Illustrated ISTC

Concordanciers :

- ✧ Concordance de l'occitan médiéval, volumes I et II
- ✧ Concordance des œuvres de Desportes
- ✧ Concordancier de Raoul de Cambrai

Autres :

- ⤴ Architecture XX^e siècle
- ⤴ Aux origines du notariat
- ⤴ Bibliotheca Corviniana Digitalis
- ⤴ Conservation du document numérique
- ⤴ De Svenska Medeltidsbrev
- ⤴ La recepcion del mito classico en la literatura y el pensamiento
- ⤴ Pazo de Brandeso
- ⤴ Re.co.rd

Ouvrages électroniques :

- ⤴ Barbier, Dictionnaire des ouvrages anonymes (5 tomes)
- ⤴ Brunet, Manuel du libraire (5 tomes et 2 suppléments)
- ⤴ Lanson, Manuel bibliographique
- ⤴ Querard, La France littéraire (12 tomes)
- ⤴ Vicaire, Manuel de l'amateur (7 tomes)

Titres des suites	Cotes	Nbr. de vol.	Français	Anglais	Allemand	Italien	Latin	Autre
Acta pacis westphalicae	8G629	1			1			
Actes du colloque du centre d'études et recherches Prémontrées	4F113	3	3					
Allgemeines Kunsterlexikon : die Bildenden Kunstler aller...	8P1821	5			5			
Anglo Norman Studies : Proceedings of the Battle conference	8Q450	1		1				
Armorial général et nobiliaire français	8E273A	4	4					
Association internationale d'études occitanes	8J1139	1	1					
Atlas linguistique et ethnographique normand	GFJ1	1	1					
Atti dei convegni dell'Accademia Tedertina	8F396	1				1		
Bibliografia dei manuscritti in scrittura benventana	8A1049	1				1		
Bibliographie annuelle de l'histoire de France	UII71A	1	1					
Bibliographie d'histoire rurale	8If569	1	1					
Bibliographie de la presse française	8A668	1	1					
Bibliographie der Franzosischen Literaturwissenschaft (KLAPP)	UII173	1			1			
Bibliographie des écrivains français : bibliographica	8A1078	1	1					
Bibliographie Lorraine	4B158	1	1					
Bibliologia : elementa ad librorum studia pertinentia	4A261	3	1	2				
Biblioteche e archivi	FC84	4				4		
Bibliothèque d'histoire culturelle du Moyen Âge	8O2092	1	1					

Bibliothèque de grammaire et de linguistique	8J1022	6	6				
Bibliothèque de l'école des hautes études- sciences historiques et philologiques	8Q7	1	1				
Bibliothèque de l'évolution de l'humanité	8O1719	1	1				
Bibliothèque du XV ^e siècle	8O1638	1	1				
Bibliothèques des correspondances	8M1261	7	7				
Burgundica	8H2560	1		1			
Cahiers d'Humanisme et Renaissance	8O1806	2	2				
Cahiers de Fanjeaux	8F557	1	1				
Cahiers des annales de Normandie	8H1438	1	1				
Cahiers du G.R.H.I.S.	8Q483	2	2				
Cambridge Studies in Medieval Life and Thought	8f792	2		2			
Cambridge Studies in Medieval Literature	8O1170	4		4			
Cambridge Studies in Paleography and Codicology	4C202	1		1			
Champion classique : Moyen Âge	8M1263	2		2			
Chartae latinae antiquiores	2Fs50	3				3	
Classiques de l'histoire au Moyen Âge	U1118	1	1				
Classiques de l'Humanisme (Les)	8L596	6	6				
Classiques français du Moyen Âge	U1113	7	7				
Collectanea archivi vaticani	8F1329	13	8		5		
Collection d'histoire et d'archéologie médiévales	8E628	1	1				
Collection des Universités de France : série latine	U1111	2				2	
Collection Flaran : actes des journées internationales d'histoire	8Q504	1	1				
Colloques, congrès et conférences sur le Moyen âge	8O1609	3	3				
Compendium auctorum latinorum aevi CALMA	U11184	3				3	
Corpus christianorum continuatio mediaevalis	8F337A	9				9	
Corpus christianorum continuatio mediaevalis : clavis scriptorum	8F337D	2				2	
Corpus christianorum. Serie apocryphorum	8F337H	1				1	
Corpus christianorum. Serie latina	8F337	2				2	
Corpus consuetudinum monasticarum	8F430	2				2	
Corpus della scultura altomedievale	8P899	1			1		
Corpus scriptorum	8F14	2				2	

ecclesiasticorum latinorum								
Corpus vitrearum medii aevi : France (recensement des vitraux)	4P606C	1	1					
Culture et société médiévales	8O2063	1	1					
Dallas Medieval Texts and Translations	8L758	1		1				
Datierte Handschriften in Bibliotheken des Bundersrepublik Deutschland	FC55	1			1			
De architectura	4P1018	1	1					
De diversis artibus	8S77	2	2					
De Gruyter Texte	8M1547	19			19			
Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique	UI15	1	1					
Dictionnaire de biographie française	UIV4	1	1					
Dictionnaire encyclopédique du livre	UIV23	2	2					
Dictionnaire onomasiologique de l'ancien gascon	8J799	1	1					
Disciplina monastica	4F174	2		2				
Dizionario biografico degli Italiani	8E387	1				1		
Documents d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne	4P1768	2	2					
Edizione nazionale dei testi mediolatini	8M1263	1					1	
Education and Society in the Middle Ages and the Renaissance	8O1517	11	2	6	3			
Essais sur le Moyen Âge	8O1314	3	3					
Etienne Gilson Series	8O1260	1		1				
Etudes d'histoire du droit et des idées politiques	8K1282	13	13					
Etudes d'histoire médiévale	8f502	2	2					
Etudes de philosophie médiévale	8O1465	3	3					
Europa humanistica : die Deutschen Humanisten	8O1779 A	1			1			
Europäische Stammtafeln	4E84	1			1			
Forschungen zur Geschichte des Mittelalters	4f45	1			1			
France des humanistes (La). Europa humanistica	8O1779	1	1					
Francia (Beihefte)	8Q453	1	1					
Géographies du monde	8D274	1	1					
Germania sacra	8F414B	2			2			
Glossaire patois Suisse romande	4J61	1						1
Grands notables du Premier empire	8E325	1	1					
Hagiologia : études sur la sainteté en occident	8F1328	1	1					
Haut Moyen Âge	8H2871	4	4					
Hautes études médiévales et	8Q322	3	3					

modernes								
Histoire médiévale et archéologie	4Q164	1	1					
Index aureliensis. Catalogus librorum sedecimo S : prima pars	UII129A	1					1	
I tatti Renaissance Library (The)	8O1316	4		4				
Institut d'études médiévales : textes, études et congrès	8f457	1	1					
Instrumenta patristica et mediaevalia	8F687	4	1	1	1	1		
International Medieval Research : selected Proceedings...	8f546	1		1				
Jahrbuch der Osterreichischen Byzantinistik	4Q213	1			1			
Katalog des Illuminierten Handschriften der Bayerischen	4B285	2			2			
Lettres gothiques	8M1404	2	2					
Lexikon des Gesamten Buchwesens	4A407	1			1			
Library of Medieval Women	8M944	1		1				
Littera antiqua	8C417	2			1	1		
Making the Middle ages	8f571	1		1				
Medieval Church Studies	8F1327	2		2				
Medieval Mediterranean (The)	8lc160			5				
Medieval Texts and Cultures of Northern Europe	8O1778	5		5				
Medieval to early Modern Culture	8O1726	1		1				
Medievals (centre d'études médiévales)	8O1938	1	1					
Medievalia Groningana : new Series	8O1926 A	1					1	
Medioevo romanzo e orientale : colloqui	8O2239	1					1	
Médiévistes français	8f610	2	2					
Mémoires de la classe de lettres in 8°. Académie royale Belge	8Q564	3	3					
Mémoires de la société des antiquaires de Normandie	4Q21	1	1					
Micrologus Library : new Series of Monographs	8f545	10	4	1	1	3	1	
Millenio medievale. Collana della societa internazionale	8O1783	2				2		
Mittelalter – Forschungen	8f624	1			1			
Mittellateinisches Studien und Texte	8O814	2			1		1	
Mittellateinisches Wörterbuch	UII25bis	1			1			
Monographien zur Geschichte des Mittelalters	8Q416	2			2			
Monumenta germaniae historica : studien un texte	8O1822	3			3			
Monumenta germaniae historica : Urkunden Deutschen Konige	UI5C3	1			1			
Moyen Âge européen	8M1142	6	6					
Moyen Âge : outils et synthèses	8f615	1	1					

Mythes, critique et histoire	4P1768	1	1					
Norm und Struktur : Studien zum Sozialen Wandel	8I182	4			4			
Nouveau glossaire nautique. Jal	4J41B	1	1					
Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge	8O1749	3	3					
Nouvelle Clio	8H1428	1	1					
Nuovo medioevo	8I617	1				1		
Oldenbourg Grundriss der Geschichte	8I564	2			2			
Pariser Historische Studien	8Q314	3			3			
Patrimoine musical régional	4B413	2	2					
Publications of the Journal of Medieval Latin	8O2022	1		1				
Publications du centre de recherches archéologiques et historiques (CRAHM)	8G996 ; 4P1	2	2					
Publications romanes et françaises	8M964	4	4					
Quellen zur Geistesgeschichte des Mittelalters	8L231	2						2
Reallexikon für Antike und Christentum	4E47	2			2			
Regesta imperii	4I6	1			1			
Registri della cancelleria angioina (i)	8G543	1				1		
Residenzenforschung	8I819	22			22			
Sciences techniques et civilisations du Moyen Âge	8I512	1	1					
Scripta mediaevalia (ex scripta varia)	8H2971	2	2					
Série des congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie	8Q485	1	1					
Settimane di studio del centro italiano di studi sull'alto medioevo	8Q238	1				1		
Seuils de la modernité	8O2077	2	2					
Sic et non	8O1720	3	1	2				
Société des anciens textes français	UIII2	2	2					
Société des textes français modernes	8M1234	1	1					
Sources chrétiennes	8L225	6	6					
Sources classiques	8O1815	4	4					
Studi e testi del Rinascimento europeo	8O2227	1				1		
Studia artistarum : études sur la faculté des arts ...	8O1555	4	3	1				
Studien und Texte zur Geistesgeschichte des Mittelalters	8O545	3		2			1	
Studien zur Germania sacra : neue Folge	8F414C	1			1			
Studies and Texts	8O1260	4		4				
Studies in the early Middle ages	8I628	2		2				

Studies in Medieval and Reformation Tradition	8F1322	9		7	1		1	
Studies in Medieval Romance	8M1545	2		2				
Subsidia hagiographica	8Q65B	1		1				
Supplementa humanistica Lovaniensia	8L623	1					1	
Synthema	8M1333	1		1				
Terrarum orbis	4D106	1		1				
Texte, codex et contexte	8O2135	1	1					
Textes de la Renaissance	8M1167	6	6					
Textes et études du Moyen Âge	8O1600	5	2			1	2	
Textes littéraires de la Renaissance	8M1544	3	3					
Textes littéraires français	8M1120	7	7					
Textes philosophiques du Moyen Âge	8L200	1					1	
Textes vernaculaires du Moyen Âge	8M1346	1	1					
Texts and Transitions	8C485	4		4				
Thesaurus linguae latinae	UII2	1					1	
Thirteenth Century england	8Q717	1		1				
Travaux d'Humanisme et Renaissance	4Q128	22	15	3		1	3	
Travaux du Grand siècle	8O1727	3	3					
Univers de la France – Histoire des villes	8H1665	1	1					
Utrecht Studies in Medieval Literacy	8O1798	4		4				
Who's who in France	UV105	1	1					
Wolfenbütteleer Forschungen	8A846	5			5			
Wolfenbütteleer Schriften zur Geschichte des Buchwesens	8A923	3			3			
Zeitschrift für Romanische Philologie : Beihefte	8Q164C	8	1		7			
		467	215	79	102	28	42	1

ANNEXE 5

CTHS : Organigramme du secrétariat administratif

Catégorie	Grade	Nom
A	Conservateur de bibliothèque, 1 ^{re} cl.	Catherine GROS*, déléguée générale
A	Ingénieur d'études, CDD	Katia BIENVENU**, responsable d'édition, coll. « L'art et l'essai », « Corpus vitrearum-Études »
A	Ingénieur d'études, CDD	Carine CHAVAROCLETTE **, responsable d'édition, coll. « Le regard de l'ethnologue », publ. d'ethnologie, diffusion
A	Ingénieur d'études	Clémence de CLAVIÈRE*, responsable d'Édition, coll. « CTHS Histoire », « Art et archéologie »
B	Technicien de recherche et formation	Fabrice DAUVILLIER*, secrétariat, gestion-comptabilité depuis octobre 2011
C	Magasinier spécialisé	Antoine DORIZON*, gestion des stocks, vente des ouvrages, salons
A	Assistant ingénieur, CDD	Ruth FIORI**, assistante de gestion de ressources documentaires pour la base de données « France savante » depuis avril 2011
A	Ingénieur d'études, CDD, 50%	William FOIX**, secrétaire d'édition, publication des actes de congrès
A	Ingénieur d'études, CDD, 80%	Francine FOURMAUX**, chargée de l'organisation du congrès
C	Bibliothécaire, 80%	Anne KEHRIG*, chargée du service de presse et des relations avec les sociétés savantes, secrétaire d'édition coll. « Format »
C	Adjoint administratif	Guilène LÉZIN*, aide comptable
A	Magasinier spécialisé	Sandrakala RAMAMOURTY*, service des missions
A	Assistant ingénieur	David SIMON*, secrétaire d'édition, publication des actes de congrès

* MESR

** Budget propre

ANNEXE 6

CTHS : Élections dans les sections

a) Section d'histoire et archéologie des civilisations antiques

- ✧ Élection du 16 mai 2011
Présidente : Mireille Corbier
Vice-président : Dominique Briquel
Vice-présidente : Catherine Balmelle
Secrétaire : Michèle Coltelloni-Trannoy

b) Section d'histoire et de philologie des civilisations médiévales

- ✧ Élection du 6 juin 2011
Président : Patrick Corbet
Vice-présidente chargée des publications : Anne-Marie Eddé
Vice-président chargé de la commission centrale : Patrick Demouy
Vice-président chargé des congrès : Denis Menjot
Secrétaire : Bruno Galland

c) Section d'histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions

- ✧ Élection du 9 juin 2011
Présidente : Nicole Lemaitre
Vice-présidente (commission moderne) : Sylvie Le Clech
Vice-président (commission Jaurès) : Philippe Bourdin
Secrétaire (commission moderne) : Jean-Éric lung
Secrétaire (commission Jaurès) : Jean-Pierre Jessenne
Représentant à la commission de publication : Bernard Barbiche et Gérard Hurpin (commission moderne), Bernard Gainot (commission Jaurès)

d) Section d'histoire contemporaine et du temps présent

- ✧ Élection du 30 mai 2011
Président : Maurice Hamon
Vice-présidents : Dominique Barjot, Martine François (France savante), Roger Nougaret
Secrétaires : Armelle Le Go et Patrice Marcilloux
Représentant à la commission de publication : 8érèse Charmasson

e) Commission de publication

- ✧ Élection du 22 juin 2011
Président : Jean Duma
Vice-présidente : Tiphaine Barthélémy
Vice-président : Jean-Pierre Gély Secrétaire : Catherine Louboutin

f) autres

- ✧ La section d'archéologie et d'histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes a élu une vice-présidente : Martine Plouvier (élection du 23 mai 2011).
- ✧ B. Delmas, président sortant de la section d'histoire contemporaine, membre du bureau, a été élu membre émérite pour participer au pilotage de l'opération « France savante ».
- ✧ Ont acquis l'honorariat : C. Emig, P. Geistdoerfer, M. Cointet, R. Souriac.
- ✧ 7 membres titulaires ont été élus dans les sections suivantes :
 - . Histoire et philologie des civilisations médiévales : Ghislain Brunel, conservateur aux Archives nationales, Pierre Nobel ;
 - . Section des sciences, d'histoire des sciences et des techniques et de l'archéologie industrielle : Jean-Luc Chappey, Isabelle Laboulais et Jérôme Tabouelle (4 avril 2011) ;
 - . Section d'histoire contemporaine et du temps présent : Claude-Isabelle Brelot, Isabelle Chave (28 mars 2011) et trois membres correspondants : Danielle Bégot, Jean-Paul Colombani et Michel Sémentery.

Annexe 7

CTHS : Budget – Note de présentation

(jointe au BP voté en CA du 15 novembre 2011)

Le budget 2012 du CTHS est établi en tenant compte de la subvention du ministère de l'Enseignement supérieur, qui a été reconduite à hauteur de 488 771 €. Ce budget s'équilibre, en recettes et en dépenses, à hauteur de 997 860 €, soit une augmentation de 5% par rapport à 2011.

Il est équilibré par un prélèvement sur le fonds de roulement d'une somme de 224 139 €, prélèvement nécessaire à la mise en œuvre de ses objectifs et de ses contraintes.

Le CTHS doit, en plus de ses missions annuelles d'éditions, résorber un important retard pris dans le domaine des publications des actes de ses congrès (programme sur 2 ans) qui va entraîner une nécessaire externalisation de travaux de préparation de manuscrits et mise en page et donc des coûts complémentaires.

Dans le cadre de son partenariat avec la BNF pour la numérisation exhaustive de toutes ses éditions dans le cadre de Gallica 2, il sera nécessaire de prévoir un repérage et une préparation des collections qui nécessiteront un renfort contractuel de documentaliste (6 mois prévisibles).

Par ailleurs, les deux programmes de recherche en cours : l'étude prosopographique « France savante » et l'édition numérique des « Dictionnaires topographiques » nécessitent également la mise en place de personnel contractuel et des prestations techniques de numérisation.

Il conviendra donc aussi de renforcer l'efficacité des systèmes informatiques (serveur) du Comité ainsi que de son site web.

Le CTHS étant amené à participer financièrement aux frais de gestion au sein de l'École des chartes, une somme de 40 000 € a été affectée pour des participations au renouvellement des équipements informatiques de gestion mais aussi aux dépenses de gestion. Cette participation significative au budget général de l'Établissement marque la volonté du Comité de participer à la hauteur de ses moyens au bon fonctionnement de celui-ci. Cette contribution devra cependant rester réaliste compte tenu des moyens limités du CTHS ; il conviendra aussi de replacer ces charges nouvelles dans les négociations à venir du prochain contrat.

À ce jour, le recours à un prélèvement significatif sur le fonds de réserve doit permettre de conduire à bien ce complément d'engagement dans le cadre du contrat quadriennal en cours. Le même effort doit pouvoir être fait l'an prochain pour assumer le programme éditorial des actes de congrès.

Le volume actuel de ce fonds de roulement peut autoriser une telle démarche, sans risque financier pour l'établissement, si l'on reste dans cette enveloppe de prélèvement.

a) Recettes

Les subventions extérieures (74) se limitent aux participations à l'édition, qui sont estimées pour 2012, à 65 000 €.

Les ventes d'ouvrages (70) sont estimées à 200 000 €, les recettes enregistrées depuis trois ans dans le contexte morose actuel de l'édition ne laissant pas augurer une augmentation des ventes.

b) Dépenses

Sont mentionnées ici les grandes lignes de dépenses caractérisant ce budget prévisionnel :

Les dépenses liées aux chapitres « achat » et « services extérieurs » (60 et 61) se stabilisent par rapport à 2011.

Les « autres services extérieurs » (62) intègrent, entre autres, les frais de mission, le suivi du parc informatique et le traitement des actes du Congrès. Le chapitre apparaît en baisse car la ligne « cotisation » (6281) a été en grande partie transférée sur le chapitre « charges de personnel » (64) et les frais de mission seront moindres (congrès annuel à Tours en 2012).

Ces charges de personnel (64) restent constantes et ne devraient pas engager de dépenses imprévues.

Le CTHS étant amené à participer financièrement aux investissements informatiques et aux frais de gestion générale de l'Établissement « École des chartes », une somme de 40 000 € devra être dégagée.

Les dotations aux amortissements (68) sont revues à la baisse, le CTHS ayant réduit ses investissements en 2011.

Annexe 8

CTHS : Parutions 2011

a) Édition électronique (15 ouvrages)

Actes de congrès :

- ✦ *Les travailleurs dans l'Antiquité : statuts et conditions.*
Sous la direction de Jean-Paul Morel. Nancy, 2002.
- ✦ *Pratique et mesure du temps.*
Sous la direction de J. Mauerhan. Besançon, 2004.
- ✦ *Routes maritimes.*
Sous la direction de Jean Duma. La Rochelle, 2005.
- ✦ *Perception de l'altérité culturelle et religieuse.*
Sous la direction de Liliane Kuczynski et Claudine Vassas. La Rochelle, 2005.
- ✦ *Avec vue sur la mer.*
Sous la direction de Sylviane Llinares. Arles, 2007.
- ✦ *Chant, musique, danse, instruments.*
Sous la direction de Marie-Barbara Le Gonidec. Québec, 2008.
- ✦ *Migrations, transferts et échanges de part et d'autre de l'Atlantique. Histoire et Archéologie des XVI^e et XVII^e siècles.*
Sous la direction de Steven R. Pendery et Fabienne Ravoire. Québec, 2008.
- ✦ *Usages savants et partisans des biographies, de l'Antiquité au XXI^e siècle.*
Sous la direction de Christian Amalvi. Bordeaux, 2009.
- ✦ *Écrire le nom.*
Sous la direction de Benoît Cursente et Marie-Rose Simoni-Aurembou. Bordeaux, 2009.
- ✦ *Entre mémoire et histoire : écriture ordinaire et émergence de l'individu.*
Sous la direction de Nicole Lemaitre et Sylvie Mouysset. Bordeaux, 2009.
- ✦ *La construction de la mémoire.*
Sous la direction de Henri Bresc. Bordeaux, 2009.
- ✦ *Les sociétés savantes et leurs membres.*
Sous la direction de Bruno Delmas et Martine François. Bordeaux, 2009.
- ✦ *La construction du grand auteur.*
Sous la direction de Louis Bergès. Bordeaux, 2009.
- ✦ *Paysage vécu, paysage subi, paysage construit.*
Sous la direction de Jean-René Trochet. Neuchâtel, 2010.
- ✦ *Le paysage et l'archéologie.*
Sous la direction de Marie-Françoise Diot. Neuchâtel, 2010.

b) Édition papier (28 ouvrages)

Hors collection :

- ✦ *L'enquête Fortoul (1852-1876)*. Laurence Berthou-Becam, Didier Bécam, Yves Labbé - Marie-Barbara Le Gonidec (préf.), coéd. Dastum.
- ✦ *Corpus des émaux méridionaux. Catalogue international de l'œuvre de Limoges, t.2 : l'apogée, 1190-1215*. Dir. Elisabeth Antoine, Danielle Gaborit-Chopin. Coéd Musée du Louvre.
- ✦ *Atlas linguistique des Petites Antilles*. Guylaine Brun-Trigaud, Jean Le Dù.

Documents inédits :

- ✦ *De la souveraineté du Peuple et de l'excellence d'un État libre de Marchamont Needham, traduit par "Théophile Mandar*. Raymonde Monnier (éd.).
- ✦ *Documents sur Robert Stuart seigneur d'Aubigny (1508-1544)*. Elizabeth Bonner (éd.), traduction de l'anglais par Catherine Baranger revue par Nicole Lemaitre - Préface Nicole Lemaitre.
- ✦ *Homme de guerre, homme de science : le colonel Doutréline au Mexique (1863-1867)*. Armelle Le Go, Nadia Prévost.
- ✦ *Les capbreus du roi Jacques II de Majorque (1292-1294)*, 2 vol. Rodrigue Tréton, Aymat Catafau, Laure Verdon (éd.).
- ✦ *L'enquête générale de Leopardo da Foligno en Provence centrale*. Vol. 3. Thierry Pécout (dir.).
- ✦ *Les statuts synodaux français du XIII^e siècle. T.VI Provinces de Bourges et de Narbonne*. Joseph Avril (éd.).
- ✦ *Procès-verbaux de la société populaire de Honfleur, Calvados. Janvier 1791-février 1795*, Michel Biard (éd.).

CTHS Histoire :

- ✦ *Des princes en Bourgogne. Les Condé gouverneurs au XVIII^e siècle*. Stéphane Pannekoucke.
- ✦ *Les Hommes de la vigne et du vin*. Sous la direction de Sophie Delbrel et Bernard Gallinato-Contino, Bordeaux 2009.
- ✦ *La province antiquaire. L'invention de l'histoire locale*. Odile Parsis-Parubé.
- ✦ *Tenir boutique à Paris au XVIII^e siècle. Luxe et demi-luxe*. Natacha Coquery.
- ✦ *Le feu et le lieu. La baronnie de Séverac-le Château*. Juliette Dumasy. Concours de thèses 2009.

Le regard de l'ethnologue :

- ✦ *Le Feu aux poudres*. Ghislaine Gallenga.
- ✦ *La tour Eiffel, ethnologie d'un espace touristique*. Gilles Teissonnières.
- ✦ *Être migrant et Haïtien en Guyane*. Maud Laëthier - Préface de Marie-José Jolivet.

Orientations et méthodes :

- ✧ *Des images et des mots : les documents figurés dans les archives*. Sous la direction de Christiane Demeulenaere-Douyère, Martine Plouvier et Cécile Souchon, Arles, 2007.

L'art et l'essai (coéd. INHA) :

- ✧ *Paris, capitale de la toile à peindre*. Pascal Labreuche. *Les pouvoirs du portrait sous les Habsbourg d'Espagne*. Diane Bodart.

CTHS Géographie :

- ✧ *Deux siècles de géographie française. Une anthologie*. Philippe Pinchemel, Marie-Claire Robic, Jean-Louis Tissier.
- ✧ *Imaginaires des Sahariens. Habiter le paysage*. Anne-Marie Frérot.

CTHS Sciences :

- ✧ *Carriers et bâtisseurs de la période préindustrielle. Europe et régions limitrophes*. Jean-Pierre Gély, Jacqueline Lorenz. Bordeaux, 2009.
- ✧ *Voyage de découvertes aux Terres australes de François Péron*. 2 t. Jacqueline Goy (éd.).

Format :

- ✧ *Des chemins de fer à la haute banque. Mémoires de sir Edward Blount (1830-1900)*. Roger Fries (éd.).

Documents préhistoriques :

- ✧ *Peuplements et préhistoire en Amériques*, Denis Vialou (dir.) Québec, 2008.

Préhistoires en questions :

- ✧ *La paléopathologie*, Olivier Dutour.

Réalisations 2011 mais mises en vente début 2012 :

- ✧ *Guide des recherches en histoire antillaise et guyanaise*, sous la direction de Danielle Bégot. « Orientations et méthodes ».
- ✧ *Mémoires du sieur Plantavit de la Pause*. Hubert de Vergnette de la Mothe. « Documents inédits ».
- ✧ *Procès-verbaux des clubs de jacobins de Compiègne*. Jacques Bernet. « Documents inédits ».

École nationale des chartes
19, rue de la Sorbonne – 75005 Paris
tél. : +33 (0)1 55 42 75 00
<http://www.enc.sorbonne.fr/>